

R-07-2004

**La place du communautaire :
Évaluation de la contribution locale des
organisations communautaires**

par Juan-Luis Klein, Carole Tardif,
Marielle Tremblay, Pierre-André Tremblay

Projet inscrit aux CAPs *Évaluation et systèmes d'information
et Développement local et régional*

Juin 2004

ISBN : 2-89276-329-0

Remerciements

Les auteurs et auteures de ce texte tiennent à remercier les nombreuses personnes qui ont collaboré à la réalisation de la recherche, soit Pierre Ducasse, France Fradette, Isabelle Gagnon, Gaby Lauzière, Marie-France Pelletier, Michelle Provencher, Marianne Roy, Jean Sébastien Talbot, provenant des Corporations de développement communautaire (CDC), et Christian Bélanger, Lynda Binhas, Marie-Claude Clouston, Andrée Côté, Lucie Dumais, Myriam Duplain, Christian Jetté, Anne-Marie Lalonde, Mélanie Tremblay, Vincent van Schendel, provenant du milieu universitaire. Cette recherche n'aurait pu être effectuée sans leur collaboration compétente. Les auteurs et auteures remercient aussi les organismes suivants qui ont apporté une contribution financière à la réalisation de cette recherche : le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA), l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), le Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le département de Géographie de l'UQAM, la Table nationale des CDC ainsi que les 14 CDC participantes.

Note sur les auteurs :

Juan-Luis Klein est professeur au département de Géographie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et directeur adjoint du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). Il est aussi coresponsable du Chantier d'activités partenariales (CAP) Évaluation et Systèmes d'information de l'ARUC-ÉS.

Carole Tardif est étudiante au doctorat en Études urbaines à l'UQAM et professionnelle de recherche au CRISES. En plus de participer à la rédaction de ce rapport, elle a assuré le traitement final des données de l'enquête.

Marielle Tremblay est professeure titulaire au département des Sciences humaines à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Elle est également coordonnatrice du Groupe de recherche en interventions régionales (GRIR) et responsable de l'ARUC-ÉS à l'UQAC.

Pierre-André Tremblay est professeur au département des Sciences humaines à l'UQAC et a assuré jusqu'en 2003 la coresponsabilité du CAP Développement local et régional de l'ARUC-ÉS.

PRÉSENTATION DES CAHIERS DE L'ARUC-ÉS

Comme son nom l'indique bien, l'**Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) en économie sociale** mise sur le partenariat pour la recherche, la formation et la diffusion. La diffusion fait appel à une diversité de moyens et d'outils, l'un de ceux-ci étant des cahiers, généralement appelés « documents de travail » (*working papers*). Si ces cahiers constituent d'humbles instruments, ils nous apparaissent bien adaptés pour favoriser une diffusion rapide destinée à alimenter la discussion et l'échange entre chercheurs et partenaires du milieu. À cette fin, nous proposons trois catégories de cahier :

- des **cahiers de recherche - série R** - (couleur *rouille*) qui rendent compte de résultats de recherches menées en partenariat ;
- des **cahiers de transfert - série T** - (couleur *sauge*) qui tirent de ces recherches des contenus pour la formation et pour le renouvellement des pratiques, des formes d'interventions ou encore des façons de faire ;
- des **cahiers d'interventions - série I** - (couleur *jaune*) qui constituent des prises de position ou des avis formulés par des partenaires du milieu ou des chercheurs. Ces interventions, s'appuyant par ailleurs souvent sur des travaux de recherche, peuvent viser soit à influencer des politiques, mesures et orientations de différents acteurs intervenant en économie sociale, soit à faire connaître des orientations stratégiques dans un domaine donné ; elles peuvent aussi constituer une prise de position ou une opinion dans un débat traversant ce mouvement.

Si l'économie sociale fournit le fil conducteur de nos activités, le domaine couvert est relativement large puisqu'il inclut aussi bien des thématiques à dominante économique que sociales : le développement local, le développement durable, le maintien en emploi et l'insertion par l'emploi, les services aux personnes, le logement communautaire et social, le tourisme social et les initiatives chez les autochtones et les groupes ethniques. Les questions liées à l'évaluation sociale et aux comparaisons internationales, pour ne citer que celles-là, intéressent tous les secteurs identifiés précédemment.

L'économie sociale repose non seulement sur une économie plurielle (formes marchandes, non marchandes et non monétaires) mais vise également un élargissement de notre compréhension de l'économie et par la suite un renouvellement de nos pratiques sociales et nos interventions dans le domaine du développement économique et social. Enfin, en raison des interfaces que l'économie sociale entretient avec le secteur privé et le secteur public, l'intérêt des questions traitées dans nos cahiers déborde le seul secteur de l'économie sociale pour atteindre l'ensemble de la société civile.

On comprendra que les textes publiés dans les Cahiers de l'ARUC en économie sociale sont la responsabilité exclusive des auteurs et n'engagent que ceux-ci. Les textes sont disponibles sur le site WEB de l'ARUC en économie sociale à l'adresse suivante : www.aruc-es.uqam.ca.

Jean-Marc Fontan
Codirecteur

Nancy Neamtan
Codirectrice

Table des matières

Liste des tableaux.....	iii
Liste des abréviations, sigles et acronymes.....	vii
Résumé.....	ix
Introduction et objectifs de la recherche	1
<i>Histoire d'une recherche-action</i>	<i>1</i>
<i>Objectifs de la recherche : la place du communautaire.</i>	<i>3</i>
1. Les concepts clés : le local et la société civile	9
1.1 <i>À propos du local.....</i>	<i>9</i>
1.2 <i>À propos de la société civile</i>	<i>11</i>
1.3 <i>Retour sur les groupes communautaires.....</i>	<i>16</i>
2. L'action communautaire : un portrait de son impact sur la société civile locale....	19
2.1 <i>L'échantillon : les groupes et les répondants.....</i>	<i>20</i>
2.2 <i>L'ancrage territorial des groupes communautaires.....</i>	<i>23</i>
2.2.1 <i>Des groupes profondément ancrés localement</i>	<i>24</i>
2.2.2 <i>Des groupes répartis en milieu urbain et en milieu rural.....</i>	<i>24</i>
2.2.3 <i>Des groupes stabilisés constitués en réponse à l'action de l'État</i>	<i>25</i>
2.3 <i>L'ancrage social : des groupes qui mobilisent le bénévolat au service d'une population précaire.....</i>	<i>26</i>
2.3.1 <i>Un bassin de bénévolat essentiellement féminin</i>	<i>26</i>
2.3.2 <i>Le membership : une forme de militantisme</i>	<i>28</i>
2.2.3 <i>Les populations rejointes : des gens en situation socioéconomique fragile</i>	<i>29</i>
2.4 <i>La gouvernance : des structures participatives.....</i>	<i>32</i>
2.5 <i>Le réseautage : des collaborations sectorielles territorialisées.....</i>	<i>34</i>

2.5.1	<i>Les collaborations avec le secteur communautaire</i>	35
2.5.2	<i>Les collaborations avec les secteurs parapublic et public</i>	38
2.5.3	<i>Les collaborations avec les autres organismes</i>	41
2.6	<i>Une grande diversité de secteurs d'intervention auprès d'un groupe social bien délimité</i>	43
2.6.1	<i>Des actions variées axées sur la formation et l'information</i>	44
2.6.2	<i>Les services personnels et individualisés</i>	46
2.7	<i>Un effet local direct : l'emploi et l'employabilité</i>	49
2.7.1	<i>Les emplois réguliers : une porte d'entrée pour le marché de l'emploi</i>	50
2.7.2	<i>Rémunération : des salariés qui font aussi du bénévolat</i>	51
2.7.3	<i>La formation</i>	53
2.7.4	<i>Les programmes d'employabilité</i>	54
2.8	<i>Mobilisation des ressources financières : réinjection locale de ressources précaires</i>	58
2.8.1	<i>Les sources de financement</i>	58
2.8.2	<i>Le financement récurrent</i>	61
2.8.3	<i>Problèmes de financement</i>	64
2.8.4	<i>Dépenses des groupes communautaires réinjectées dans les milieux</i>	66
2.9	<i>Conclusion : la dynamisation de la société civile locale au profit des démunis...</i>	67
3.	Des instruments d'évaluation : le questionnaire et le mode d'emploi	71
3.1	<i>Le guide d'administration du questionnaire</i>	72
3.2	<i>Le questionnaire</i>	82
3.3	<i>La charte de codification</i>	97
	Conclusion générale	107
	Textes étudiés	111
	Bibliographie	112
	Annexe I — Liste des cahiers de l'ARUC-ÉS	117

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Répartition des groupes participants à l'enquête selon leur CDC d'appartenance	21
Tableau 2 :	Fonction occupée par la personne répondante	22
Tableau 3 :	Années d'expérience de la personne répondante au sein du groupe	22
Tableau 5 :	Répartition des groupes selon leur statut juridique	23
Tableau 6 :	Répartition des groupes selon leur genre	23
Tableau 7 :	Répartition des groupes selon leur échelle d'intervention	24
Tableau 8 :	Répartition en pourcentage des groupes selon leur localisation géographique	25
Tableau 9 :	Répartition des groupes selon leur année d'incorporation.....	25
Tableau 10 :	Répartition des groupes selon le nombre de bénévoles	26
Tableau 11 :	Répartition des groupes selon le nombre d'heures de bénévolat fournies durant le mois précédant l'enquête	27
Tableau 12 :	Répartition des groupes selon le statut socioprofessionnel de leurs bénévoles	27
Tableau 13 :	Répartition des groupes selon la fonction assurée par les bénévoles.....	28
Tableau 14 :	Répartition des groupes selon les conditions pour devenir membre.....	29
Tableau 15 :	Répartition des groupes selon les modalités d'accès à leurs services.....	30
Tableau 17 :	Répartition des groupes selon le statut socioéconomique des populations rejointes	32
Tableau 18 :	Répartition des groupes selon le groupe d'âge des populations rejointes.....	32
Tableau 19 :	Répartition des groupes selon les instances décisionnelles.....	33
Tableau 20 :	Composition des conseils d'administration et droits de vote.....	33
Tableau 21 :	Pourcentage des groupes selon leur collaboration avec d'autres types d'organisation.....	34
Tableau 22 :	Collaborations des groupes en nombre et en moyenne selon le type d'organisation collaboratrice.....	35
Tableau 23 :	Répartition des liens selon les organismes communautaires collaborateurs	36

Tableau 24 :	Répartition des liens de collaboration avec des organismes communautaires selon leur échelle d'action.....	37
Tableau 25 :	Répartition des liens de collaboration avec des organismes communautaires selon le type de collaboration.....	37
Tableau 26 :	Répartition des liens de collaboration avec des organismes communautaires selon les bénéfices retirés.....	37
Tableau 27 :	Répartition des liens de collaboration avec les organismes publics et parapublics selon le type d'organismes	39
Tableau 28 :	Répartition des liens de collaboration avec les organismes publics et parapublics selon leur échelle territoriale d'intervention	39
Tableau 29 :	Répartition des liens de collaboration avec les organismes publics et parapublics selon le type de collaboration.....	40
Tableau 30 :	Répartition des liens de collaboration avec les organismes publics et parapublics selon les bénéfices retirés.....	40
Tableau 31 :	Répartition des participations des groupes à l'intérieur des organisations parapublics de développement.....	41
Tableau 32 :	Répartition des liens de collaboration avec d'autres organismes selon le type d'organisme	42
Tableau 33 :	Répartition des liens de collaboration avec d'autres organismes selon leur échelle territoriale d'intervention.....	42
Tableau 34 :	Répartition des liens de collaboration avec d'autres organismes selon le type de collaboration	42
Tableau 35 :	Répartition des liens de collaboration avec d'autres organismes selon les bénéfices retirés	43
Tableau 36 :	Répartition des groupes selon les principaux domaines de leur intervention	44
Tableau 37 :	Répartition des groupes selon les activités offertes.....	45
Tableau 38 :	Répartition des groupes selon l'importance accordée aux activités réalisées	46
Tableau 39 :	Répartition des groupes selon les services offerts	47
Tableau 40 :	Répartition des groupes selon l'importance donnée au service offert.....	48
Tableau 41 :	Répartition des emplois réguliers répertoriés dans les groupes selon le sexe	50
Tableau 42 :	Répartition des emplois répertoriés dans les groupes selon la fonction occupée	51

Tableau 43 :	Répartition des emplois réguliers répertoriés dans les groupes selon l'âge	51
Tableau 44 :	Répartition des emplois répertoriés dans les groupes selon la scolarité	51
Tableau 45 :	Salaire moyen payé par les groupes selon la fonction et le sexe	52
Tableau 46 :	Répartition des groupes selon les bénéficiaires attachés à l'emploi.....	53
Tableau 47 :	Répartition des emplois assurés par les groupes selon l'ancienneté	53
Tableau 48 :	Répartition des groupes selon le nombre d'heures de formation à leur personnel	54
Tableau 49 :	Répartition des groupes selon le recours à des programmes d'employabilité	55
Tableau 50 :	Répartition des emplois subventionnés par des programmes d'employabilité selon la fonction.....	56
Tableau 51 :	Répartition des emplois subventionnés par des programmes d'employabilité selon le programme.....	56
Tableau 52 :	Répartition des emplois subventionnés par des programmes d'employabilité selon le sexe	56
Tableau 53 :	Répartition des emplois subventionnés par des programmes d'employabilité selon le groupe d'âge	57
Tableau 54 :	Répartition des emplois subventionnés par des programmes d'employabilité selon le niveau de diplôme	57
Tableau 55 :	Salaire moyen des emplois subventionnés par des programmes d'employabilité selon la fonction occupée.....	57
Tableau 56 :	Part des emplois subventionnés sur le total des emplois dans les groupes ...	57
Tableau 57 :	Répartition des sources de financement.....	59
Tableau 58 :	Répartition des groupes qui appliquent une tarification selon le type de service	61
Tableau 59 :	Répartition des groupes selon le montant de financement récurrent	62
Tableau 60 :	Répartition des groupes selon le pourcentage du financement récurrent par rapport à leur financement total.....	63
Tableau 61 :	Répartition des groupes selon le financement récurrent par type de groupe.....	63
Tableau 62 :	Répartition des groupes selon le principal organisme pourvoyeur du financement récurrent.....	63

Tableau 63 :	Répartition des groupes selon le niveau des difficultés de financement	64
Tableau 64 :	Répartition des groupes selon le type de groupes, le niveau de difficulté de financement et le revenu réel déclaré.....	65
Tableau 65 :	Répartition des groupes selon le nombre d'heures consacrées à la recherche de financement	66
Tableau 66 :	Répartition des groupes selon l'écart entre le revenu obtenu et le revenu nécessaire	66
Tableau 67 :	Dépenses des groupes communautaires par type de dépenses	67

Liste des abréviations, sigles et acronymes

AGA :	Assemblée générale annuelle
ARUC-ÉS :	Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale
CA :	Conseil d'administration
CAP :	Chantier d'activités partenariales
CDC :	Corporation de développement communautaire
CDEC :	Corporation de développement économique communautaire
CE :	Conseil exécutif
CLD :	Centre local de développement
CLE :	Centre local d'emploi
CLSC :	Centre local de services communautaires
CPE :	Centre de la petite enfance
CRCD :	Conseil régional de concertation et de développement
CRD :	Conseil régional de développement
CRES :	Conseil régional en économie sociale
CRISES :	Centre de recherche sur les innovations sociales
CRSH :	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
CSN :	Confédération des syndicats nationaux
FTQ :	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
GRIR :	Groupe de recherche et d'intervention régionales
MRC :	Municipalité régionale de comté
OBNL :	Organisme à but non lucratif
ONG :	Organisation non gouvernementale
SACA :	Secrétariat à l'action communautaire autonome
SADC :	Société d'aide au développement des collectivités
TNCDC :	Table nationale des Corporations de développement communautaire
UQAC :	Université du Québec à Chicoutimi
UQAM :	Université du Québec à Montréal
UQO :	Université du Québec en Outaouais

Résumé

Ce rapport présente les résultats d'une recherche-action ayant un double objectif : d'une part, produire un portrait des groupes rattachés aux Corporations de développement communautaire (CDC) en regard de leur contribution au développement local, et, d'autre part, construire des outils permettant aux CDC de reproduire l'exercice et de pouvoir faire leur propre auto-évaluation. L'étude, commandée par la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC), s'appuie sur la participation de 282 groupes communautaires de base répartis dans 14 CDC de différentes régions administratives, allant de l'Est du Québec à la grande région métropolitaine de Montréal. Les résultats de la recherche concernent l'année 2001 et ont été recueillis grâce à un questionnaire qualitatif et quantitatif couvrant divers aspects du fonctionnement des groupes communautaires (territoire couvert, activités, services, financement, etc.). Ce questionnaire, produit par le groupe de recherche, a été administré par les CDC. La recherche a permis de raffiner et d'améliorer ces outils d'enquête. La première section de ce rapport présente une réflexion sur les concepts clés de la problématique de la recherche. La deuxième section présente les résultats de l'enquête. La troisième section rassemble les outils d'enquête revus en fonction des résultats et des commentaires recueillis auprès des participants.

Introduction et objectifs de la recherche

Ce document présente les résultats d'une recherche sur les groupes communautaires au Québec. Réalisée entre les années 1999 et 2003 à la demande de la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC), cette recherche a visé à montrer les modalités de l'ancrage socioéconomique des groupes communautaires aux différentes échelles territoriales et niveaux de gouvernance qui structurent la collectivité québécoise. Au moyen d'une enquête par questionnaire, la recherche a été réalisée par une équipe du consortium ARUC économie sociale¹. Des membres de la TNCDC ont aussi fait partie de l'équipe de recherche.

Premier rapport complet de cette recherche, ce document poursuit trois objectifs. Le premier, de nature théorique, est celui de contribuer à la réflexion sur la société civile québécoise. Le deuxième objectif, de nature empirique, vise à examiner le rôle et la place des organisations communautaires regroupées au sein des Corporations de développement communautaire (CDC) dans le développement socioéconomique de leur communauté locale et régionale. Le troisième, de nature méthodologique, réside dans l'élaboration d'un outil d'évaluation des ressources utilisées par les organisations communautaires et de leur contribution à leur communauté. Cet outil, a été élaboré de concert avec la TNCDC. Après avoir été testé et appliqué, il a été critiqué et revu par les chercheurs et les membres de la TNCDC.

Histoire d'une recherche-action

La recherche a débuté en 1999 par des contacts entre la TNCDC et des chercheurs de l'UQAM. La Table nationale désirait alors réaliser une recherche évaluative sur les impacts sociaux et économiques des groupes communautaires, en vue de mieux les outiller dans leurs rapports avec les autres acteurs locaux, régionaux et nationaux. L'identification claire

¹ L'ARUC économie sociale (ou ARUC-ÉS) est un consortium formé par l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et l'Université Concordia, en partenariat avec le Chantier d'économie sociale, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et la Confédération des syndicats nationaux (CSN). L'acronyme ARUC veut dire Alliance de recherche universités-communautés et provient du programme du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

de ce qu'il fallait entendre par « impacts sociaux et économiques » pris du temps, ce qui est dû, en partie, à la complexité du sujet et, en partie, au peu de ressources financières disponibles. La volonté de mener une recherche coopérative a aussi contribué à en ralentir le déroulement; cela était inévitable compte tenu du désir partagé de réaliser une étude satisfaisante pour chacun des partenaires, ce qui explique les longues discussions au sujet des indicateurs à retenir tenues par le comité de pilotage de la recherche².

La première étape fut l'identification et l'analyse des recherches préalablement faites sur ce sujet. Vingt-cinq études, rapports, etc. furent consultés, fichés et synthétisés. La deuxième étape a été celle de l'élaboration du questionnaire qui serait l'outil de cueillette des informations. Cette étape a été d'autant plus complexe que l'un des objectifs de la recherche était le transfert aux CDC dudit questionnaire afin de faciliter leur auto-évaluation. Le pré-test sur une première mouture du questionnaire fut effectué auprès d'une CDC au printemps 2001 et le questionnaire définitif produit au cours de l'été 2001. À cause de difficultés de financement, l'administration du questionnaire et, donc, la collecte des données ne purent réellement s'effectuer que dans le premier semestre de 2002. La mise en forme pour analyse occupa la période allant d'octobre 2002 à mars 2003.

La collecte des informations se fit de la façon suivante : chaque CDC participante reçut une formation sur les caractéristiques du questionnaire et le sens des questions qui s'y trouvent. Chacune devait convoquer les groupes-membres une journée pour leur distribuer le questionnaire, en leur demandant de se munir des documents nécessaires; elle devait ensuite recueillir les questionnaires remplis et les faire parvenir à l'UQAM. C'est dans cette université que furent effectuées la saisie des données et la vérification de la base des données. Parallèlement, une équipe de l'UQAC se chargea de l'envoi des fichiers aux CDC, dans un format accessible à des non-spécialistes. C'est à l'UQAC que furent ensuite réalisés les rapports préliminaires remis à chaque CDC. Afin d'accélérer les choses, les questions ouvertes n'ont pas été dépouillées, remettant à plus tard les questions plus fondamentales portant sur l'ensemble des groupes participants, ou exigeant des comparaisons entre CDC, ou demandant l'identification de variables porteuses de potentiel explicatif.

² Ce comité était composé de chercheur-e-s de l'UQAM, de l'UQAC et de membres de la Table nationale

Comme on l'a dit, l'intention générale était celle de mieux cerner l'ancrage local des organisations communautaires et leur contribution à la production et au maintien du tissu social des collectivités. Les pages qui suivent présentent donc quelques réflexions sur la notion de local. On constatera que le sens à accorder à cette notion a changé depuis une vingtaine d'années pour désigner moins un espace physique qu'une échelle de structuration de la société et des liens sociaux. Les notions de tissu social et de communauté étant elles aussi complexes, on les abordera au moyen d'une réflexion sur celle de société civile, terme flou et populaire dont on rappellera brièvement l'histoire afin d'expliquer le sens qui lui est donné ici. Les parties suivantes du document présentent une partie des données recueillies; elles sont globales et ne font pas de distinctions ni de comparaisons entre les CDC participantes, ces analyses plus fines devant faire l'objet de publications ultérieures.

Objectifs de la recherche : la place du communautaire.

Comme on l'a vu, la motivation première ayant dirigé cette longue démarche est la nécessité ressentie par la Table nationale et ses organismes membres de mieux asseoir leur positionnement politique. Les transformations accélérées que connaît la société québécoise imposent des réajustements constants des relations avec les divers partenaires des groupes communautaires. De plus, de nouveaux acteurs entrent en scène, ce qui change la donne. Particulièrement frappante est l'arrivée des instances politiques locales, qui ne font guère partie des réseaux habituels des groupes communautaires. Il apparaissait donc nécessaire de pouvoir présenter ces groupes, leurs champs d'intervention et les conséquences de leurs activités, à ces acteurs nouveaux.

L'histoire du mouvement communautaire au Québec le porte à privilégier les liens avec les paliers gouvernementaux, notamment au niveau du gouvernement du Québec. Bien que l'ancrage local des organisations communautaires puisse paraître évident, il ne fait pas partie intégrante de l'image que les groupes ont d'eux-mêmes ni, conséquemment, de celle qu'ils cherchent à projeter. Il apparaissait donc nécessaire d'avoir un outil permettant de mieux comprendre et de mieux faire valoir cette implication à des échelles infra-nationales; de même, il est au centre de la démarche de recherche que cet outil soit simple d'usage,

qu'il se prête à des comparaisons entre les CDC (i.e, qu'il soit homogène d'une CDC à l'autre) et dépasse les particularités locales.

C'est pourquoi les informations présentées dans ce rapport ont d'abord été recueillies avec la volonté de mettre de l'avant cette contribution locale. On verra que celle-ci est complexe et peut être décelée tant dans les aspects strictement économiques (achats, dépenses, salaires versés, etc.) que dans des sphères qui, pour être moins directement palpables, n'en sont pas moins essentielles à la vie collective : lutte contre l'isolement, contribution aux réseautages inter-organisationnels, diffusion d'information, appui à la vie démocratique, etc. Dans toutes ces dimensions, la contribution des groupes communautaires au développement de leurs communautés est fondamentale — mais peu connue et peu reconnue.

Au moins trois types de raisons expliquent qu'elle soit devenue centrale pour notre recherche. La première raison concerne les importantes modifications que connaissent les modalités de l'action collective au Québec. Le Québec moderne, on le sait, s'est construit en se donnant un État-providence vite devenu l'outil quasi-omniprésent au cœur du « modèle québécois » (Lévesque, 2001). Mais au Québec, comme ailleurs, l'action étatique n'atteint plus les objectifs de croissance économique et de régulation sociale qui l'inspirèrent. Dès la fin des années 1970, la place de l'État s'est profondément modifiée, et cela continue, sans qu'on puisse discerner au-delà de tout doute ce qu'il en adviendra. Il est sûr, cependant, que le futur prévisible sera marqué par une plus grande « responsabilisation » de la société civile. En clair, cela signifie que ce qui est hors de l'État prendra en charge des aspects de plus en plus nombreux de la vie collective, introduisant ainsi une différence cruciale entre le public et l'étatique.

Trois modalités sont imaginables. La première est la marchandisation, que le néo-libéralisme défend sur le plan idéologique. Il s'agit d'imposer le marché comme mode principal et, tendanciellement, unique d'allocation des ressources. La seconde modalité pourrait être appelée, de façon un peu provocante, la « domestication »; c'est le renvoi à la sphère privée, mais moins en la soumettant à une injonction de profitabilité qu'en la basant sur l'altruisme et le dévouement. C'est ce qu'on voit fréquemment dans les soins aux proches par les « aidant-e-s naturel-le-s ». La troisième modalité se situe plus près de

l'objet de ce rapport de recherche et renvoie à l'idée des communautés responsables. Celles-ci se situent au-delà de la sphère strictement privée et/ou familiale et empruntent à l'action publique, mais elles ne sont pas organisées selon les modalités juridiques et politiques de l'État, dont elles ne partagent ni les formes décisionnelles, ni même les pulsions à la domination. Si elles ne sont pas politiques au sens strict, ces communautés ne sont pas pour autant renvoyées au domaine de l'action purement intéressée et lucrative et, ce qui ne simplifie rien, elles ne sont pas non plus dirigées par la seule logique utilitariste. On aura compris que ces caractérisations négatives — ni purement altruistes, ni purement intéressées, ni purement politiques — sont une des explications des difficultés de reconnaissance des organismes communautaires. On verra dans les pages qui suivent comment s'articule concrètement la mise en œuvre de leurs rapports.

La seconde raison ayant organisé cette recherche dans le sens de la reconnaissance de la contribution des groupes communautaires concerne le fait que la responsabilisation des communautés exige des moyens, faute de quoi elle restera un vœu pieux. La Marche des femmes contre la pauvreté de 1995 (celle qui exigeait « du pain et des roses ») l'avait bien compris en parlant de la nécessité d'« infrastructures sociales » pour que les nécessités de la vie commune soient prises en compte. On sait ce qu'il advint de ces demandes : plutôt qu'un support uniquement étatique interdit par l'exigence du déficit zéro, on leur rappela la nécessité de s'autofinancer par la mise sur pied d'activités rentables. Cela montre bien le dilemme auquel font face les organisations communautaires. L'injonction d'autosuffisance implique que les organisations doivent trouver elles-mêmes les ressources nécessaires à la mise sur pied de ces services qu'elles prendront en charge. Ce serait la réalisation maximale de l'autonomie et de la *self-reliance*, ce qui peut être vu comme un aspect positif car éliminant la dépendance face aux subventions. À la limite, l'État devient inutile dans ce contexte et peut se rapprocher du minimalisme souhaité par les néo-libéraux.

D'un autre côté, puisque les organismes communautaires sont généralement localisés dans des lieux peu dotés en ressources, on ne peut présumer qu'ils suffiront seuls à la tâche. Ils auront besoin de l'appui de l'État, ce qui risque fort de les mettre en situation de dépendance, voire de clientélisme, c'est-à-dire tout le contraire du but affiché. Ce dilemme, quelle que soit sa solution, signifie clairement que les organisations ne peuvent faire

l'économie des rapports de pouvoir. L'appartenance des groupes communautaires à la société civile n'implique donc pas que la politique leur soit extérieure. C'est en gardant cela en mémoire qu'il faut lire les sections de ce rapport traitant du réseautage, mais aussi celles présentant l'origine des sommes reçues par les groupes. Évidemment, c'est aussi ce dont il est question lorsqu'on traite de l'autofinancement et du temps passé à la recherche de financement.

La troisième raison est complexe car elle concerne à la fois les aspects les plus vastes du monde contemporain et ses modalités les plus minuscules, à la fois l'éloignement et la proximité. La mondialisation est la figure la plus évidente de ce macro-social qui s'insère dans chaque pore de la vie quotidienne et fait que les tendances larges et lourdes — la mondialisation des marchés financiers, les déplacements de main-d'œuvre, les stratégies globales des entreprises, la perte de contrôle des États sur leurs frontières — ont maintenant des répercussions immédiates sur le quotidien et ses manifestations courantes : le voisinage, le quartier, l'attachement à la localité, l'utilisation des services locaux, etc.

De façon abstraite, on peut résumer la question en disant que ce qui est remis en cause, c'est le cadre territorial de gestion et de reproduction de la vie collective. On le verra dans les passages de ce rapport montrant, par exemple, que les réseaux ne s'emboîtent plus dans une séquence claire local \Leftrightarrow régional \Leftrightarrow national, mais que ces trois « paliers » sont concurrents, simultanés et non mutuellement exclusifs. Il faut insister là-dessus car on entend encore que la mondialisation a aboli les territoires et qu'il n'y a plus que du global.

La quotidienneté est visible dans les sections traitant de l'organisation du travail, des responsabilités et des rôles dans les organisations communautaires, mais aussi dans les CDC, qui se situent à un échelon « supérieur » (municipalité ou municipalité régionale de comté (MRC)) et qui de plus sont des regroupements. On verra comment s'y entrecroisent les dimensions financières, politiques, techniques, voire personnelles et comment tout cela devient de plus en plus difficile à distinguer au fur et à mesure qu'on se rapproche d'un palier local.

Tous ces aspects — le positionnement nécessaire, les modalités de l'action collective, les ambiguïtés de l'autosuffisance et l'espace fluide — sont en transformation rapide et un des

enjeux premiers de la gouvernance de nos sociétés est d'arriver à suivre leur métamorphose. Le mouvement communautaire, comme les autres mouvements sociaux, trouve une partie de sa raison d'être dans sa capacité à identifier les nouveaux besoins sociaux en émergence, ce que lui permet sa proximité avec des populations trop souvent délaissées et négligées. Les pages qui suivent donnent quelques indications sur la façon dont s'instaure cette proximité, mais on y trouvera aussi des signes de la manière dont le mouvement communautaire arrive à in-former la connaissance publique, au double sens de « donner forme » et de « donner de l'information ». C'est là toute l'ambition de ce texte.

1. Les concepts clés : le local et la société civile

Avant de présenter les données concrètes issues de la recherche, il convient d'en contextualiser les paramètres théoriques. Les pages qui suivent ne prétendent pas en fournir un « cadre théorique » articulé et complet, mais tout au plus présenter quelques éléments interprétatifs propres à les encadrer. Elles sont, pourrait-on dire, les notions qui découlent de cette recherche plus que celles qui l'ont précédée. Elles portent essentiellement sur deux points : la dimension locale des groupes et leur insertion dans la société civile.

1.1 À propos du local

Rien d'original à dire que les choses ne sont plus ce qu'elles étaient. Mentionner le passage au post-fordisme (Ash, 1994; Jessop, 1992; Boyer et Drache, 1996), au capitalisme désorganisé (Offe, 1985), à l'économie des signes (Lash et Urry, 1994) ou à l'ère de l'information (Castells 1996, 1997 et 1998), sont autant de manières de mettre de l'avant les profondes modifications que connaissent depuis les années 1980 les modalités de production de la richesse, de la redistribution de la richesse ainsi produite et de la gestion des dispositifs par lesquels s'articulent les acteurs privés, publics et sociaux où prend place la production de cette richesse. Mais on doit mentionner d'autres aspects pour que le portrait soit convaincant. Là non plus, les dénominations ne manquent pas. Certains insistent sur les changements dans les règles du jeu politique, pour parler de néo-libéralisme, de la fin du corporatisme, de l'épuisement de l'État social ou, sous un autre angle, de gouvernance et de montée du cosmopolitisme; d'autres insistent sur les dimensions culturelles, pour qui les temps sont post-traditionnels, hyper-modernes ou, évidemment, post-modernes. Cette cacophonie a au moins le mérite de démontrer la complexité de la situation.

La plupart s'entendront pour dire que les frontières de ce qui était l'unité de base de la réflexion sur la société et sa régulation n'ont plus l'évidence qu'elles avaient. Les sociétés nationales s'étaient offertes tout naturellement comme l'objet premier et fondamental de l'analyse. Penser la société, c'était penser *une* société nationale, un pays incorporé à un certain état du système-monde, et c'est par rapport à cette unité tout à la fois géographique,

économique, culturelle et politique qu'étaient considérées les diverses dimensions de la vie sociale (Klein, 1999). Certains ont appelé cette façon de penser un « nationalisme méthodologique » (Anheier, Glasius et Kaldor, 2001 : 16). Mais cela ne se limitait pas aux théories : l'État-de-bien-être, les politiques keynésiennes qui le supportaient, les alliances de classes qui en furent l'armature et les divers dispositifs sociaux qui en découlèrent furent essentiellement des pratiques nationales — ce qui ne signifie évidemment pas que ce qu'il fallait entendre par État-nation allait de soi.

Retenons-en que chaque modalité du global définit le local et que l'interrelation dialectique entre ces deux termes constitue ce que désigne la notion de *glocalization* (Robertson, 1992), mot-valise qui renvoie aux dynamiques simultanées de la globalisation et de la localisation. Lorsque changeront les caractéristiques de la mondialité — et c'est bien ce à quoi on assiste depuis 25 ans avec l'accentuation de la globalisation — changeront aussi celles de la localité.

Pendant l'ère keynésienne, les régions ont été les principaux jalons territoriaux de l'action publique en matière de croissance économique, ce qui a structuré une armature socioterritoriale, hiérarchisée et emboîtée du local au national, (Klein, 1999; Hamel et Klein, 1996). À l'ère post-keynésienne, en même temps que les villes métropoles connectées sur les circuits internationaux sont la scène d'une circulation accélérée du capital (Borja et Castells, 1997; Sassen, 2000; Scott, 2001), c'est au niveau local que se déroule une part importante de l'activité sociale et économique dans la sphère des services relationnels (Rifkin, 1996; Fontan, Klein et Tremblay, 1999). En effet, si le grand capital financier a peu d'ancrage local et circule dans des réseaux planétaires et si les réseaux productifs se structurent à des échelles supranationales avec l'aide de technologies d'information et de communication qui semblent abolir le temps et l'espace, les personnes et les groupes sont beaucoup moins fluides et s'ancrent davantage dans leurs territoires d'appartenance (Tremblay, 1993).

Bref, le local, lieu par excellence de la quotidienneté et du relationnel direct, a encore une pertinence et n'a pas été aboli par la mondialisation (Storper, 1997; Cox, 1997). Mais s'agit-il du même local ? L'hypothèse qui a guidé ce travail est que la dynamique locale n'est pas automatique, inconsciente, « naturelle », mais est réflexivement construite par les

acteurs sociaux, qui n'en héritent pas, mais la produisent. Ils se donnent pour cela des outils : plans, programmes, organisations, voire entreprises, qui exigent des moyens, demandent des ressources et ont un « effet en retour » sur ce qu'on appelle le « milieu », *mais qui n'est tel que parce que les acteurs agissent sur lui*. L'enjeu intellectuel est de saisir cette « communauté locale » non comme une donnée préalable et préexistante, mais comme un dispositif d'action et d'intervention (Fontan, Klein et Lévesque, 2003; Tremblay, 2003).

Dans ce contexte, rien de surprenant à ce que l'économie sociale et le palier local entretiennent des liens privilégiés. C'est justement le propre de l'économie sociale que de jumeler l'économie et le social, ce qui est à la fois sa base, sa particularité et son projet. Mais si on arrive à concevoir l'économie, qu'est-ce que le social ? Une partie des difficultés d'évaluation des impacts — y compris locaux — de l'économie sociale tient au fait que « le social » est, en tant que concept, une catégorie essentiellement résiduelle. Si est *économique* ce qui touche à la production et la distribution de la richesse, si est *politique* ce qui a trait à l'organisation du pouvoir et si est *culturel* ce qui concerne la mise en signe et la production du sens, le social est « le reste ».

Cette définition négative, les « pères fondateurs » de la sociologie avaient tenté de la dépasser, mais c'était à une époque dominée par le libéralisme, qui imposait une stricte coupure entre les sphères privée et publique et assimilait la société politique à l'État et la société civile à la poursuite des intérêts privés dans la sphère marchande. Cinquante ans de keynésianisme ont changé ces frontières : l'existence de l'État social a obligé à modifier la conception de l'État et la compréhension du social. Le passage à un autre mode de régulation amène nécessairement une transformation de nos notions. C'est ce que tente de faire la section suivante.

1.2 À propos de la société civile

Le regain de popularité de la notion de société civile s'inscrit dans ce contexte d'une nécessaire remise à jour des cadres conceptuels, mais ce concept a une lourde généalogie. Au milieu du XVIII^e siècle, il servait à désigner une sphère autonome face à l'État absolutiste, où les acteurs agissent en tant que personnes privées et non en tant que sujets

politiques, une sphère où les liens s'établissent sur la base de l'intérêt personnel et de la négociation pacifique des ententes mutuelles, par opposition à l'usage de la force typique des rapports entre pouvoirs constitués. Cela prend donc la forme d'un marchandage constant dont le produit sera un compromis établi pour le bénéfice mutuel des parties ou, de façon négative, un équilibre tel qu'une modification entraînerait un désavantage pour au moins un des participants (optimum de Pareto).

La société civile ressort donc d'un espace à la fois public (hors-famille) mais aussi privé et personnel. Très tôt, Adam Smith lui-même remarquera qu'une telle conception a comme conséquence la disparition de l'individualité sociale : chaque acteur n'est (et ne doit être, pour que la rigueur du modèle soit respectée) mû *que* par son intérêt personnel. L'équilibre général sera la conséquence automatique de la rencontre de ces aveuglements. Le collectif ne peut être un projet conscient et aucune association volontaire n'est pensable en ces termes. Bien plus : tout regroupement fausse la régularité des rapports, introduit des dysfonctions et nuit à l'atteinte de l'équilibre optimal. On est donc en droit de s'opposer aux guildes, corporations... et syndicats. De plus, l'équilibre a besoin d'un système de prix pour pouvoir s'établir. Le modèle peut donc convenir à la vente et à l'achat monétarisés, mais ne saurait s'appliquer aux aspects de la vie des personnes qui ne sont pas susceptibles de recevoir un prix ni une expression monétaire. C'est-à-dire à l'essentiel de la vie concrète.

La traduction spatiale de ce modèle a été conçue par David Ricardo, pour qui l'équilibre optimal ne pouvait s'atteindre que lorsque les « facteurs » (le capital et le travail) pouvaient se déplacer sans contraintes entre des territoires économiquement spécialisés en fonction d'atouts considérés par les capitaux comme des avantages comparatifs. Dans ce cadre, le local ne joue que dans la mesure où il représente une source de rentabilité pour le capital. Selon ce modèle, les spécificités sociales locales doivent disparaître au profit de la mobilité. Plus la mobilité est parfaite, plus l'équilibre est possible. La société, et encore plus la société locale, sont, littéralement, impensables dans ce modèle, et pourtant elles existent.

La domination de la société marchande au XIX^e siècle changera la donne. Ce n'était plus l'État absolutiste qui voulait réguler les échanges sociaux, mais les mouvements ouvriers. Voilà ce qui explique en partie la popularité de Tocqueville, qui démontrait l'efficacité de l'action volontaire, non coercitive, librement choisie (en bref : non-politique) pour la

gestion de la vie quotidienne. En filigrane, on comprend que la socialisation n'est pas un recours obligé à qui veut améliorer l'ordre des choses. En cela, Tocqueville s'inscrivait consciemment dans une perspective libérale. Mais il le faisait en insistant sur l'importance de l'association des personnes, qui agissent selon des modalités collectives plutôt qu'individuelles, ce qui nous éloigne déjà du libéralisme classique. De plus, ces associations s'organisent de façon non-marchande et sans but lucratif. Tocqueville introduit donc une distinction entre l'intérêt personnel et la recherche de profit qui repose surtout sur une différence dans la recherche de l'*appropriation* de ce profit : les associations sont mues par une cause, non par le bénéfice personnel. On peut donc dire qu'elles recherchent un intérêt général plutôt que particulier. La société peut donc exister et être représentée hors de l'État³ et, du même coup, devenir pensable.

Tocqueville opère donc un déplacement dans l'entourage de la notion de société civile, la situant dans le contexte d'une relation tripartite : société civile / État / marché. C'est dans la zone tracée par cette trilogie que s'inscriront les « pères fondateurs » de la sociologie lorsqu'ils se demanderont quels sont les principes organisant la vie sociale. Comme on le sait, tant Durkheim que Weber nieront que la seule rationalité des acteurs économiques soit un principe d'intelligibilité. C'est l'adhésion à des valeurs partagées — ce que Therborn (1976) appelait la « communauté idéologique » — qui définit la condition de possibilité de la société. Au principe de pouvoir et au principe de profit s'ajoute donc un principe de solidarité. Il sera ensuite aisé de lui faire porter toutes les valorisations positives que l'on désire.

Dans le premier quart du XX^e siècle, Gramsci introduisit le concept de société civile dans le cadre de l'analyse marxiste, ce qui n'allait pas de soi (Anderson, 1978; Keane, 2001). Il récupérait en effet un concept entaché de perspective libérale et l'inscrivait dans un ensemble tout différent. Gramsci propose une conception selon laquelle la société civile est la matérialisation non des intérêts individuels en négociation, mais des intérêts collectifs en lutte. De plus, ces intérêts sont structurés et regroupés : la société civile se compose donc d'organisations plutôt que de la simple rencontre d'individus atomisés. Le point de vue de Gramsci est original dans la mesure où il propose les bases d'une sorte d'« invention du

³ On voit ici comment Etzioni et Putnam s'inscrivent dans une filiation tocquevillienne.

social » (Donzelot, 1972) qui marquera durablement la pensée sociale. Après lui, il devient impossible de penser l'organisation politique des sociétés de façon indépendante de leur organisation sociale, y compris en ce qui concerne les paliers régionaux et locaux. C'est ce que propose R. Dulong (1978) lorsqu'il mobilise la notion de « société locale » pour expliquer les différents agencements sociaux structurés en réaction aux diverses formes de domination économique extérieure.

Gramsci fit aussi une place importante à l'idée que ces luttes d'intérêt se manifestent par la présence de mouvements sociaux qui s'en font les porteurs ou les adversaires et que cela est une dimension normale (inévitabile et ordinaire tout à la fois) de la vie des sociétés modernes. La société concrète est donc un compromis permanent, fruit de marchandages et de négociations, mais aussi d'avancées stratégiques, de gains et de reculs : une « guerre de position ». Une telle conception se trouve aux antipodes de l'accord sur les valeurs qui fonderait chaque société particulière et se fonde plutôt sur la présence d'oppositions systémiques structurantes.

Dans un tel ensemble intellectuel, économie et politique ne peuvent résumer à elles seules l'ensemble des rapports sociaux. « Le reste », c'est-à-dire la société civile, doit être inclus pour que le portrait soit convaincant — y compris en ce qui a trait aux conflits structurels fondamentaux.⁴ De plus, et cela est capital, les trois termes sont intimement liés : aucun n'a en lui-même son principe essentiel d'intelligibilité. C'est le point de vue de la totalité qui est au cœur de cette problématique, comme l'implique la notion de « bloc historique ». On est ici fort loin d'un point de vue libéral, où organisation politique et société civile répondent à des règles différentes et indépendantes et représentent, finalement, des secteurs distincts de la réalité.

Mais ce n'était pas la seule analyse marxiste qui cherchait à re-totaliser l'organisation économique, l'organisation politique et l'organisation sociale. Curieusement, on retrouve quelque chose de cette intuition dans les principes de régulation macro-économique formulés par Keynes. Le collectif (le social) y est quadrillé par les services publics. L'État doit, c'est sa contribution essentielle au maintien de l'ordre social, assurer le bien-être

(*Welfare*) des citoyens. On est sans doute ici à la forme la plus achevée du couple formé par l'État-nation et la famille patriarcale, la seconde représentant la consécration de la vie privée, le premier rassemblant la sphère publique. En d'autres termes, État et société deviennent co-extensifs. C'est la capacité de l'État à réguler l'économie qui lui permet de le faire, en lissant les courbes du cycle économique. Polanyi (1944) y avait vu le réenchâssement de l'économie dans la société. Il avait sans doute tort, car jamais cela n'avait aboli le marché et donc la distance entre l'économie et le social. Un effet du recouvrement de la société par les appareils d'État pendant la phase keynésienne fut donc de remettre en question la pertinence de la coupure entre État et société civile. La société avait-elle l'autonomie nécessaire pour qu'on puisse encore parler d'une différence entre le social et l'État ? Cette question explique sans doute que le terme de société civile disparut presque de la scène théorique pendant le fordisme (y compris dans l'analyse marxiste).

L'épuisement du modèle keynésien et le passage putatif au post-fordisme allaient donc ouvrir une fenêtre d'opportunité propice au retour du concept. Mais c'est surtout l'écroulement du pouvoir communiste dans les pays est-européens qui fut le facteur essentiel car le thème de l'indépendance de la société face à l'État y fut au centre des cadres interprétatifs des mouvements (Glenn, 2001). La jonction de ces deux dynamiques se fit pendant la vague de néo-libéralisme qui submergea les années 1980. La fin de la gouverne politique de l'économie et le retour à l'idéologie du marché autorégulateur eurent une conséquence fondamentale pour notre propos : l'apparition d'une large zone d'action sociale délaissée à la fois par l'État et par les entreprises privées (Chandhoke, 2002). *C'est à l'intérieur de cet espace négativement défini que se constitue la société civile actuelle.*

Cette définition négative entraîne un certain nombre de conséquences. La principale est sans doute que la forme prise par la société civile accompagnera les changements structurels des sociétés néo-libérales. Deux de ces changements apparaissent plus cruciales pour notre propos :

- le mouvement vers la *glocalization* et la perte relative de centralité des dispositifs de régulation à l'échelle nationale (ce qui ne signifie évidemment pas

⁴ La conséquence normative en est que Gramsci inclura dans le mouvement ouvrier non seulement les syndicats et certains partis politiques, mais aussi des mass médias, des coopératives d'habitation, des organisations de femmes ou de jeunes, etc.

que ceux-ci aient disparu), fait en sorte que la société civile soit de plus en plus locale et que cet ancrage lui donne à la fois le fondement de sa légitimité (c'est-à-dire la source d'un discours contre-hégémonique) et une indication des ressources mobilisables.

- L'amointrissement des formes de solidarité lointaines et secondaires définissant l'État-providence et le recours de plus en plus fréquent à un « espace public primaire » (Caillé, 2000 : 130) fournissent les paramètres de ce qu'on pourrait appeler un changement dans le mode de socialité.

La conséquence est que la société civile, cette « sphère éthique » (Cohen et Arato, 1992), doit être envisagée non comme la seule rencontre d'individus, mais comme un domaine constitué par des mouvements sociaux, des associations, des partis, des syndicats (Hirst, 1997). C'est de cette dimension organisationnelle dont traite ce rapport.

1.3 Retour sur les groupes communautaires

Dans cette perspective, ce document aborde un type d'acteur important dans la société québécoise : les *groupes communautaires*. L'expression est en elle-même parlante, succédant aux *groupes populaires* des années 1970. Basés sur un passé de militance, articulés à des préoccupations qui sont aussi celles des approches caritatives classiques, sujets à l'instrumentalisation et aux demandes de sous-traitance des appareils d'État, ils ont des bases souvent contradictoires qui rendirent problématique leur définition et leur reconnaissance. Cette problématisation, c'est le cas de le dire, exige un effort croissant des organisations pour fournir une « autodéfinition » d'elles-mêmes, réflexivité dont participe le présent rapport de recherche. De plus, les transformations accélérées de leurs bases sociales (montée des formes de travail a-typiques, « nouveaux pauvres », apparition du chômage d'exclusion, éclatement des familles, exode des jeunes, etc.), avec l'espèce d'opacité des rapports sociaux qui les accompagnait, redonna à la notion de social une utilité renouvelée.

Mais le contexte colora le sens à donner au terme de société civile, car elle réapparut comme un ensemble de sous-contractants de l'État, qui utilisa les moindres coûts et la flexibilité de l'emploi des « secteurs communautaires » comme une occasion de lutter contre la crise fiscale héritée des années 1970. C'est ce qui explique que de nombreux travaux sur les groupes communautaires se bornent à les considérer sous l'angle de leur

rapport aux appareils d'État et, en particulier, au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Cette dimension, évidemment importante, est cependant loin de rendre compte de la totalité de l'objet. Les groupes communautaires ne sont pas un secteur. Ils sont une partie de la société civile, où on retrouve aussi des mouvements sociaux, des syndicats, des associations volontaires, des partis politiques, des organisations non gouvernementales (ONG) et des entreprises d'économie sociale. Le réseau de ces groupes et organisations compose un espace dialogique qui n'est pas seulement leur « environnement » (leur extérieur) mais fait partie de leur base constitutive. Le réseautage n'est pas surajouté, mais fait partie de leur être.

Il faut donc comprendre les groupes communautaires comme s'inscrivant dans la société civile. Ce terme désigne un ensemble plus ou moins lâchement structuré d'organisations dont les bases idéologiques et organisationnelles se situent hors des sphères strictement conçues de l'échange marchand et des rapports politiques. Cela n'exclut évidemment pas l'existence de relations avec ces « secteurs », mais les organisations de la société civile ne se réduisent pas à ce que déterminent ces deux ensembles de rapports sociaux. *On peut considérer que la contribution essentielle des organismes communautaires tient à la constitution et au maintien — ou, si on préfère, à la production et à la reproduction — de ce domaine de la vie collective qu'on appelle « le social ».* Ils ne sont pas les seuls à le faire; d'autres organisations y œuvrent aussi : associations volontaires, syndicats, mouvements sociaux.

Cette dimension collective implique une part spécifique dans le politique et dans l'économique, qui ne se limite pas à la représentation d'intérêts. Les groupes communautaires tissent le social d'une façon spécifique (Klein et Gagnon, 1989). On en verra quelques traces à partir de l'analyse des emplois, des structures formelles, etc. En plus de renseigner sur un aspect de plus en plus important du marché du travail dans le secteur des services, on pourra donc y trouver matière à réflexion sur l'articulation du social et de l'économique. On pourra interpréter dans le même sens les pages consacrées aux revenus et dépenses. De façon analogue, l'analyse du réseautage, de la participation aux diverses instances, etc. peuvent être vues comme une façon de décrire les frontières (et donc les

passages) entre la vie sociale et la vie politique. Enfin, les nombreuses informations sur les services rendus aux personnes, les activités, la place des bénévoles, les caractéristiques des « clientèles », etc. permettent de voir comment se structurent les articulations entre le personnel et le collectif, lieu de manifestation la plus claire de ce « public primaire » dont parlait Caillé.

2. L'action communautaire : un portrait de son impact sur la société civile locale⁵

Dans cette section, nous présentons le portrait de la contribution sociale et économique apportée par les groupes communautaires à l'intérieur de leurs milieux dressé à partir de l'enquête. La présentation est divisée en cinq sections. La première présente de façon globale les groupes qui ont participé, autrement dit l'échantillon, ainsi que les répondants à l'enquête.

La deuxième section présente l'ancrage des groupes communautaires dans ses dimensions spatio-temporelle, sociale et politique. L'ancrage spatio-temporel réfère à la localisation géographique des groupes, au territoire couvert par leurs activités ainsi qu'à leur pérennité dans leur milieu. L'ancrage social sera analysé en fonction de trois paramètres : l'importance du bénévolat, les populations rejointes et le membership des groupes. L'ancrage politique, pour sa part, sera regardé sous l'angle des instances décisionnelles et du réseautage. Les liens qu'entretiennent les groupes communautaires avec les autres acteurs du développement local seront analysés selon les caractéristiques des collaborations entretenues et des bénéfices que les groupes en retirent.

La troisième section présente les activités et les services offerts par les groupes communautaires. Nous verrons quels sont les secteurs d'intervention prioritaires des groupes qui ont participé à notre enquête et quels sont les outils qu'ils mettent en œuvre pour réaliser leurs objectifs et contribuer au développement des communautés auxquelles ils appartiennent.

La quatrième section se consacre à l'analyse des emplois générés par les groupes communautaires. Nous regarderons spécifiquement les emplois réguliers au sein des groupes ainsi que ceux qui découlent des programmes d'employabilité gouvernementaux. Les données sociodémographiques usuelles (âge, sexe, scolarité) ainsi que celles sur les salaires seront les principales variables examinées pour ces deux catégories. De plus, pour

⁵ Ce chapitre est une version modifiée et enrichie d'un texte diffusé en septembre 2003 par la Table nationale des CDC sous le titre : « Mobilisation et dynamisation des ressources territoriales : un portrait de la contribution des groupes communautaires au développement local et régional. »

les emplois réguliers, nous regarderons trois aspects des conditions de travail soit les bénéfices marginaux, la durée d'emploi et la formation.

La cinquième section porte sur les aspects économiques. Une attention particulière sera accordée aux sources de financement des groupes communautaires (gouvernements, autofinancement, etc.), à la récurrence des budgets, au soutien économique informel dont ils peuvent bénéficier (dons non monétaires) ainsi qu'aux difficultés liées au financement. Nous analyserons aussi les dépenses injectées dans le milieu par les groupes communautaires sous différentes formes (salaires, immobilisation, etc.).

En conclusion, après analyse de la contribution des groupes communautaires au développement des communautés locales, nous soulignerons les défis auxquels ils doivent faire face quant à leur reconnaissance interne et externe. Il s'agit, entre autres, des aspects concernant le roulement et la formation du personnel et, bien entendu, des difficultés vécues par la majorité d'entre eux à l'égard de leur financement.

2.1 L'échantillon : les groupes et les répondants

Avant de présenter les résultats, précisons que notre échantillonnage n'est pas aléatoire. Dès lors, les groupes et les CDC qui ont accepté de participer à l'enquête et qui ont répondu au questionnaire ainsi que les résultats⁶ que nous présentons ici ne sont pas représentatifs, d'un point de vue statistique, de l'ensemble des groupes communautaires. Il demeure que leur nombre est assez important pour qu'on puisse tirer des informations permettant de répondre aux objectifs généraux de la recherche. Par ailleurs, les groupes ont eux-mêmes remplis le questionnaire sans la supervision directe des chercheurs. Ainsi, les questions ont pu être interprétées différemment selon les groupes et les CDC et ce, même si une formation à cet égard leur a été donnée. Il peut donc y voir quelques écarts liés à ce fait dans les réponses apportées. La saisie des données et leur validation a tenté, lorsqu'il était possible et lorsque l'information donnée le permettait, de les réduire.

⁶ La somme des pourcentages n'égal pas toujours 100 en raison des arrondissements.

Un total de 294 groupes a participé à l'enquête. Nous avons retenu, pour les besoins du présent rapport, 282 groupes communautaires⁷. Ces 282 groupes sont membres de quatorze CDC réparties dans plusieurs régions de la province, couvrant un territoire allant de l'Est du Québec à la métropole montréalaise; une diversité de situations se retrouve ainsi représentée par notre échantillonnage. Au moment de l'enquête, la CDC des Chenaux et la CDC de Trois-Rivières n'en formaient qu'une seule (la CDC de Francheville). Nous avons choisi de les distinguer afin de refléter la situation actuelle et ce, à la demande des deux CDC concernées et de la TNCDC. La répartition spatiale des groupes selon leur CDC d'appartenance est illustrée au Tableau 1. Notons que, dans cette distribution, 12 groupes possèdent une double appartenance, c'est-à-dire qu'ils sont membres de deux CDC. Ces groupes sont identifiés en caractères italiques.

Tableau 1 : Répartition des groupes participants à l'enquête selon leur CDC d'appartenance

CDC d'appartenance	Groupes	
	Nombre	%
Trois-Rivières	53	18,8
KRTB (Kamouraska-Rivière-du-Loup-Témiscouata-Les Basques)	38	13,5
Maskoutains	28	9,9
La Pointe	18	6,4
Vaudreuil-Soulange	18	6,4
Maskinongé	17	6,0
Matapédia	17	6,0
De l'Érable	16	5,7
Asbestos	16	5,7
Rivière-des-Prairies	14	5,0
Rosemont	10	3,5
Des Chenaux	10	3,5
Nicolet-Yamaska	9	3,2
Bécancour	6	2,1
<i>Bécancour et Nicolet-Yamaska</i>	6	2,1
<i>De l'Érable et Bois-Francs</i>	5	1,8
<i>De la Pointe et Rivière-des-Prairies</i>	1	0,4
Nombre total de réponses	282	100

⁷ Une corporation de développement économique communautaire (CDEC), une fédération et dix CDC, qui sont en fait des regroupements d'organismes d'une autre nature que les autres groupes, n'ont pas été retenues dans la compilation.

Les personnes qui ont répondu à l'enquête au nom des groupes participants sont, dans une forte proportion (83 % des cas), responsables de la coordination des activités et des services offerts par les organismes communautaires (Tableau 2). Elles possèdent généralement une longue expérience de travail au sein des groupes communautaires. En effet, près de 60 % des personnes répondantes disent être depuis plus de 5 ans à l'emploi du groupe en question (Tableau 3). De plus, près des deux tiers occupent leur fonction depuis plus de 3 ans (Tableau 4). Les personnes qui ont répondu à l'enquête possèdent donc une forte connaissance des activités et du fonctionnement des groupes pour lesquels elles ont répondu.

Tableau 2 : Fonction occupée par la personne répondante

Fonctions	Groupes	
	Nombre	%
Coordination / direction	231	82,5
Administration / comptabilité / gestion	30	10,7
Intervention / animation / développement / travail communautaire	10	3,6
Secrétariat	4	1,4
Autres fonctions	5	1,8
Nombre total de réponses	280	100

Tableau 3 : Années d'expérience de la personne répondante au sein du groupe

Ancienneté dans le groupe	Groupes	
	Nombre	%
Moins de 1 an	8	2,8
1 à 4 ans	105	37,4
5 à 10 ans	101	36,0
11 ans et plus	67	23,8
Nombre total de réponses	281	100

Tableau 4 : Années d'expérience de la personne répondante dans sa fonction actuelle

Ancienneté dans la fonction	Groupes	
	Nombre	%
Moins de 2 ans	97	34,4
3 à 7 ans	113	40,1
8 et plus	72	25,5
Nombre total de réponses	282	100

La presque totalité des groupes qui ont participé à l'enquête (96 %) sont des organismes à but non lucratif (OBNL) avec charte (Tableau 5). L'année de référence des données

correspond majoritairement à la période 2000-2001 (année fiscale se terminant en mars 2001).

Tableau 5 : Répartition des groupes selon leur statut juridique

Statuts juridiques	Groupes	
	Nombre	%
Organisme sans but lucratif avec charte	270	95,7
Coopérative	9	3,2
Autres (collective)	3	1,1
Nombre total de réponses	282	100

L'enquête demandait d'identifier le genre de groupe (Tableau 6). Près de la moitié d'entre eux (47,2 %) sont des organismes offrant des services à une population spécifique (femmes, jeunes, personnes handicapées, chômeurs, etc.). Les groupes s'adressant à la population en général viennent en second lieu (17 % des réponses). Les groupes d'entraide et les organismes de promotion et de défense de droit occupent les troisième et quatrième positions. Les groupes de prévention viennent en cinquième position avec 6 % des réponses. Nous avons constitué une catégorie particulière pour les Centres de la petite enfance (CPE), car ces derniers posent une problématique spécifique surtout à l'égard du financement (*cf infra* : Financement).

Tableau 6 : Répartition des groupes selon leur genre

Genres de groupe	Groupes	
	Nombre	%
Services à des populations spécifiques	133	47,2
Services à la population générale	48	17,0
Entraide	41	14,5
Promotion et défense de droits	30	10,6
Prévention	16	5,7
CPE	14	5,0
Nombre total de réponses	282	100

2.2 L'ancrage territorial des groupes communautaires

Cette partie du rapport porte sur l'ancrage des groupes communautaires dans leur milieu d'appartenance. L'enquête nous permet d'analyser certaines des dimensions territoriales, sociales et politiques de cet ancrage et de répondre à des questions au sujet de la portée

territoriale des activités assurées par les groupes, leur stabilité, leurs bénévoles, leurs « clientèles », leurs processus décisionnels, leurs partenaires, ainsi que de leurs réseaux.

2.2.1 *Des groupes profondément ancrés localement*

Lorsqu'on demande aux groupes communautaires de délimiter le territoire couvert par leurs activités (Tableau 7), c'est l'échelle de la MRC qui ressort majoritairement (44 % des réponses). En additionnant le local « traditionnel », c'est-à-dire le quartier (13 %) et la municipalité (24 %), au « nouveau local » représenté par la MRC, le territoire de référence et d'appartenance des groupes communautaires relève à plus de 80 % de l'échelle locale⁸. La Région administrative s'avère d'une certaine importance avec près de 16 % des réponses, tandis que les échelles provinciale, nationale et internationale ne sont que rarement des espaces de référence pour leurs activités.

Tableau 7 : Répartition des groupes selon leur échelle d'intervention

Territoires	Groupes	
	Nombre	%
MRC	123	43,9
Municipalité(s)	68	24,3
Région	44	15,7
Quartier(s) ou arrondissement(s)	35	12,5
Province	7	2,5
National ou international	3	1,1
Nombre total de réponses	280	100

2.2.2 *Des groupes répartis en milieu urbain et en milieu rural*

Près de la moitié (49 %) des groupes qui ont participé à notre enquête est localisée en région intermédiaire, à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal et dans l'axe de la vallée du Saint-Laurent. 20 % d'entre eux se trouvent en région périphérique, principalement dans l'Est du Québec et dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent. 30 % des groupes sont localisés en région centrale et à l'intérieur de la grande région métropolitaine de Montréal (Tableau 8). En appliquant à notre échantillonnage la classification entre les MRC rurales et les MRC urbaines établie par la Politique nationale

⁸ Sur les différenciations entre local traditionnel et nouveau local, une recherche récente montre que les délimitations territoriales récentes instituent des solidarités territoriales nouvelles délimitant des territoires locaux nouveaux d'action collective. Voir Klein, Tardif, Carrière et Lévesque (2003).

de la ruralité, nous retrouvons une répartition des groupes équivalente entre l'urbain et le rural (52 et 48 % respectivement). Ces chiffres indiquent que l'action communautaire est présente aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 8 : Répartition en pourcentage des groupes selon leur localisation géographique

Localisations	Groupes		Total (%)
	% MRC urbaine	% MRC rurale	
Région centrale	28,7	2,8	31,6
Région intermédiaire	18,4	30,1	48,6
Région périphérique	4,6	15,2	19,9
Total (%)	51,8	48,2	100

2.2.3 Des groupes stabilisés constitués en réponse à l'action de l'État

Une forte proportion des groupes communautaires (près de 55 %) avaient déjà plus de 10 ans d'existence lors de l'enquête en 2002 (Tableau 9). En effet, 154 groupes se sont incorporés avant 1991. Ces groupes ont donc acquis une certaine stabilité dans leur milieu. De plus, la quasi-totalité de ces groupes ont vu le jour après le tournant des années 1980, alors que les politiques de développement territorial et socioéconomique ont changé d'orientations pour mettre davantage l'accent sur les potentiels locaux, sur la concertation et le partenariat privé-public. Les groupes communautaires participent ainsi à ce mouvement de restructuration de l'action publique.

Tableau 9 : Répartition des groupes selon leur année d'incorporation

Années	Groupes	
	Nombre	%
Avant 1980	30	10,6
1981 à 1985	64	22,7
1986 à 1990	60	21,3
1991 à 1995	72	25,5
1996 à 2000	52	18,4
Après 2000	4	1,4
Nombre total de réponses	282	100

2.3 L’ancrage social : des groupes qui mobilisent le bénévolat au service d’une population précaire

Cette section analyse la base d’appui social que possèdent les groupes communautaires dans leurs milieux à partir des données sur l’implication des bénévoles et des membres dans la planification et la réalisation de leurs activités. Nous regarderons aussi les caractéristiques des populations rejointes par ces dernières.

2.3.1 *Un bassin de bénévolat essentiellement féminin*

Il a été demandé aux répondants d’évaluer le nombre de bénévoles ayant participé à leurs activités. Il peut être estimé que les 282 groupes communautaires ont profité, au total, de l’appui de 10 167 personnes bénévoles sur une base régulière, dont 68 % des femmes⁹. L’ensemble de ces bénévoles ont fourni pour plus de 125 000 heures de bénévolat au cours du mois précédant l’enquête, ce qui correspondrait à, en moyenne, environ 490 heures de bénévolat pour chacun des groupes ou encore, un peu plus de 14 semaines de travail de 35 heures pour une personne dans chacun des groupes.

La plupart des groupes communautaires qui ont participé à l’enquête (81 %) a une base réduite de bénévolat (entre 1 et 50 personnes) (Tableau 10). La médiane se situe à 14 bénévoles par groupe : c’est-à-dire que 50 % des groupes ont moins de 14 bénévoles et l’autre moitié plus de 14 bénévoles¹⁰. Le plus grand nombre de bénévoles enregistré pour un groupe est de 587 personnes.

Tableau 10 : Répartition des groupes selon le nombre de bénévoles

Nombre de bénévoles	Groupes	
	Nombre	%
0	8	3,0
1 à 50	219	80,8
51 à 100	20	7,4
101 et plus (maximum = 587)	24	8,9
Nombre total de réponses	271	100

⁹ Ces pourcentages ne portent que sur une partie des effectifs (5 130 femmes et 2 392 hommes). Ceci est dû au fait que plusieurs répondants étaient incapables d’identifier le sexe des bénévoles. Plusieurs groupes ne tiennent pas des statistiques en ce qui concerne les bénévoles ou les clientèles rejointes. Mais, même si la répartition évoquée ne concerne qu’une partie des groupes, nous n’avons pas d’indications nous empêchant de la généraliser à l’ensemble.

¹⁰ À cause de l’écart important entre les différents groupes, souvent nous utiliserons la médiane comme indication de la valeur centrale au lieu de la moyenne.

Pour près de la moitié des groupes, les bénévoles fournissent entre 1 à 50 heures par mois (Tableau 11). La valeur médiane se trouve à 50 heures par groupe. Il faut aussi souligner que, pour un peu plus de 20 % des groupes, le nombre d'heures de bénévolat est très important : plus de 200 heures au cours du dernier mois. C'est donc plus de cinq semaines de travail de 35 heures pour une personne dans ces 55 groupes.

Tableau 11 : Répartition des groupes selon le nombre d'heures de bénévolat fournies durant le mois précédant l'enquête

Heures de bénévolat	Groupes	
	Nombre	%
0	9	3,5
1 à 50	124	48,8
51 à 200	66	26,0
201 à 400	19	7,5
401 et plus (maximum 65 237)	36	14,2
Nombre total de réponses	254	100

Dans une forte proportion, les bénévoles sont aussi membres des groupes (pour 73 % des groupes) (Tableau 12). Ils sont des travailleur-euse-s ou des retraité-e-s dans 62 % et 53 % des cas respectivement. Les personnes sans-emploi ainsi que celles aux études sont aussi actives et donnent bénévolement de leur temps dans approximativement 35 % des groupes communautaires. Il est à noter que ces réponses ne sont pas exclusives (on peut être à la fois membre et retraité, par exemple).

Tableau 12 : Répartition des groupes selon le statut socioprofessionnel de leurs bénévoles (N=271)

Statuts socioprofessionnels	Groupes où prend place le bénévolat	
	Nombre	%
Membre	199	73,4
Travailleur	169	62,4
Retraité	144	53,1
Sans emploi	113	41,7
Étudiant	88	32,5
Autre	38	14,0

Les personnes bénévoles sont fortement impliquées dans tous les aspects du fonctionnement des groupes communautaires (Tableau 13). Nous les retrouvons représentées à l'intérieur des conseils d'administration (dans 91 % des groupes). Elles

siègent dans les comités de travail (54 % des groupes). Elles interviennent auprès des usagers et des populations rejointes (47 % des groupes). On note aussi que près du quart des groupes dépend des bénévoles pour assurer les postes d'administration, de secrétariat et d'entretien. De même que, pour 17 % des groupes, la coordination des activités est assurée par des bénévoles. La participation des bénévoles à l'élaboration des activités d'autofinancement comme les levées de fonds, ou de la production des services, etc., est aussi très importante (33 % des groupes).

Tableau 13 : Répartition des groupes selon la fonction assurée par les bénévoles (N=270)

Fonctions	Groupes où prend place le type de bénévolat	
	Nombre	%
Bénévoles au conseil d'administration	246	91,1
Comités de travail	145	53,7
Intervention	128	47,4
Administration	74	27,4
Secrétariat	71	26,3
Entretien	66	24,4
Coordination	46	17,0
Autres (levées de fonds, activités diverses, cuisines collectives, etc.)	90	33,3

Nous constatons donc une forte implication des bénévoles à l'intérieur des groupes communautaires dans toutes les étapes de la gestion et de la réalisation de leurs activités. Ainsi, la population locale s'implique en assez grand nombre dans les groupes; elle s'y investit en temps donné bénévolement, leur permettant d'atteindre leurs objectifs.

2.3.2 Le membership : une forme de militantisme

Les groupes communautaires étudiés regroupaient, au total, 50 675 membres individuels, avec une proportion de près de 60 % de femmes. La valeur médiane est de 80 membres par groupe. Nous avons pu aussi dénombrer 785 membres corporatifs pour 74 groupes qui ont répondu spécifiquement à cette question. Nous avons pu détecter la présence de membres corporatifs dans environ 15 % des groupes.

Dans plus de 90 % des groupes, les conditions pour devenir membre sont établies dans leurs statuts et règlements (Tableau 14). Il est à noter que généralement, les groupes qui ne

possèdent pas de définition formelle du statut de membre utilisent approximativement les mêmes conditions, à savoir :

- le partage des objectifs du groupe (72 % des groupes);
- le paiement d'une cotisation annuelle (49 % des groupes);
- l'acceptation de la candidature par le Conseil d'administration (CA) (40 % des groupes);
- être usager ou usagère des services (35 % des groupes).

La condition la plus fréquente pour devenir membre est celle qui concerne le partage des objectifs du groupe, ce qui désigne une forme de militantisme. On remarque par ailleurs dans les critères « Autres » l'obligation de fournir certaines heures de bénévolat ou, encore, l'obligation d'être résidant sur le territoire couvert par les activités du groupe. Ces deux aspects fondamentaux sont intimement liés à la définition du communautaire : la dimension sociale de l'implication dans la collectivité ainsi que la dimension territoriale de cette dernière.

Tableau 14 : Répartition des groupes selon les conditions pour devenir membre (N=261)

Critères	Groupes stipulant la condition pour devenir membre	
	Nombre	%
Partager les objectifs du groupe	187	71,6
Payer une cotisation	127	48,7
Etre accepté par le conseil d'administration	103	39,5
Etre utilisateur des services	91	34,9
Avoir un âge particulier	56	21,5
Appartenir à groupe-cible	52	19,9
Représenter un autre organisme	26	10,0
Autre critère (être résidant, bénévolat, etc.)	41	15,7

2.2.3 Les populations rejointes : des gens en situation socioéconomique fragile

Les groupes communautaires, rappelons-le, sont actifs à l'échelle locale dans plus de 80 % des cas. Le nombre total des personnes rejointes par leurs activités et leurs services au cours

de l'année précédant l'enquête peut être estimé à 826 929 personnes¹¹, avec une composante féminine approximative de 62 %. Ainsi, les activités de chacun des groupes touchent un nombre important de personnes. La valeur médiane est de 350 personnes par année, rejointes directement dans une proportion de plus de 90 % des cas (Tableau 15).

Tableau 15 : Répartition des groupes selon les modalités d'accès à leurs services

Modalités d'accès	Groupes utilisant une modalité d'accès	
	Nombre	%
Directement	234	83
Indirectement	28	9,9
Les deux à la fois	20	7,1
Nombre total de réponses	282	100

Notre questionnaire demandait aux répondants d'identifier les trois principales catégories de populations touchées par leur groupe par l'intermédiaire de leurs activités et de leurs services (Tableau 16). À partir des réponses obtenues, nous voyons se dégager une certaine typologie des populations rejointes.

Un pourcentage important des groupes rejoint des populations définies selon des critères très larges. En effet, 105 groupes, soit 37 %, s'adressent aux familles. Dans une proportion semblable (33 %), les groupes de notre enquête rejoignent l'ensemble de la population sans distinction des problématiques socioéconomiques ou démographiques. Les personnes à faibles revenus, les jeunes, les femmes, les enfants ou les personnes sans emploi constituent la population cible pour des pourcentages plus réduits des groupes (moins de 25 %). Puis, un troisième type de clientèle est constitué de personnes avec des problématiques de santé ou nécessitant des formes d'attention particulière (personnes ayant des problèmes de santé mentale ou physique, les personnes handicapées, les personnes âgées) (entre 10 et 15 % des groupes). Vient ensuite une dernière catégorie de personnes, définie à partir de problèmes spécifiques (alcoolisme, toxicomanie, analphabétisme, itinérance, etc.) (moins de 10 % des groupes). Au sujet de la population-cible, il faut comprendre que les réponses obtenues ne sont pas exclusives. Au contraire, nous retrouvons généralement un amalgame des

¹¹ Ces chiffres constituent une approximation : certains groupes (environ une quinzaine) ont indiqué le nombre de familles en lieu et place d'individus. Nous avons donc compté deux personnes par famille, ce qui représente un minimum réaliste mais qui ne couvre pas l'ensemble des combinaisons possibles.

problématiques comprenant une catégorie de population large, avec une seconde plus délimitée en regard des catégories socioéconomiques ou de santé et une autre plus spécifique défini à partir de services plus précis. Par exemple, un groupe pourrait nous indiquer un choix de réponses donnant, en premier lieu l'ensemble de la population, en deuxième lieu les femmes, et, en troisième lieu, les personnes ayant des problèmes de santé mentale.

Tableau 16 : Répartition des groupes selon le type de population desservie (N=282)

Types de population-cible	Groupes	
	Nombre	%
Familles	105	37,2
Ensemble de la population	94	33,3
Personnes appauvries	66	23,4
Jeunes	53	18,8
Femmes	52	18,4
Enfants	50	17,7
Personnes sans emploi	40	14,2
Personnes avec problèmes santé mentale	39	13,8
Personnes handicapées	36	12,8
Personnes âgées	35	12,4
Personnes avec problèmes santé physique	26	9,2
Hommes	15	5,3
Personnes alcooliques / toxicomanes	13	4,6
Personnes analphabètes	12	4,2
Communauté culturelle ou autochtone	7	2,4
Itinérants	6	2,1
Autres	27	9,5

Par la suite, nous avons demandé aux répondants d'identifier les trois principaux statuts socioéconomiques des populations qu'ils rejoignent par leurs activités et leurs services (Tableau 17). En agrégeant les réponses des 187 groupes qui ont pu répondre à cette question, nous voyons que les personnes recevant les prestations de la sécurité du revenu (bien-être social) constitue la population rejointe par plus de trois quarts des groupes. Les salariés et les prestataires de l'Assurance-emploi sont les deux autres plus importantes catégories socioéconomiques rejointes.

Tableau 17 : Répartition des groupes selon le statut socioéconomique des populations rejointes (N=187)

Statuts socioéconomiques des populations rejointes	Groupes	
	Nombre	%
Prestataires de la sécurité du revenu (assistés sociaux)	147	76,6
Salariés	87	46,5
Prestataires de l'assurance-emploi	76	40,6
Retraités	62	33,1
Sans chèque	58	31,0
Autres prestations	27	14,4
Autres (Enfants, Jeunes)	27	14,4

Quant à l'âge des personnes rejointes par les groupes (Tableau 18), ceux-ci s'adressent, dans des proportions de 50 % et plus, à des personnes qui se retrouvent au milieu de leur vie, c'est-à-dire entre 25 et 54 ans. Les groupes rejoignent ainsi des personnes qui sont majoritairement situées à un moment de leur cycle de vie où les aspects familiaux et professionnels sont très importants. On note aussi que près du tiers des groupes s'adressent à des enfants (moins de 14 ans) et un autre tiers à des jeunes adolescents ou jeunes adultes (15 à 24 ans). Les données sur le statut socioéconomique et sur l'âge des personnes rejointes viennent réaffirmer les résultats mentionnés plus haut sur les types de populations-cibles (famille, ensemble de la population, personnes pauvres, etc.)

Tableau 18 : Répartition des groupes selon le groupe d'âge des populations rejointes (N=212)

Groupes d'âge	Groupes	
	Nombre	%
0-14 ans	74	34,9
15-24 ans	75	35,4
25-34 ans	103	48,6
35-44 ans	120	56,6
45-54 ans	108	50,9
55-64 ans	58	27,4
65 ans et plus	41	19,3

2.4 La gouvernance : des structures participatives

Cette section analyse deux dimensions de la gouvernance des groupes, notamment la composition des instances de prise de décision. La quasi totalité des groupes possède comme instances décisionnelles une Assemblée générale annuelle (AGA) et un conseil

d'administration (CA) (Tableau 19). Les conseils exécutifs (CE) sont présents dans une moindre mesure (dans moins de 25 % des groupes) ainsi que les comités et les « collectives » (moins de 34 % des groupes). En moyenne, les CA se sont réunis dix fois durant la dernière année. Les comités se rencontrent approximativement à la même fréquence, tandis que les CE sont beaucoup moins actifs. Ceux-ci ne se sont rencontrés qu'une fois par année seulement en moyenne. Dans près de 60 % des groupes, c'est l'assemblée générale qui est responsable de l'élaboration des orientations des groupes communautaires, de même que le conseil exécutif lorsque celui-ci existe. Pour leur part, les Comités ont pour fonction la planification ainsi que la réalisation des activités des groupes (23 % des groupes).

Tableau 19 : Répartition des groupes selon les instances décisionnelles (N=282)

Instances décisionnelles	Groupes	
	Nombre	%
Assemblée générale annuelle	265	94,3
Conseil d'administration	262	93,2
Conseil exécutif	66	23,5
Comités divers	64	22,8
Autres (comité non permanent, collective)	27	9,6

La majorité des CA possèdent entre sept et neuf sièges, la moyenne générale étant de neuf personnes, mais la valeur la plus fréquente est de sept personnes. Il y avait 2 238 sièges disponibles dans les CA des groupes en 2000-2001. La répartition de ces sièges est indiquée au Tableau 20.

Tableau 20 : Composition des conseils d'administration et droits de vote

Types de poste	Nombre total de sièges	Pourcentage des sièges	Postes par type pour le CA-type	Groupes accordant le droit de vote aux différents types de poste
Membres	1081	48,3	4	185 / 188
Usagers	293	13,0	1	98 / 100
Bénévoles	246	10,9	1	56 / 59
Citoyens	171	7,6	1	46 / 49
Coordination/direction	148	6,6	1	52 / 144
Employés	107	4,7	0	64 / 86
Extérieurs 1	46	2,1	1	46 / 46
Membres associés	45	2,0	0	18 / 18
Extérieurs 2	21	0,9	0	15 / 16
Autres	80	3,5	0	31 / 34
Total	2238	100	9	-

La composition typique d'un CA (neuf membres) est de : quatre sièges pour les membres; un représentant des usagers; un représentant des bénévoles; un représentant des citoyens; un représentant extérieur (souvent une personne du secteur public ou parapublic avec une affinité sectorielle comme les Centres locaux de services communautaires (CLSC)) et un représentant de la coordination ou de la direction. Toutes ces personnes possèdent généralement le droit de vote, à l'exception des représentants de la direction ou de la coordination (droit de vote accordé dans 36 % des groupes seulement).

2.5 Le réseautage : des collaborations sectorielles territorialisées

Les groupes communautaires ne travaillent pas en vase clos (Tableau 21). La presque totalité d'entre eux, soit 98 %, disent collaborer avec les autres organismes communautaires et avec les secteurs public et parapublic (83 %). Les collaborations avec les autres secteurs (syndicats, communautés religieuses, chambres de commerces, etc.) sont cependant moins importantes comparativement aux deux premiers secteurs, ce qui confirme la relation directe de type partenarial que les groupes ont avec le gouvernement. Toutefois, elles demeurent présentes quand même pour près de 50 % des groupes.

Tableau 21 : Pourcentage des groupes selon leur collaboration avec d'autres types d'organisation (N=281)

Présence ou absence de liens de collaboration	Liens avec des organisations		
	Communautaires	Publiques et parapubliques	Autres
Présence de liens de collaboration	97,2 %	83,0 %	46,6 %
Absence de liens de collaboration	2,8 %	17,0 %	53,4 %
Nombre total de groupes	281	276	266

Nous avons pu relever et identifier des liens de collaboration avec :

- 1 491 organisations du secteur communautaire;
- 842 organisations du secteur public et parapublic;
- 317 organisations des autres secteurs (Tableau 22).

Ce qui indique, qu'en moyenne, chacun des groupes travaille et entretient des contacts formels et / ou informels avec :

- cinq organisations du milieu communautaire;
- trois organisations publiques et parapubliques;
- une organisation des autres secteurs.

Tableau 22 : Collaborations des groupes en nombre et en moyenne selon le type d'organisation collaboratrice

Liens de collaboration	Liens avec des organisations		
	Communautaires	Publiques et parapubliques	Autres
Nombre	1 491	842	317
Moyenne par groupe	5,3	3	1,2

L'enquête demandait par la suite aux répondants d'identifier les trois lieux de collaboration ou organismes collaborateurs les plus significatifs pour la réalisation de leurs activités dans chacun de ces secteurs (communautaire, public / parapublic et autres). Ceci nous a permis d'analyser plus en profondeur :

- 649 liens de collaboration communautaire – communautaire;
- 455 liens communautaire – public et parapublic;
- 144 liens communautaire – autre secteur.

Afin de réaliser une analyse plus fine de ces liens de collaborations et de caractériser le réseau dans lequel s'insèrent les groupes, l'enquête demandait aux répondants de préciser, pour chacun des liens identifiés, l'organisme partenaire, la portée territoriale de la collaboration, le type de collaboration, les principaux bénéfices retirés, les objectifs de l'organisme partenaire, ainsi que le cadre de la collaboration.

2.5.1 Les collaborations avec le secteur communautaire

Sur les 273 groupes qui disent collaborer avec d'autres acteurs communautaires, 263 ont complété la section descriptive des liens. Les résultats de cette partie se basent donc sur les réponses de ces 263 groupes et des 649 liens qu'ils ont mentionnés. Près de la moitié de ces liens (49,6 %) sont qualifiés de sectoriels par les groupes. Les collaborations sont donc

majoritairement ciblées dans les champs problématiques proches du travail de chacun des groupes. Toutefois, il existe une certaine ouverture face aux autres domaines d'activités, où il y a probablement une recherche de complémentarité pour le fonctionnement du groupe. Plus de 60 % des collaborations se réalisent avec un organisme auquel les groupes attribuent une fonction de développement local ou régional.

Nous retrouvons ces deux paramètres dans l'identification des organismes collaborateurs (Tableau 23). En effet, on remarque que ce sont les regroupements d'organismes qui sont le plus souvent nommés comme organismes collaborateurs les plus significatifs pour les groupes communautaires. Ces regroupements constituent près de 50 % des 649 liens répertoriés dans cette catégorie. De plus, les tables de concertation¹² constituent « les lieux » privilégiés de la collaboration entre les groupes du secteur communautaire. Les groupes collaborent aussi avec les autres groupes communautaires locaux; nous retrouvons près de 30 % des liens de cette nature.

Tableau 23 : Répartition des liens selon les organismes communautaires collaborateurs (N= 263)

Organismes	Liens de collaboration	
	Nombre	%
Autre groupe communautaire local	181	27,9
Regroupement d'organismes communautaires	179	27,6
Tables de concertation / thématiques / comités	136	21,0
CDC	133	20,5
Groupes de femmes	20	3,1
Total	649	100

Le niveau territorial des collaborations de communautaire à communautaire recouvre l'échelle de la MRC et l'échelle régionale dans des proportions équivalentes (Tableau 24). Toutefois, si nous additionnons les deux échelles locales (MRC et municipalité), nous voyons que ce niveau local regroupe pour un peu plus de 50 % des liens de collaboration communautaire – communautaire. La fonction généralement attribuée à ce genre de collaboration vise essentiellement la concertation; c'est presque 50 % de l'ensemble des

¹² Ici les tables de concertation regroupent souvent des organisations provenant des autres secteurs. Nous avons choisi de les conserver à l'endroit où elles ont été identifiées. De la même façon, si ces dernières étaient nommées dans le secteur public et parapublic, elles ont été comptabilisées dans le secteur public et parapublic.

liens recensés (Tableau 25). Les répondants identifient les échanges d'information et la formation comme les deux principaux bénéfices liés à ces liens (Tableau 26).

Tableau 24 : Répartition des liens de collaboration avec des organismes communautaires selon leur échelle d'action (N= 263)

Échelles	Liens de collaboration	
	Nombre	%
MRC	205	32,0
Régional	205	32,0
Municipal	136	21,3
Provincial	93	14,5
Fédéral	1	0,2
Total	640	100

Tableau 25 : Répartition des liens de collaboration avec des organismes communautaires selon le type de collaboration (N= 263)

Types de collaboration	Liens de collaboration	
	Nombre	%
Concertation	333	47,2
Représentation	194	27,5
Collaboration informelle	118	16,7
Coalition	61	8,6
Total	706	100

Tableau 26 : Répartition des liens de collaboration avec des organismes communautaires selon les bénéfices retirés (N= 263)

Bénéfices	Liens de collaboration	
	Nombre	%
Échange d'informations	415	28,6
Formation	293	20,2
Collaboration à des projets	264	18,2
Visibilité	191	13,2
Échanges de services	110	7,6
Financement	61	4,2
Référence	58	4,0
Total	1450	100

Le réseautage des groupes communautaires avec les autres acteurs du secteur communautaire prend une configuration à la fois verticale et horizontale, autant sectorielle qu'intersectorielle, avec des organismes qui travaillent généralement dans une optique de développement local et/ou régional. Ces réseautages auront comme résultat la densification

des relations à un niveau local et le renforcement du tissu communautaire local. Ainsi, ces liens contribuent à la cohésion du secteur communautaire en ce qui concerne leur engagement avec le développement socioéconomique des collectivités auxquelles appartiennent les groupes, comme le laisse croire le fait que la concertation et l'information constituent les principaux effets du réseautage.

2.5.2 Les collaborations avec les secteurs parapublic et public

210 groupes ont complété la section descriptive sur les 229 groupes qui ont dit collaborer avec les secteurs public et parapublic. Ces 210 groupes nous ont mentionné 455 liens ou lieux de collaboration. 60 % de ces liens de collaboration avec les secteurs public et parapublic sont de niveau sectoriel. Les collaborations avec ce type d'acteurs sont donc plus spécifiques et plus orientés que celles que nous retrouvons avec le secteur communautaire. Dans près de 50 % des cas, les collaborations se font avec un organisme auquel les groupes attribuent une fonction de développement local et / ou régional.

Ici, on remarque l'importance des tables sectorielles et du milieu de la santé et des services sociaux (Tableau 27). En effet, les acteurs publics et parapublics comme les CLSC, la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux et le milieu hospitalier comptabilisent, ensemble, près de 36 % du total des liens recensés. En acceptant l'hypothèse (fortement probable) que l'on retrouve ces mêmes acteurs comme « organismes » sur les tables sectorielles identifiées comme « lieux », on déduit une forte densité de relations (plus de la moitié des liens) de concertation entre le secteur communautaire et le secteur de la santé et des services sociaux pour le développement de la gamme des services offerts localement (Tableaux 28 et 29). En effet, l'addition des deux échelles locales (MRC et municipalité) nous indique que 70 % des collaborations relèvent de cette échelle. De plus, on note que les deux principaux bénéfices que les groupes retirent de ces liens de communautaire à public et parapublic visent la collaboration à des projets (28 % des liens) et l'échange d'information (23 %).

La stratégie de réseautage des groupes communautaires avec les secteurs public et parapublic est donc plus orientée vers les niveaux sectoriel et fonctionnel que celle qui est conduite avec les autres organismes communautaires. Il s'agit ici d'établir une concertation avec des acteurs spécifiques, principalement du secteur de la santé et des services sociaux,

pour élaborer, en partenariat avec ceux-ci, des projets formels et obtenir de l'information en vue du développement socioéconomique des collectivités locales.

Nous retrouvons les Centres locaux de développement (CLD), les Conseils régionaux de développement (CRD) et les Conseils régionaux en économie sociale (CRES) parmi les organismes collaborateurs publics et parapublics identifiés par les répondants (Tableau 27), et ce, malgré le fait que l'enquête demandait d'exclure ce type d'organismes à cette étape. Ceux-ci constituent moins de 10 % des liens relevés. Une question s'intéressait spécifiquement à ces organismes en demandant si les groupes communautaires étaient présents sur une des instances décisionnelles de ces organismes (Tableau 31).

Tableau 27 : Répartition des liens de collaboration avec les organismes publics et parapublics selon le type d'organismes (N=210)

Organismes	Liens de collaboration	
	Nombre	%
Tables sectorielles	92	20,2
CLSC	85	18,7
Régie régionale Santé et Services sociaux	61	13,4
Divers ministères et agences	60	13,2
Milieu de l'éducation	46	10,1
Municipalité	37	8,1
CLE ¹³ — CLD	36	7,9
Milieu hospitalier	18	4,0
CRD — CRCO — CRES	5	1,1
Autres	2	0,4
Total	455	100

Tableau 28 : Répartition des liens de collaboration avec les organismes publics et parapublics selon leur échelle territoriale d'intervention (N=210)

Échelles	Liens de collaboration	
	Nombre	%
MRC	168	37,3
Municipal	147	32,7
Régional	105	23,3
Provincial	26	5,8
Fédéral	4	0,9
Total	450	100

¹³ CLE : Centre local d'emploi

Tableau 29 : Répartition des liens de collaboration avec les organismes publics et parapublics selon le type de collaboration (N=210)

Types de collaboration	Liens de collaboration	
	Nombre	%
Concertation	191	40,8
Collaboration informelle	162	34,6
Représentation	106	22,6
Coalition	9	1,9
Total	468	100

Tableau 30 : Répartition des liens de collaboration avec les organismes publics et parapublics selon les bénéfices retirés (N=210)

Bénéfices	Liens de collaboration	
	Nombre	%
Collaboration à des projets	251	28,3
Échange d'informations	206	23,3
Visibilité	104	11,7
Financement	98	11,1
Échanges de services	87	9,8
Formation	72	8,1
Référence	68	7,6
Total	886	100

Nous pouvons voir que très peu de groupes ont dit siéger formellement dans les institutions de développement local et régional tels que les CRD (9,4 %), les CLD (12,9 %), les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) (1,5 %), les Corporations de développement économique communautaire (CDEC) (3,8 %) et les CRES (1,6 %). On remarque toutefois que c'est encore l'instance locale qui semble attirer le plus d'adhésion de la part des groupes communautaires (Tableau 31). De plus, lorsque le groupe s'implique à un seul endroit, il choisit les autres instances de façon prioritaire au détriment du CA ou du CE. Le cas du CLD est particulier à ce titre (11 groupes s'impliquent à deux niveaux ou plus). Il faut aussi noter qu'un groupe peut être présent dans plus d'un organisme de développement à la fois (les réponses ne sont pas exclusives). On pourrait ici déduire que les groupes communautaires adoptent une position plus pragmatique que politique, plus collée sur l'action « terrain » laissant à d'autres organismes du milieu communautaire (les CDC) la représentation sur ces instances.

Tableau 31 : Répartition des participations des groupes à l'intérieur des organisations parapubliques de développement

Instance dans laquelle se réalise la participation	Organisations mentionnées				
	CRD	CLD	SADC	CDEC	CRÉS
CA	3	6	2	6	1
CE	0	0	0	0	0
Autre instance	22	17	2	4	3
CA+CE	0	6	0	0	0
CA+Autre	0	3	0	0	0
CE+Autre	0	2	0	0	0
CA+CE+Autre	0	0	0	0	0
Nbre de groupes	25 sur 266	34 sur 264	4 sur 263	10 sur 265	4 sur 256

2.5.3 Les collaborations avec les autres organismes

87 groupes sur les 124 qui ont dit avoir collaboré avec des acteurs des autres secteurs ont complété la section descriptive sur les liens de collaboration. 144 liens de collaboration ont alors été répertoriés entre le secteur communautaire et les organisations autres que publiques, parapubliques et communautaires. Seulement 30 % de ceux-ci sont de nature sectorielle et 45 % ont été établis avec des organismes considérés comme ayant une fonction de développement local et / ou régional. Ce sont donc des liens horizontaux plus diversifiés et moins orientés que les deux autres types de réseautage identifiés plus haut.

Les entreprises et les communautés religieuses sont les partenaires privilégiés dans ce type de relations, avec respectivement 29 et 19 % des réponses (Tableau 32). Ces liens sont caractérisés par leur forte proximité géographique — le niveau municipal constitue près de 50 % des collaborations — et par la nature informelle de la collaboration (Tableaux 33 et 34). Les principaux avantages retirés par les groupes communautaires sont le financement et la collaboration à des projets de développement. Il s'agit d'une stratégie tout à fait différente des deux premières, mais qui conserve cependant la préoccupation du développement des communautés locales comme objectif principal.

Tableau 32 : Répartition des liens de collaboration avec d'autres organismes selon le type d'organisme (N=84)

Organismes	Liens de collaboration	
	Nombre	%
Entreprises	41	28,5
Communautés religieuses	27	18,8
Clubs sociaux	22	15,3
Syndicats	14	9,7
Fondations diverses	12	8,3
Centraide	10	6,9
Chambre de commerce	7	4,9
Associations / corporations professionnelles	6	4,2
Caisses populaires	3	2,1
Autres	2	1,4
Total	144	100

Tableau 33 : Répartition des liens de collaboration avec d'autres organismes selon leur échelle territoriale d'intervention (N=84)

Échelles	Liens de collaboration	
	Nombre	%
Municipal	67	48,5
Régional	31	22,5
MRC	21	15,2
Provincial	16	11,6
Fédéral	3	2,1
Total	138	100

Tableau 34 : Répartition des liens de collaboration avec d'autres organismes selon le type de collaboration (N=84)

Types de collaboration	Liens de collaboration	
	Nombre	%
Collaboration informelle	77	53,5
Représentation	35	24,3
Concertation	28	19,4
Coalition	4	2,8
Total	144	100

Tableau 35 : Répartition des liens de collaboration avec d'autres organismes selon les bénéfices retirés (N=84)

Types de bénéfice	Liens de collaboration	
	Nombre	%
Financement	70	31,1
Collaboration à des projets	64	25,1
Échange d'informations	33	14,6
Visibilité	31	12,1
Échanges de services	22	9,7
Formation	21	8,2
Référence	14	5,4
Total	255	100

2.6 Une grande diversité de secteurs d'intervention auprès d'un groupe social bien délimité

L'enquête demandait d'identifier les principaux secteurs d'intervention privilégiés par le groupe. Sur les 282 groupes, 280 ont répondu à cette question en indiquant soit un seul secteur, soit deux ou encore trois. En agrégeant ces réponses (Tableau 36), nous voyons que le domaine de la prévention constitue un secteur d'intervention important pour un grand nombre de groupes (près de 30 %). C'est l'aspect le plus transversal de l'ensemble des activités des groupes. Les autres secteurs d'intervention les plus souvent nommés sont la famille (25 %), la pauvreté (25 %), la promotion et la défense de droits (24 %), l'alphabétisation et l'éducation populaire (20 %), etc. Ces domaines sont très larges du point de vue de leur définition. Ainsi, comme pour les populations rejointes que nous avons analysées dans la partie précédente, il faut voir que les secteurs d'intervention sont souvent complémentaires et en association à l'intérieur des groupes. Des problèmes plus pointus comme, par exemple, l'alcoolisme et la toxicomanie (2,2 % des groupes) semblent moins importants en termes de nombre mais ils révèlent le large éventail des domaines couverts par l'ensemble des groupes.

Tableau 36 : Répartition des groupes selon les principaux domaines de leur intervention (N=280)

Secteurs d'intervention	Groupes	
	Nombre	%
Prévention	77	27,5
Famille	71	25,4
Pauvreté	69	24,6
Promotion et défense de droits	67	23,9
Éducation populaire et alphabétisation	56	20,0
Réinsertion sociale	46	16,4
Santé mentale	39	13,9
Employabilité et réinsertion au travail	33	11,7
Santé physique	33	11,7
Socioculturel et loisir	33	11,7
Alimentation	24	8,6
Apprentissage à la vie démocratique	22	7,8
Condition féminine	21	7,5
Hébergement	19	6,8
Alcoolisme et toxicomanie	16	5,7
Référence	12	4,2
Développement socioéconomique	10	3,6
Consommation	9	3,2
Logement et habitation	9	3,2
Environnement	6	2,1
Communication	5	1,8
Condition masculine	3	1,1
Autres *	63	22,5

* Autres (maintien à domicile, transport, déficience physique et intellectuelle, action bénévole, intégration sociale, justice alternative, violence sexuelle, violence conjugale...).

2.6.1 Des actions variées axées sur la formation et l'information

Afin d'actualiser leurs interventions dans les différents secteurs identifiés, les groupes ont développé une gamme d'actions qui mettent à profit la formation, l'échange et le partage des connaissances, la circulation de l'information sur les diverses problématiques qui préoccupent et rejoignent leurs membres, leurs clientèles, leurs partenaires ainsi que l'ensemble de la population. Le Tableau 37 nous permet de voir que, pour les quatre premières activités, celles-ci se retrouvent présentes dans une majorité de groupes : de 50 à 65 % d'entre eux offrent des cours, des conférences, des comités de travail, des fêtes populaires et des ateliers de réflexions thématiques.

Tableau 37 : Répartition des groupes selon les activités offertes (N=282 groupes)

Activités	Groupes %
Cours / session de formation	64,0
Conférence / séance d'information	60,8
Comité de travail	56,0
Fête populaire	50,0
Atelier réflexion thématique	46,0
Consultation publique	41,0
Café-rencontre	40,7
Journées d'étude et de réflexion	37,0
Compagne de pression	21,6
Table ronde	13,0
Activité de création	11,6
Atelier-plénier	11,6
Autres (jumelage, journal, souper, etc.)	29,0

Lorsqu'on demande aux répondants d'évaluer l'importance qu'ils accordent à chacune des activités réalisées (Tableau 38), on voit apparaître le même ordre à quelques exceptions près. Ici, l'importance est de nature qualitative et non pas quantitative : en effet, nous ne savons pas le nombre d'activités tenues dans chacune des catégories. L'enquête demandait s'il y avait présence ou non telle activité sans en évaluer la fréquence, ni le nombre de personnes concernées.

Ainsi, les cours, les activités de formation, les conférences et les sessions d'information constituent le principal moyen d'action des groupes communautaires. Ceci est cohérent avec l'intervention en prévention qui consiste à faire circuler l'information et les connaissances sur les problèmes qui préoccupent les groupes communautaires et leurs clientèles. Les comités de travail, qui viennent en troisième place, servent à la planification et à la préparation des différentes autres activités et interventions des groupes. Ils sont donc importants dans le fonctionnement de ceux-ci. Quant aux fêtes populaires, celles-ci reflètent un aspect plus convivial et plus ludique de l'action des groupes à l'intérieur de leurs milieux d'appartenance. En tant qu'outil de travail, elles sont aussi un moyen pour rejoindre les populations, pour animer le milieu, faire connaître leurs activités, et même renforcer l' « esprit communautaire » et l'ancrage des groupes.

Tableau 38 : Répartition des groupes selon l'importance accordée aux activités réalisées (N=256)

Activités	Groupes %
Cours / session de formation	47,2
Conférence / séance d'information	30,8
Comité de travail	29,2
Fête populaire	24,6
Atelier réflexion thématique	23,4
Activité de création	19,9
Café-rencontre	19,9
Consultation publique	12,8
Journée d'étude et de réflexion	12,1
Campagne de pression	10,9
Table ronde	3,5
Atelier-plénier	1,9
Autres (jumelage, journal, souper, etc.)	35,2

2.6.2 Les services personnels et individualisés

Les groupes offrent quotidiennement des services diversifiés. Ici, ce qui ressort c'est l'aspect plus personnel et plus individuel des services, comparativement aux actions mentionnées plus haut, qui sont de nature plus collective. En effet, près des trois quarts des groupes (Tableau 39) offrent des services d'écoute, de soutien et de relation d'aide comme moyen d'intervention. Plus de la moitié font de l'accueil, de l'accompagnement et du suivi, donnent des références et de l'information. En lien avec leur préoccupation de prévention et de formation, la majorité des groupes mettent aussi sur pied des ateliers d'éducation ainsi que des moyens de sensibilisation à la disposition du public en général. Rares sont les groupes qui n'offrent qu'un seul service : il s'agit plutôt d'une formule alliant trois ou quatre services complémentaires (quelque fois plus) comme, par exemple, l'accompagnement et le suivi, l'aide à l'employabilité et l'information et la référence.

Tableau 39 : Répartition des groupes selon les services offerts (N=281)

Services	Groupes %
Écoute / soutien / relation d'aide	72,6
Atelier d'éducation / formation	66,9
Information et référence	63,7
Accueil	61,9
Sensibilisation	61,2
Accompagnement et suivi	59,9
Entraide	47,0
Formation de bénévoles	29,9
Défense de droit	27,4
Recherche de financement	27,0
Documentation et recherche	26,0
Support à des projets	23,8
Regroupement d'organismes	21,4
Dépannage répit	19,9
Aide à l'employabilité	18,5
Dépannage alimentaire	17,8
Service de transport	13,9
Service de garde	11,0
Aide à la création d'emploi	11,0
Hébergement	10,7
Aide à domicile	9,6
Consultation budgétaire	9,3
Aide juridique	6,8
Réadaptation	5,7
Autres	28,5

L'importance accordée à chacun de ces services (Tableau 40) par les groupes démontre encore une fois la préoccupation et la place donnée à la circulation de l'information et au service individualisé. L'écoute, le soutien et la relation d'aide ainsi que la formation et l'éducation se retrouvent à être les premiers outils de travail des groupes. L'accueil, l'accompagnement et le suivi de l'individu à travers son cheminement semblent être la stratégie à la base de la relation d'aide. Souvent, il sera nécessaire de fournir de l'hébergement et un dépannage alimentaire aux individus. La sensibilisation de l'ensemble de la population est aussi un service largement répandu dans les groupes communautaires.

Tableau 40 : Répartition des groupes selon l'importance donnée au service offert (N=227)

Services	Groupes %
Écoute / soutien / relation d'aide	44,0
Atelier d'éducation / formation	38,6
Accompagnement et suivi	28,8
Sensibilisation	20,6
Information et référence	16,2
Défense de droit	13,4
Entraide	12,9
Accueil	12,6
Dépannage alimentaire	9,7
Hébergement	7,2
Aide à l'employabilité	7,2
Dépannage répit	6,8
Formation de bénévoles	6,1
Service de garde	6,1
Service de transport	5,4
Aide à domicile	5,0
Support à des projets	4,3
Recherche de financement	3,9
Aide à la création d'emploi	3,2
Réadaptation	1,8
Regroupement d'organismes	1,8
Consultation budgétaire	1,4
Documentation et recherche	1,4
Aide juridique	1,1
Autres	25,9

Au terme de cette première section, on peut déjà établir les principales caractéristiques des groupes communautaires en regard de leur ancrage social et local. Il se dégage d'abord l'importance du niveau local dans la vie des groupes, notamment à l'échelle de la MRC, en ce qui concerne aussi bien les ressources humaines mobilisées (le bénévolat) que leurs clientèles et leurs réseaux. En même temps, il appert que leurs principaux partenaires sont les organisations para-publiques à travers lesquelles le gouvernement assure des services aux citoyens, ce qui laisse entendre que leur rôle est de plus en plus déterminé par les modifications et réingénieries apportées au fonctionnement de l'État.

Un deuxième trait marquant concerne l'importance des femmes, surtout en ce qui concerne le bénévolat — des membres, des travailleurs et des retraités, dont 2/3 sont des femmes —

et la clientèle. Mais, soyons clairs, les groupes communautaires n'agissent pas que dans un monde de femmes, car le facteur qui semble conditionner leur clientèle c'est essentiellement le revenu ou, plutôt, l'absence de revenu. Les groupes communautaires desservent le monde précaire, ce monde qui ne bénéficie pas des avantages de la mondialisation ou de la globalisation. Il s'agit de familles, d'enfants, de femmes et de personnes pauvres; souvent des personnes fragiles, qui reçoivent des prestations de la sécurité du revenu ou de l'assurance-emploi.

Les groupes communautaires apportent cependant une touche de stabilité dans ce monde de précarité, dans la mesure où on détecte une certaine pérennité dans leur existence. Les groupes ont acquis une certaine maturité — du moins si on en juge par leur ancienneté — et donc, peut-on croire, une certaine expérience. La plupart des groupes ont plus de 15 ans d'existence.

Les groupes communautaires peuvent être qualifiés de « porte ouverte » quant à l'accessibilité à leurs services. En moyenne, ils sont en activité 50 semaines par année, 48 heures par semaine. Certains groupes, qui assurent des services au sujet de situations d'urgence (toxicomanie, hébergement pour les femmes victimes de violences, etc.), sont fonctionnels 24 heures par jour, sept jours par semaine et 52 semaines par année. Leur principal champ d'action s'avère être la prévention et leur principal type de service concerne la formation. Au-delà du service assuré, qui est important à cause de l'urgence des problèmes et de l'action individualisée requise pour les aborder, on peut souligner que les groupes agissent surtout en amont des problèmes, ce qui a un effet collectif important.

2.7 Un effet local direct : l'emploi et l'employabilité

En 2000-2001, les 282 groupes qui ont participé à l'enquête totalisaient 2 183 emplois. De ce nombre, 1 617 emplois sont réguliers et 566 concernent la mise en application de programmes gouvernementaux (25 % des emplois totaux). Selon les données médianes, un groupe compte quatre employé-e-s à plein temps et a profité de deux emplois

subventionnés¹⁴. Il est à noter que 13 groupes ont mentionné n'avoir aucun employé rémunéré, soit environ 5 % des groupes participants. Ces derniers dépendront plus du bénévolat et du soutien de leurs membres pour le fonctionnement interne et la réalisation de leurs activités. Le taux de rétention des emplois issus des programmes d'employabilité dans les groupes est d'environ 35 % (160 personnes sur 460¹⁵ sont demeurées à l'emploi du groupe à la fin du programme).

2.7.1 Les emplois réguliers : une porte d'entrée pour le marché de l'emploi

Cette partie sur les emplois réguliers se base sur l'information reçue des 265 groupes qui ont mentionné avoir du personnel rémunéré et qui totalisent ensemble 1 617 emplois. Une très forte majorité (81 %) de ces emplois réguliers au sein des groupes communautaires sont occupés par des femmes (Tableau 41). Ces emplois réguliers sont principalement des intervenantes avec près de 40 %, dans des fonctions de coordination (20 %) et de formation (18 %) (Tableau 42). La moyenne d'âge générale ainsi que la médiane se situent à 36 ans (36 ans pour les femmes et 37 ans pour les hommes). Toutefois, la plupart, c'est-à-dire près de 40 %, se trouvent dans la tranche d'âge située entre 21 et 34 ans (Tableau 43). De plus, une majorité a poursuivi des études post-secondaires (Tableau 44) et détient un diplôme collégial ou universitaire. Ce sont donc essentiellement des jeunes travailleuses, bien formées, pour lesquelles les groupes constituent une porte d'entrée au marché de l'emploi.

Tableau 41 : Répartition des emplois réguliers répertoriés dans les groupes selon le sexe (N=265)

Sexe	Emplois	
	Nombre	%
Femme	1 286	80,7
Homme	308	19,3
Total des emplois	1 594	100

¹⁴ Les moyennes étaient respectivement de six emplois réguliers et de trois emplois subventionnés mais à cause des écarts nous préférons utiliser les valeurs médianes. Le nombre maximum d'emplois réguliers enregistré dans un groupe est de 144 et, au niveau des programmes d'employabilité, de 45.

¹⁵ Nous avons déduit les 96 emplois d'été subventionnés (Programme Placement Carrière-Été). Voir plus bas.

Tableau 42 : Répartition des emplois répertoriés dans les groupes selon la fonction occupée (N=265)

Fonctions	Emplois	
	Nombre	%
Intervention	634	39,3
Coordination / direction	317	19,7
Éducation	292	18,1
Secrétariat	101	6,3
Administration	69	4,3
Entretien	51	3,2
Autres (cuisinière, journalière, autres professionnelles)	148	9,2
Total des emplois	1 612	100

Tableau 43 : Répartition des emplois réguliers répertoriés dans les groupes selon l'âge (N=265)

Âge	Emplois	
	Nombre	%
Moins de 20 ans	105	7,7
21 à 34 ans	525	38,5
35 à 44 ans	381	27,9
45 ans et plus	354	25,9
Total des emplois	1 365	100

Tableau 44 : Répartition des emplois répertoriés dans les groupes selon la scolarité (N=265)

Scolarité	Emplois	
	Nombre	%
Études secondaires	340	21,8
Études collégiales	606	38,9
Études universitaires	488	31,3
Sans diplôme	124	8,0
Total des emplois	1 558	100

2.7.2 Rémunération : des salariés qui font aussi du bénévolat

Les données médianes sur le temps de travail nous indiquent que la semaine-type d'une employée des groupes compte 34 heures et que les emplois couvrent l'année complète soit 52 semaines¹⁶. Le salaire moyen payé correspond à 13,03 \$ / hre¹⁷ pour les emplois

¹⁶ La moyenne du temps de travail est de 28 heures par semaine (écart type = 10,5 heures) se poursuivant sur 43 semaines par année (écart = 14 semaines). L'information est disponible pour 1 574 emplois pour les heures et pour 1 552 emplois pour l'année de travail.

¹⁷ Écart = 4 \$ / hre ; salaire médian = 12,50 \$ / hre ; information pour 1 560 sur 1 617 emplois.

réguliers. On note une légère différence en faveur des femmes à ce niveau : le salaire moyen des femmes étant de 13,01 \$ / hre comparativement au salaire moyen de 12,07 \$ / hre pour les hommes.

Toutefois, l'échelle salariale varie en fonction du poste et du sexe (Tableau 45). Les employées les mieux rémunérées sont les coordonnatrices et les éducatrices. Nos données indiquent aussi des écarts au niveau de la rémunération dans quatre corps d'emplois en défaveur des femmes : le secrétariat, l'éducation, l'entretien et la coordination.

Il est à souligner que les personnes ayant répondu à l'enquête nous informent que les employés travaillent beaucoup d'heures non rémunérées : ce temps de travail non rémunéré a été estimé à 6 558 heures pour 220 groupes qui ont répondu à cette question. Ce temps non rémunéré équivaut ainsi à une moyenne de 30 heures par groupe par mois.

Tableau 45 : Salaire moyen payé par les groupes selon la fonction et le sexe (N=265)

Fonctions	Salaire moyen en \$		
	Femmes	Hommes	Total
Coordination / direction	15,12	15,49	15,27
Éducation	14,65	16,38	14,86
Administration	13,86	12,62	13,69
Intervention	12,51	11,99	12,43
Secrétariat	10,73	14,05	10,80
Entretien	8,55	9,81	8,86
Autres (cuisinières...)	9,93	9,90	9,91

Dans la majorité des groupes, le lien d'emploi et les avantages qui lui sont associés (Tableau 46) sont formalisés sous une forme contractuelle (62 % des groupes) et/ou par une entente administrative (44,5 % des groupes) entre l'employée et le groupe. Près du quart possède une forme d'assurance-groupe. Les syndicats sont peu présents (3 %) ainsi que les régimes de retraite collectifs (3,4 %). Nous ne retrouvons que dans 5 % des groupes d'autres avantages comme des échelles salariales négociées, une prime de vacances ou encore le partage de certains produits (dans un groupe environnemental par exemple, des fleurs et des plantes de jardin sont offerts aux employées). Au moment de l'enquête, l'ancienneté moyenne des employés était d'environ quatre ans. Toutefois, 55 % possédaient moins de 4 années d'expérience au sein du groupe, dont 5 % qui en étaient à leur première année en poste (Tableau 47).

Tableau 46 : Répartition des groupes selon les bénéficiaires attachés à l'emploi (N=263)

Bénéficiaires	Groupes	
	Nombre	%
Contrat de travail	163	62,0
Entente administrative	117	44,5
Assurance-groupe	63	24,0
Autres	12	4,6
Régime de retraite	9	3,4
Syndicat	8	3,0

Tableau 47 : Répartition des emplois assurés par les groupes selon l'ancienneté

Ancienneté	Emplois	Répartition (%)
Moins de 1 an	70	5,1
1 à 3 ans	691	50,3
4 à 7 ans	361	26,3
8 à 11 ans	151	11,0
12 ans et plus (maximum = 37)	102	7,4
Total des emplois	1 375	100

2.7.3 La formation

Compte tenu du fait que la majorité des groupes existent depuis plus de dix ans, on peut déduire qu'il existe un certain roulement du personnel à l'intérieur des groupes communautaires. Les groupes communautaires seraient une porte d'entrée sur le marché du travail et permettraient aux personnes d'acquérir une expérience et une expertise qui servent de tremplin vers un emploi dans un autre secteur d'activités ou dans un autre groupe. Une seconde hypothèse serait un taux de création d'emploi important (environ 5,1 %) à l'intérieur des groupes communautaires en raison de la croissance de la demande de services qui leur est adressée; l'enquête ne permet toutefois pas d'approfondir ces hypothèses. Quoi qu'il en soit, le fait qu'une forte proportion d'employées occupe leur poste depuis moins de trois ans indique que les groupes sont confrontés à un besoin constant de renouveler et de former leur personnel.

Pour la formation de leur personnel, les groupes ont consacré 128 168 heures de formation au total, soit une moyenne de 151 heures par groupe (Tableau 48). La valeur médiane est de 60 heures de formation pour le personnel rémunéré dans les groupes. De plus, ce n'est qu'une minorité de groupes (moins 8 %) qui n'ont offert aucune formation durant l'année de référence 2000-2001, et surtout pour près de 20 % d'entre eux, c'est plus de 200 heures

qui ont été consacrées à cette activité (soit près de six semaines complètes de 35 heures). En plus des investissements en temps, en ressources humaines, les groupes ont dépensé pour près de 350 000 \$ (voir *infra* : Dépenses) pour la formation de leur personnel.

Tableau 48 : Répartition des groupes selon le nombre d'heures de formation à leur personnel (N=187)

Heures de formation	Groupes	
	Nombre	%
0	14	7,5
1 à 50	66	35,3
51 à 200	72	38,5
201 et plus (maximum = 2084)	35	18,7
Total des groupes	187	100

2.7.4 Les programmes d'employabilité

Durant l'année 2000-2001, 168 groupes ont eu recours à des programmes d'employabilité, soit 60 % de l'effectif de notre enquête (Tableau 49). Ces programmes ont conduit à la création de 566 emplois avec un taux de rétention de 35 %, en excluant les emplois d'été (Programme Placement Carrière-Été). Ce sont les postes en intervention / animation qui sont le plus souvent comblés de cette façon avec plus de 45 % des emplois subventionnés (Tableau 50).

Le plus souvent, les groupes demandent¹⁸ et reçoivent des subventions pour fin d'employabilité du gouvernement provincial (Fonds de lutte contre la pauvreté, Programmes d'insertion-réinsertion sociale et au travail, Fonds Jeunesse, etc.) ou bien d'organismes québécois (Fonds de la FTQ) (Tableau 51). Le programme le plus utilisé est celui de la subvention salariale simple avec 30 % des emplois subventionnés qui relèvent de cette mesure. En second lieu, les programmes d'emploi d'été sont largement utilisés (17 %). Ici, nous pouvons faire le même lien qu'avec les emplois réguliers, c'est-à-dire que les groupes communautaires représentent une excellente porte d'intégration au travail pour les jeunes qui recherchent une première expérience. Les mesures d'insertion, de réinsertion

¹⁸ L'enquête demandait si les groupes avaient utilisé des programmes d'employabilité. Certains ont mentionné en avoir fait la demande mais qu'ils n'y avaient pas eu accès. Nous n'avons malheureusement pas le ratio demande faite / demande acceptée; ce qui nous aurait indiqué d'une part le besoin réel à cet égard et le niveau de satisfaction de cette demande d'autre part.

sociale et au travail totalisent ensemble pour 12,7 % des emplois subventionnés et viennent en troisième importance dans les programmes d'employabilité utilisés par les groupes communautaires.

Comme pour les emplois réguliers, les femmes (Tableau 52) occupent la plupart des postes comblés par les subventions au travail (63 %). L'âge moyen (Tableau 53) est de 32 ans¹⁹. La médiane se situe à 30 ans. Près de 38 % de personnes visées par ces programmes d'employabilité se situent dans la tranche d'âge de 21 à 34 ans et 21 % ont 20 ans et moins. Ces jeunes femmes et hommes ont une scolarité moindre que celle observée pour les emplois réguliers (Tableau 54). En effet, plus de la moitié d'entre eux sont soit sans diplôme (24,5 %) ou ont poursuivi des études de niveau secondaire régulier ou professionnel (31,7 %). Toutefois, plus du quart d'entre eux possèdent une scolarité de niveau collégial régulier ou professionnel (27 %). En général, selon les valeurs médianes, les personnes bénéficiant des programmes d'employabilité travaillent 35 heures par semaines et 30 semaines par année²⁰. Le salaire varie en fonction de l'emploi occupé de 10,95 à 7,88 \$ / hre (Tableau 55), la moyenne²¹ étant de 8,60 \$ / hre, avec une légère différence en faveur des hommes. Les programmes d'employabilité ne sont pas utilisés par les groupes communautaires pour des emplois qui relèvent de leur gestion interne (coordination, administration), mais plutôt pour des emplois qui contribuent à la réalisation des services qu'ils offrent aux populations locales, par exemple, dans les cuisines collectives, à l'entretien dans les groupes de maintien à domicile, de chauffeurs dans les groupes de transport adapté, etc.

Tableau 49 : Répartition des groupes selon le recours à des programmes d'employabilité (N=279)

Recours aux programmes d'employabilité	Nombre de groupes	Répartition (%)
Oui	168	60,2
Non	111	39,8
Total des groupes	279	100

¹⁹ Moyenne de 32 ans pour les femmes et 33 ans pour les hommes.

²⁰ En moyenne 32 heures par semaine (écart-type = 7,2 heures) pour une moyenne de 31 semaines par année (écart-type de 17,5 semaines).

²¹ Certains programmes d'employabilité ont comme caractéristique une augmentation au niveau des prestations mensuelles ou hebdomadaires reçues par la personne, ce qui est impossible à comptabiliser en salaire moyen. Ce type de réponse a été annulé.

Tableau 50 : Répartition des emplois subventionnés par des programmes d'employabilité selon la fonction (N=169)

Fonctions	Emplois	
	Nombre	%
Intervention / animation	264	46,6
Secrétariat	46	8,1
Entretien	35	6,2
Coordination / direction	27	4,8
Éducation	11	1,9
Administration	11	1,9
Autres (cuisines, journalier-ière-s, etc.)	172	30,4
Total des emplois	566	100

Tableau 51 : Répartition des emplois subventionnés par des programmes d'employabilité selon le programme

Programmes	Emplois	
	Nombre	%
Subvention salariale	169	30,0
Placement Carrière-Été	96	17,0
Insertion sociale-Insertion en emploi	69	12,2
Fonds de lutte contre la pauvreté	65	11,5
Contrat d'intégration au travail (CIT)	31	5,5
Centre local d'emploi	26	4,6
Gouvernement fédéral (SJC, Échange-Canada, DRHC)	22	3,9
Fonds Jeunesse	6	1,1
Fonds FTQ	4	0,7
Réinsertion sociale-Réinsertion au travail	3	0,5
Autres aides à l'emploi	73	12,9
Total des emplois	564	100

Tableau 52 : Répartition des emplois subventionnés par des programmes d'employabilité selon le sexe

Sexe	Emplois	
	Nombre	%
Femme	354	63,3
Homme	205	36,7
Total	559	100

Tableau 53 : Répartition des emplois subventionnés par des programmes d'employabilité selon le groupe d'âge

Groupes d'âge	Emplois	
	Nombre	%
Moins de 20 ans	101	21,4
21 à 34 ans	173	36,7
35 à 43 ans	109	23,1
45 ans et plus (maximum = 62)	88	18,7
Total	471	100,0

Tableau 54 : Répartition des emplois subventionnés par des programmes d'employabilité selon le niveau de diplôme

Diplômes	Emplois	
	Nombre	%
Sans diplôme	117	24,5
Secondaire	151	31,7
Collégial	129	27,0
Université	80	16,8
Total des emplois	477	100,0

Tableau 55 : Salaire moyen des emplois subventionnés par des programmes d'employabilité selon la fonction occupée

Fonctions	Salaire moyen (\$ / hre)
Coordination / direction	10,95
Administration	9,09
Intervention	8,62
Secrétariat	8,30
Éducation	8,28
Entretien	7,88
Autres	8,23

Tableau 56 : Part des emplois subventionnés sur le total des emplois dans les groupes

Fonctions	Emplois réguliers	Emplois subventionnés	Total des emplois	Part des emplois subventionnés (%)
Entretien	51	35	86	40,7
Secrétariat	101	46	147	31,2
Intervention	634	264	898	29,4
Administration	69	11	80	13,8
Coordination	317	27	344	7,8
Éducation	292	11	303	3,6
Autres (cuisine...)	148	172	320	53,8
Total des emplois	1 612	566	2 178	25,9

Les tableaux précédents permettent de constater que les groupes communautaires ont un effet appréciable sur l'emploi. Leur personnel, où les femmes dominent, y trouve une opportunité d'emploi importante surtout dans certains cas, en début de carrière, lorsqu'il s'agit de jeunes possédant des diplômes post-secondaires. Le travail salarié se combine à des doses importantes de travail bénévole, ce qui oblige à nuancer le taux salarial moyen de 13 dollars l'heure, qui pourrait être considéré comme bon à prime abord. Ces jeunes y trouvent néanmoins des occasions de formation et surtout d'acquérir de l'expérience.

2.8 Mobilisation des ressources financières : réinjection locale de ressources précaires

Cette section s'intéresse à la situation financière vécue par les groupes communautaires qui ont participé à notre enquête. Dans un premier temps, nous analyserons les différentes sources de financement que mobilisent les groupes communautaires. Il sera question de la répartition des sommes provenant du financement public, du financement privé et des formes d'autofinancement. Nous regarderons aussi la situation au niveau de la récurrence des budgets qui sont accordés par certains organismes à ces groupes pour la réalisation de leurs activités. Ceci nous amènera à souligner certains problèmes que connaissent les groupes communautaires à cet égard. Dans un dernier temps, nous analyserons les dépenses des groupes communautaires. Nous faisons l'hypothèse que ces sommes sont réinjectées dans leur milieu d'appartenance et donc dans les collectivités locales.

2.8.1 Les sources de financement

L'ensemble des groupes communautaires ont cumulé des revenus de l'ordre de 53 millions de dollars pour l'année 2000-2001 (275 groupes ont accepté de répondre à cette question sur le financement) (Tableau 57). La principale source de financement est de nature publique : 78 % des revenus des groupes proviennent d'un des paliers gouvernementaux. Le gouvernement provincial, ses agences et ministères, constitue le principal pourvoyeur de fonds, avec près de 68 % du financement total des groupes. Une autre part (15 %) du financement des groupes est auto-générée par la vente de biens ou de services, les levées de fonds, les activités et les cotisations des membres. La vente de bien et services vient au second rang après le gouvernement provincial comme source de financement, devant le

gouvernement fédéral. La partie restante (7 %) est constituée de sources privées, soit des dons de particuliers ou d'entreprises, de Centraide, des communautés religieuses et d'autres fondations.

Le financement moyen provenant du gouvernement provincial est de l'ordre de 130 000 \$. Les groupes réussissent pour leur part à générer des revenus moyens de 22 000 \$ à partir de la vente de biens et de services, tandis que le gouvernement fédéral accorde des subventions à la hauteur de 11 000 \$. Toutefois, tous les groupes n'ont pas accès à l'ensemble de ces revenus. Nous avons choisi, pour établir les classes de revenu, un seuil de 35 000 \$: cette valeur correspond à un indice informel généralement accepté dans les groupes communautaires comme un indicateur de la richesse relative d'un groupe dans la mesure où elle cerne plus ou moins la capacité d'un groupe de se prévaloir au minimum des services d'une employée à temps plein durant une année.

Tableau 57 : Répartition des sources de financement

Sources		Financement total (\$)	Financement moyen (\$)	Financement total %
Financement public	Fédéral	2 878 013	10 466	5,5
	Provincial	35 720 609	129 893	67,9
	MRC	1 005 559	3 657	1,9
	Autre financement public	922 260	3 354	1,7
	Achat et contrat public	499 426	1 816	0,9
Auto-financement	Vente de biens et services	5 997 568	21 809	11,4
	Activités	1 653 895	6 014	3,1
	Revenu de placement	201 180	732	0,4
Financement privé	Centraide	1 034 293	3 761	1,9
	Communautés religieuses	406 692	1 479	0,7
	Fondations	312 487	1 136	0,5
	Autre financement privé	1 932 974	7 029	3,6
Total des revenus		52 564 956	191 126	100

La dépendance envers le financement du niveau provincial ressort clairement du tableau 57. Près de 50 % des groupes retirent 70 000 \$ et plus de ce palier de gouvernement. Le quart

des groupes se situent entre 35 000 et 70 000 \$ et le cinquième dans la première tranche. Une minorité seulement (6 %) ne reçoit aucun financement provincial.

Par ailleurs, il faut souligner l'importance de l'autofinancement, soit les activités, la vente de biens et de services, ainsi que des autres sources privées. Dans des proportions équivalentes, nous retrouvons un grand nombre de groupes, environ 40 %, qui ne retirent aucun revenu de ces trois sources. Plus de la moitié d'entre eux (56 %) comptent sur les activités comme les levées de fonds, les campagnes de souscription, les soupers bénéfiques, etc. pour des revenus moyens d'environ 6000 \$. Le même phénomène se produit pour les autres sources privées, avec un montant moyen de 7000 \$. En ce qui concerne la vente de biens et de services, il faut prendre note que 63 % des groupes de l'enquête appliquent une tarification pour les services rendus. Celle-ci doit être peu élevée²² puisque le revenu moyen qu'ils en retirent est d'environ 22 000 \$ et que la majorité des groupes se trouvent dans la première tranche de 1 à 35 000 \$. De plus, on remarque que ce sont les services demandant beaucoup d'investissements (achat de matériel, de fournitures, etc.) ou d'immobilisation (locaux, garderies, voitures, etc.) qui sont le plus souvent tarifés (Tableau 58).

En plus du financement formel, par les sources gouvernementales ou privées et par l'autofinancement des groupes :

- 35 % ont mentionné qu'ils ont pu bénéficier de dons en équipement et autres fournitures;
- 25 % d'un prêt de local;
- 32 % de services professionnels;
- 7,3 % d'une autre forme de dons.

²² L'enquête ne contient pas d'information sur la tarification autre que sa présence ou son absence.

Tableau 58 : Répartition des groupes qui appliquent une tarification selon le type de service (N=177)

Services	Groupes	
	Nombre	%
Atelier d'éducation / formation	57	32,2
Service de transport	30	16,9
Dépannage alimentaire	22	12,4
Service de garde	20	11,3
Dépannage répit	20	11,3
Hébergement	18	10,2
Accompagnement et suivi	11	6,2
Aide à domicile	11	6,2
Défense de droit	6	3,4
Documentation et recherche	6	3,4
Formation de bénévoles	4	2,3
Écoute / soutien / relation d'aide	4	2,3
Regroupement d'organismes	3	1,7
Sensibilisation	3	1,7
Information et référence	3	1,7
Aide à l'employabilité	3	1,7
Recherche de financement	2	1,1
Aide à la création d'emploi	2	1,1
Réadaptation	2	1,1
Aide juridique	2	1,1
Consultation budgétaire	1	0,6
Accueil	1	0,6
Support à des projets	1	0,6
Autres	55	31,1

2.8.2 *Le financement récurrent*

Une partie importante des groupes pouvait compter sur une entente de financement récurrent en 2000-2001. Ces accords totalisaient pour près de 16 millions de dollars; ce qui correspond à une moyenne d'environ 87 000 \$ par entente de financement récurrent. 41 % d'entre eux se situent effectivement dans cette classe, mais la majorité se retrouve sous cette moyenne (Tableau 59). Certains groupes (168 sur les 217 ayant répondu à cette question) évaluent que les ententes de financement récurrent représentaient plus de la moitié de leur financement total (Tableau 60).

Ainsi, pour près de 60 % des groupes possédant une entente récurrente de financement, un changement dans les règles d'attribution ou le non-renouvellement de ces accords

pourraient mettre en danger leur existence ou la prestation des services. Nous avons tenté d'identifier ces groupes pour dégager certaines tendances (Tableau 61). Pour chacun des genres de groupes, nous avons indiqué dans la quatrième colonne, le nombre de groupes qui ont évalué la part représentée par les montants récurrents sur le nombre de groupes qui ont signé une entente. Dans la cinquième colonne, à titre de rappel, nous donnons l'effectif total de chacun des genres de groupe. Nous avons de l'information pour la majorité d'entre eux. Le montant récurrent moyen a été aussi calculé pour chacun des genres de groupe.

Ainsi, pour les groupes de promotion et de défense de droits, le montant moyen de financement récurrent de 36 000 \$ représente environ 45 % de leur financement total. Ils sont donc les moins subventionnés des groupes communautaires. À l'opposé, nous retrouvons les CPE et les groupes de service à des populations spécifiques qui sont les plus subventionnés et pour qui les ententes de financement représentent le plus important pourcentage de leur financement total (90 % et 63 % respectivement). Les groupes qui s'adressent à la population en général, les groupes d'entraide et les groupes de prévention présentent une situation intermédiaire. Leur part de financement récurrent se situe aux environs de 50 % de leur financement total et varie entre 59 000 et 72 000 \$.

La presque totalité des ententes de financement récurrent a été signée avec le gouvernement provincial, ses ministères et agences dont, entre autres, les Régies régionales de la Santé et des Services sociaux et le ministère de la Santé. (Tableau 62). Ensemble, ces deux institutions sont responsables de 73 % des accords intervenus avec les groupes communautaires.

Tableau 59 : Répartition des groupes selon le montant de financement récurrent (N=182)

Montant	Nombre de groupes	Répartition (%)
1 à 35 000 \$	49	26,8
35 001 à 70 000 \$	58	31,7
70 001 \$ et plus	75	41,0
Total	182	100

Tableau 60 : Répartition des groupes selon le pourcentage du financement récurrent par rapport à leur financement total (N=168)

Part du financement total	Groupes	
	Nombre	%
1 à 50 %	66	39,2
51 à 100 %	102	60,8
Total	168	100,0

Tableau 61 : Répartition des groupes selon le financement récurrent par type de groupe

Genres de groupe	Montant récurrent moyen (\$)	Part récurrente moyenne du financement total (%)	Nombre de groupe avec entente	Nombre
Promotion/défense de droits	35 917	45	14 / 18	30
Prévention	72 292	52	11 / 13	16
Entraide	66 449	49	27 / 35	41
Population générale	58 435	48	22 / 30	48
Populations spécifiques	95 097	63	83 / 108	133
CPE	508 256	90	11 / 13	14
Total des groupes	-	-	168 / 217	282

Tableau 62 : Répartition des groupes selon le principal organisme pourvoyeur du financement récurrent²³

Organismes	Groupes	
	Nombre	%
Ministère de la Santé / Régie régionale / SOC	154	73,0
Ministère de la Famille et de l'enfance	20	9,4
Autres ministères	18	8,5
Ville de Montréal	8	3,8
Emploi Québec	5	2,4
Centraide	3	1,4
Autres organismes	2	1,0
SACA	1	0,5
Total	211	100,0

²³ Souvent, plusieurs organismes ont été mentionnés pour cette question sans spécification s'il s'agissait d'ententes séparées ou conjointes. C'est le premier organisme qui a été retenu et interprété comme principal signataire de l'entente. Ce tableau est donc indicatif de tendances et d'ordres de grandeur.

2.8.3 *Problèmes de financement*

Environ 85 % des répondants ont affirmé que leurs groupes connaissent des difficultés de financement. Pour près de 40 % de ceux-ci, ces difficultés se retrouvent au niveau du financement de base : la situation met en danger les activités de ces groupes et donc leur survie. Pour le quart des groupes, les difficultés de financement les empêchent soit d'assurer la croissance de leurs activités que demande la clientèle, soit tout simplement de les maintenir à un niveau stable (Tableau 63).

Tableau 63 : Répartition des groupes selon le niveau des difficultés de financement

Niveaux	Groupes	
	Nombre	%
Fonctionnement de base	114	41,0
Fonctionnement d'appoint	64	23,0
Fonctionnement de croissance	59	22,0
Pas de difficulté	41	15,0
Total	278	100,0

Nous avons essayé d'identifier les genres de groupe et le degré de difficulté qu'ils connaissent en regard de leurs revenus. Les résultats sont compilés dans le tableau 64. Nous voyons se dégager trois situations principales. Une première situation concerne les groupes de promotion et de défense des droits, les groupes de services à la population générale ainsi que les groupes d'entraide. Pour la plupart de ces groupes, les réponses obtenues indiquent que ceux-ci ont peu de revenus et qu'ils connaissent majoritairement des difficultés de financement de base. Par exemple, des 27 groupes de promotion et de défense des droits qui ont mentionné avoir des difficultés de financement, 17 identifient ces difficultés dans le financement de base et 16 d'entre eux se retrouvent dans la tranche de revenu annuel de 1 à 125 000 \$.

En second lieu, nous retrouvons les groupes de prévention ainsi que les groupes s'adressant aux populations spécifiques. Ceux-ci se retrouvent à différentes classes de revenus et connaissent des difficultés aux trois niveaux de financement. Toutefois, on note que ces groupes se classent parmi ceux qui ont un revenu inférieur. L'analyse doit se faire au cas par cas pour ces trois genres de groupe. Finalement, les CPE constituent une classe à part : ce sont ceux qui connaissent le moins de difficultés de financement et qui se retrouvent dans la classe des revenus supérieurs.

Tableau 64 : Répartition des groupes selon le type de groupes, le niveau de difficulté de financement et le revenu réel déclaré (N=231)

Genres de groupe	Niveaux de difficulté identifié	Revenu total				Total
		1 – 125 000	125 001 – 150 000	150 001 – 175 000	175 001 et plus	
Promotion	Sans difficulté	2	0	0	0	2
	Fonctionnement de base	16	0	1	0	17
	Fonctionnement d'appoint	2	0	1	1	4
	Fonctionnement de croissance	4	1	0	1	6
<i>Total Promotion</i>		<i>24</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>29</i>
Prévention	Sans difficulté	2	1	0	1	4
	Fonctionnement de base	4	1	0	0	5
	Fonctionnement d'appoint	2	1	0	1	4
	Fonctionnement de croissance	2	1	0	0	3
<i>Total Prévention</i>		<i>10</i>	<i>4</i>	<i>0</i>	<i>2</i>	<i>16</i>
Entraide	Sans difficulté	3	0	0	1	4
	Fonctionnement de base	13	2	2	2	19
	Fonctionnement d'appoint	6	0	1	4	11
	Fonctionnement de croissance	3	0	1	2	6
<i>Total Entraide</i>		<i>25</i>	<i>2</i>	<i>4</i>	<i>9</i>	<i>40</i>
Générale	Sans difficulté	2	1	0	4	7
	Fonctionnement de base	16	3	1	4	24
	Fonctionnement d'appoint	4	1	1	2	8
	Fonctionnement de croissance	2	0	0	5	7
<i>Total Service à la population générale</i>		<i>24</i>	<i>5</i>	<i>2</i>	<i>15</i>	<i>46</i>
Spécifique	Sans difficulté	8	0	0	5	13
	Fonctionnement de base	28	3	4	11	46
	Fonctionnement d'appoint	14	7	0	14	35
	Fonctionnement de croissance	17	6	1	8	32
<i>Total Service populations spécifiques</i>		<i>67</i>	<i>16</i>	<i>5</i>	<i>38</i>	<i>126</i>
CPE	Sans difficulté	0	0	0	10	10
	Fonctionnement de base	1	0	0	0	1
	Fonctionnement d'appoint	0	0	0	0	0
	Fonctionnement de croissance	0	0	0	3	3
<i>Total CPE</i>		<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>13</i>	<i>14</i>

Pour pallier à ces difficultés, les groupes passent beaucoup de temps à la recherche active de financement. Nous avons pu comptabiliser un total de 86 234 heures (pour 241 groupes), ce qui représente une moyenne de 358 heures par groupe, utilisées à cette fonction. Ils consacrent donc l'équivalent d'une personne travaillant environ dix semaines à 35 heures par semaine à la recherche de financement. Et dans certains cas, c'est plus. Près de 20 % des groupes ont consacré plus de 500 heures de travail à cette fonction (Tableau 65). En calculant la différence entre le revenu obtenu et le revenu estimé nécessaire à la bonne conduite de leurs activités (Tableau 66), environ 12 % des répondants représentant des groupes qui se trouvent dans la catégorie de revenu de moins de 125 000 \$ affirment avoir

besoin d'un revenu supérieur. Leurs aspirations varient selon les clientèles desservies et les activités réalisées.

Tableau 65 : Répartition des groupes selon le nombre d'heures consacrées à la recherche de financement (N=241)

Nombre d'heures	Groupes	
	Nombre	%
0	18	7,5
1 à 100	94	39,0
101 à 500	83	34,4
501 et plus (maximum = 850)	46	19,1
Total des groupes	241	100,0

Tableau 66 : Répartition des groupes selon l'écart entre le revenu obtenu et le revenu nécessaire

Tranches de revenu	Revenu réel		Revenu nécessaire		Différence (% réel - % nécessaire)
	Nombre	%	Nombre	%	
1 à 125 000	153	55,6	114	43,7	-11,9
125 001 à 150 000	28	10,2	30	11,5	1,3
150 001 à 175 000	13	4,7	23	8,8	4,3
175 001 et plus	81	29,5	94	36,0	6,5
Total	275	100,0	261	100,0	-

2.8.4 Dépenses des groupes communautaires réinjectées dans les milieux

Au chapitre des dépenses, en 2000-2001, ce sont près de 50 \$ millions qui ont été réinjectés dans les milieux locaux par les groupes communautaires, dont plus des deux tiers (33 millions de dollars) sous forme de salaires versés (Tableau 67). En moyenne pour un groupe communautaire, ce sont des dépenses d'environ 180 000 \$ par année qui profitent à l'économie locale, ce qui est loin d'être négligeable si l'on tient compte des effets multiplicateurs potentiels.

Nous pouvons donc constater que les groupes communautaires mobilisent des ressources financières importantes qu'ils injectent dans leur milieu local essentiellement sous forme de salaires. Ces ressources proviennent en grande majorité de programmes de financement gouvernementaux, notamment du gouvernement provincial, et en second lieu, d'activités d'autofinancement et de la tarification de certains services. Par ailleurs, les groupes mobilisent des ressources non monétaires provenant des communautés locales.

Tableau 67 : Dépenses des groupes communautaires par type de dépenses

Dépenses	Total (\$)	Moyenne (\$)	% des dépenses
Frais salariaux	33 287 462	124 207	67,9
Frais locatifs	2 875 641	10 690	5,8
Frais administration	4 431 412	16 474	9,0
Frais de formation	351 404	1 306	0,7
Frais d'immobilisation	1 259 322	4 681	2,6
Autres dépenses	8 615 652	32 028	17,6
Total	48 990 425	181 446	100,0

Nonobstant les appuis reçus, dont certains assurent des financements récurrents, la plupart des groupes agissent dans un contexte de fragilité et de précarité financière. Cette situation les oblige à consacrer des efforts importants à la survie, ce qui évidemment distrait leur personnel de leur fonction première. De plus, leur situation financière ainsi que les conditions inhérentes au financement qu'ils reçoivent, placent les groupes dans une situation où, à la fragilité, s'ajoute la dépendance.

2.9 Conclusion : la dynamisation de la société civile locale au profit des démunis

Les groupes communautaires apportent donc une certaine densification et une certaine dynamisation à la société civile locale dans la mesure où ils structurent des réseaux et mobilisent des ressources, assurent des services et injectent localement des fonds, surtout au profit des plus démunis de la société. Issus de leurs communautés, les groupes communautaires naissent par la volonté de leurs membres et des populations qu'ils desservent. La grande majorité d'entre eux sont actifs à l'intérieur de leurs collectivités depuis plus de dix ans : ils ont acquis ainsi la légitimité comme acteurs du développement local que donne le temps et la stabilité dans des milieux où règne l'incertitude. Cette légitimité est renforcée par la préoccupation de la démocratie à l'intérieur de ces groupes.

La collectivité participe à l'action des groupes de plusieurs façons et à plusieurs titres. La présence des groupes communautaires au sein des collectivités locales vient alors multiplier les occasions de prise de parole citoyenne et l'exercice de la démocratie dans les collectivités locales. Ainsi, dans un premier temps, les groupes communautaires réussissent à mobiliser un grand nombre de citoyens qui s'impliquent formellement en tant que bénévoles et membres actifs pour la réalisation d'activités et la prestation de services.

Les groupes communautaires mobilisent donc une ressource non négligeable, le bénévolat, qu'ils mettent en valeur au service des démunis. Mais ils ne mobilisent pas que le bénévolat. Ils obtiennent des revenus importants, qu'ils injectent au sein des collectivités locales. Aussi, si la cible des services assurés par les groupes correspond aux populations à faible revenu, leur action se fait sentir sur l'ensemble de la collectivité, parce qu'ils densifient les réseaux communautaires, parce qu'ils créent des emplois, dépensent localement et contribuent au marché local, et parce qu'ils amènent une certaine vitalité sociale qui s'exprime par la participation.

Les groupes communautaires ne travaillent pas en vase clos : comme nous l'avons mentionné, ceux-ci collaborent avec les autres groupes communautaires, avec des acteurs des secteurs public et parapublic et avec des acteurs privés. En effet, notre enquête nous a permis de voir que la presque totalité des groupes s'insèrent dans un important réseau d'organisations communautaires. Elle montre aussi que les groupes sont des partenaires des organisations publiques et parapubliques. Ils participent aussi en grand nombre aux tables de concertation locales et régionales qui sont des lieux où sont représentés plusieurs acteurs et intervenants du développement local et régional. De plus, les groupes communautaires collaborent avec les acteurs privés comme les entreprises, les syndicats et les communautés religieuses.

Les groupes communautaires établissent donc des réseaux horizontaux et verticaux ayant comme principaux objectifs la concertation, le partage de l'information et la mise en œuvre de projets de développement avec ces différents acteurs. L'échelle locale est privilégiée dans ce type de relations. La présence des groupes communautaires vient ici densifier les rapports entre acteurs et amène une meilleure cohésion dans la conception du développement social et économique à favoriser. L'action des groupes communautaires permet ainsi de structurer, d'animer et de dynamiser le territoire local à l'échelle de la MRC, territoire d'appartenance de plus de 80 % des groupes.

Les groupes communautaires contribuent à l'emploi local et servent de porte d'entrée au marché de l'emploi pour les jeunes récemment diplômés. Ils agissent aussi comme des dispositifs d'insertion à l'emploi pour des populations moins scolarisées. Environ 25 % des

emplois assurés dans les groupes communautaires étaient issus de programmes d'employabilité.

Les groupes communautaires contribuent au développement local par la réalisation d'activités par la prestation et de services, collectifs et individuels. Près de la totalité des groupes sont des groupes de services, d'entraide, de prévention ou de promotion et défense de droit, s'adressant soit à la population en général soit à des populations spécifiques. Selon notre enquête, les personnes qui utilisent les services assurés par les groupes communautaires sont surtout des prestataires de la sécurité du revenu ou de l'assurance-emploi, relativement jeunes et se situant dans une période de leur vie où les aspects familiaux et professionnels sont cruciaux.

L'intervention des groupes communautaires se fait surtout en amont des problèmes socioéconomiques car elle met l'accent sur la prévention et la sensibilisation. Il existe une spécialisation certaine des groupes communautaires quant aux secteurs d'intervention ou aux services qu'ils développent, toutefois il faut aussi voir, dans la complémentarité et les associations qui se construisent entre les groupes, et avec les autres intervenants locaux et régionaux grâce au réseautage et à la concertation, les voies vers une approche globale de ces problèmes.

Sauf exception, les groupes communautaires ne poursuivent pas le développement local comme objectif premier, mais ils y contribuent directement et indirectement. C'est donc par leur ancrage local et social, par leur combinaison et leur action réticulée, par l'addition de leurs pratiques, par la desserte de populations démunies et par leurs nombreux effets collatéraux mais néanmoins cruciaux, comme la création d'emplois par exemple, qu'il faut évaluer et apprécier la richesse de la contribution des groupes communautaires au développement de leurs milieux d'appartenance et de leurs collectivités. Leur action doit donc être reconnue, maintenue et appuyée à la hauteur de leur contribution directe et indirecte.

3. Des instruments d'évaluation : le questionnaire et le mode d'emploi

L'un des trois objectifs de cette recherche-action était de produire un outil d'évaluation des ressources utilisées par les organisations communautaires et de leur contribution au développement de leur collectivité. Il s'agissait donc d'élaborer un outil d'enquête approprié et adapté à l'ensemble des situations vécues par les membres de la TNCDC. Ainsi, un premier questionnaire fut conçu et pré-testé, puis un guide d'administration fut rédigé. Nous avons présenté dans les parties antérieures les résultats de cette enquête qui a eu lieu en 2002-2003. Comme résultat de cette première démarche, une nouvelle version du questionnaire et de ses documents d'accompagnement, c'est-à-dire le guide d'administration et la charte de codification, fut élaborée. Ces outils tiennent compte des divers commentaires des répondants et de l'analyse qu'en a faite la TNCDC. Les trois prochaines sections présentent donc ces instruments de recherche.

3.1 Le guide d'administration du questionnaire

QUESTIONNAIRE
SUR LES IMPACTS SOCIOÉCONOMIQUES
DES GROUPES MEMBRES D'UNE CDC

**GUIDE D'ADMINISTRATION
DU QUESTIONNAIRE**

- pour les CDC qui supervisent l'administration
- pour les organismes membres qui répondent au questionnaire

Enquête préparée par

la Table nationale des Corporations de développement communautaire
et

l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)

Consignes AVANT la journée d'administration (aux CDC)

ORIGINE ET BUT DU QUESTIONNAIRE

En 1999, la Table nationale, avec le soutien de plusieurs CDC, demandait à des chercheurs de l'UQAM et de l'UQAC de l'aider à produire un outil d'enquête pour l'ensemble de ses membres au Québec. Après plusieurs mois d'échanges et de recherche de financement, un questionnaire fut conçu et pré-testé, puis un guide d'administration fut rédigé. Une première enquête eu lieu en 2001 et un rapport a été déposé à la TNCDC en septembre 2003. Comme autre résultat de cette première démarche, un nouveau questionnaire fut élaboré. Ce dernier tient compte des divers commentaires reçus quant à la longueur et à la teneur des questions présentées ainsi que des résultats obtenus par la première version quant aux besoins exprimés par la Table et ses membres.

Une démarche par questionnaire s'avère utile tant pour prendre conscience de la force socioéconomique des organismes tant à l'échelle régionale que nationale, que pour se doter d'un outil commun de description et d'indicateurs pour l'avenir. Quelques CDC ont déjà développé leur questionnaire maison, mais peu d'outils communs existe. Le présent questionnaire vient donc combler cette lacune.

La Table nationale est donc heureuse de procurer aujourd'hui un outil d'enquête et son guide d'administration à l'ensemble de ses membres.

QUI DEVRAIT REMPLIR LE QUESTIONNAIRE & QUAND

Toutes les CDC, dans l'ensemble des régions où elles sont présentes, sont appelées à remplir le présent questionnaire, de même que tous leurs organismes membres qui sont près de 1300. Selon notre évaluation, il faut compter environ 60 minutes pour répondre à toutes les questions.

La Table nationale propose de coordonner une demi-journée de formation où un(e) représentant(e) de chaque CDC est convié(e). On vise ainsi à susciter une occasion de remplir le questionnaire mais aussi de former les CDC à superviser, chacune dans sa région, l'administration du questionnaire auprès de ses membres.

Par la suite, on s'attend à ce que chaque CDC organise une demi-journée (ou deux, pour accommoder le plus grand nombre) afin de rassembler ses organismes membres pour remplir le questionnaire sur place.

C'est donc dire que la CDC joue un rôle d'animatrice auprès de ses membres : elle doit les aider à compléter le questionnaire et répondre à leurs interrogations sur place. La CDC fournit le questionnaire et le guide sur place; elle les récupère ensuite afin de les expédier à la Table nationale.

DIRECTIVES GÉNÉRALES AUX CDC

L'outil d'enquête qui est ici fourni devrait permettre de **faire valoir l'impact social et économique des groupes à l'échelle locale**.

Chaque CDC a donc un **rôle de motivateur important** à jouer :

- pour faire connaître l'importance de venir compléter le questionnaire;
- pour aider les organismes à remplir le questionnaire de sorte que, globalement;
- nous ayons des données robustes et homogènes à travers le Québec.

Chaque CDC doit informer ses membres qu'il est **essentiel d'apporter les documents suivants** car « *Ça vaut la peine de prendre 10 minutes pour les trouver parce qu'ils seront essentiels pour répondre aux questions* ». Il s'agit de :

- Rapport annuel 2002-2003;
- Rapport financier 2002-2003;
- copie de Charte;
- copie des règlements généraux;
- votre dernière demande de financement ou subvention ou SOC.

Si possible, il serait aussi **utile d'apporter d'autres documents** ...si les données ne sont pas dans les documents précédents. Il s'agit de :

- liste des salaires horaires de vos employés;
- statistiques sur les employés : scolarité, âge, date d'embauche

Il faut aussi apporter certaines **fournitures** pour remplir le questionnaire :

- une calculatrice et des feuilles brouillons (ou bloc-note);
- crayons à mine et gomme à effacer (ou stylos et correcteur liquide).

Les CDC n'ont pas à s'occuper d'imprimer le questionnaire et le guide : ceux-ci leur seront fournis lors de la séance de formation. Cependant, elles doivent faire des copies additionnelles (une dizaine) de :

- la **page 4** du questionnaire (Question 12 sur le personnel).

Consignes générales AU DÉBUT de la séance d'administration (aux CDC et aux organismes membres)

En général, **l'organisme répondant doit se concentrer sur le questionnaire**, non pas sur le guide. Pourquoi ? Parce que le questionnaire donne toutes les consignes essentielles à chaque question, quand c'est nécessaire. Il indique aussi clairement quand il faut consulter le guide concernant telle ou telle question.

La CDC doit toutefois lire le guide à l'avance, vu son rôle d'animatrice. Ceci dans le but de connaître son contenu et être plus efficace dans son rôle d'animation : définition de certains mots, estimés acceptables à des questions chiffrées, comment remplir certains tableaux, quand se limiter à une seule réponse et non à plusieurs. La séance de formation donnée par la Table permettra justement de se familiariser avec ces questions.

Ceci dit, **tant les organismes que les CDC doivent lire les consignes générales suivantes**, car elles donnent une idée globale sur comment répondre à l'ensemble des questions :

- Les répondants inscrivent leurs réponses sur le questionnaire dans les cases ou sur les lignes prévues à cette fin.
- Les **choix de réponses** (un seul vs plusieurs) et les définitions de mots doivent être suivis par les répondants. À cet égard, bien lire les questions et surtout les **consignes entre parenthèses**.
- Les consignes concernant les « **chiffres exacts** » ou **chiffres estimés**, sont cruciales (c'est ce qui permet d'avoir des données robustes et homogènes à travers le Québec.) Dans le questionnaire, à chaque question où cela est crucial, il y a des **consignes entre parenthèses**, et parfois on réfère au guide pour donner des exemples de ce qui peut être considéré comme un estimé ou une approximation acceptable. Si les répondants n'ont pas de chiffres exacts (tirés de leurs documents officiels) ou d'estimés acceptables (voir les exemples dans le guide), ils doivent alors inscrire **NSP** pour « Ne Sait Pas ».
- Toujours répondre **en fonction de la période de temps indiquée** dans la question, même si elle ne reflète pas nécessairement ce qui se passe habituellement. Soulignons aussi que les répondants doivent, **à la question #5, spécifier l'année budgétaire de référence** et que cette même année revient dans les sections suivantes et doit demeurer leur référence.

Consignes spécifiques à chacune des questions

Section A. Identification du groupe

- #1. Fonction :
- titre de poste de la personne répondante
- #1. Depuis combien d'années :
- arrondir à l'année près
 - peu importe si le répondant a travaillé à temps partiel,
 - peu importe s'il y a eu interruption de quelques mois
 - **Mais** exclure le nombre d'années approprié si interruption de plusieurs années
- #4. Genre de groupe :
- Il faut forcer le répondant à choisir 1 seule réponse (lui dire qu'il aura la chance de nuancer à la question #6)
- #6. Secteurs d'intervention :
- 3 maximum, mais le répondant **doit les mettre en ordre** de priorité : il est important d'indiquer lequel est le plus important, même si les secteurs sont à peu près de même importance dans la réalité (car on se servira du plus important pour faire des analyses.)
- #7. Territoire :
- Le répondant **doit cocher un seul choix** de réponse

Section B. Organisation, prise de décision et membership

- #8 a) Nombre de rencontres durant la « dernière année financière » :
- Laisser en blanc si certaines catégories ne s'appliquent pas
 - Cocher **Ne sait pas (NSP) quand** il y a eu des rencontres mais qu'on ne sait pas exactement le nombre
 - Rappeler aux répondants de **se rapporter à l'année de référence mentionnée en #5.**
- #8 b) Les fonctions sont les mêmes que #8 a), c'est-à-dire a = décision par rapport aux orientations; b = planification des activités; et c) réalisation des activités
- #10 Nombre de membres :
- Ce chiffre peut être approximatif. **MAIS** il est préférable de laisser en blanc si le répondant pense qu'il a une estimation peu sûre ou très imprécise:
 - Par exemple, **un bon estimé est un chiffre approximatif sûr** à :
 - Plus ou moins 5, si moins de 50 membres

- Plus ou moins 10, entre 50 et 100 membres
- Plus ou moins 25, si plus de 100 membres
- **Mais si** le répondant n'est pas capable d'estimer de manière aussi sûre, il doit inscrire « Ne sait pas » (NSP)
- **Membres corporatifs** sont des membres qui représentent soit des groupes ou des entreprises ou encore des institutions.

Section C. Le personnel rémunéré

#12 Tableau du personnel :

- Il est souvent **difficile de répondre** de manière exacte **sur une période d'un an**. Les répondants doivent donc répondre de manière globale aux questions. Toutefois, il faut suivre les **quelques règles suivantes** :
- Le répondant doit inclure les données sur lui-même dans ce tableau
- Fonction :
 - si plus d'une fonction, répondre par **la plus importante**;
 - s'il y a eu changement de fonction, **répondre par la dernière** en cours et y référer pour la suite du tableau
- Hrs/semaine : si variable dans l'année, répondre par une **moyenne approximative** ou répondre selon l'horaire d'hiver plutôt que d'été ou selon l'horaire habituel plutôt qu'exceptionnel
- Sem/année : inclure toutes les semaines même si nombre d'heures a été variable
- Salaire : s'il y a eu modification dans l'année, **prendre le salaire le plus élevé** correspondant à la fonction inscrite ci-dessus
- Âge : si inconnu, répondre par une approximation à la dizaine près selon son bon jugement (EX : 20, 30, 40 ou 50)
- Diplôme : s'assurer que le diplôme a été obtenu, sinon inscrire le niveau de diplôme précédent.
- Ancienneté :
 - Répondre par le nombre d'années dans l'organisme peu importe la(les) fonction(s) rémunérée(s) occupée(s) **mais** exclure les années à titre de bénévole et exclure aussi les années passées ailleurs si la personne est partie un temps puis est revenue après.
 - Si réponse exacte plus ou moins sûre, estimer à 5 ans près; si réponse totalement inconnue, inscrire « Ne sait pas » (NSP)

Section D. Bénévolat

#13 Nombre de bénévoles :

- Un bon estimé est un chiffre qui fait une approximation sûre à
 - Plus ou moins 2 personnes si moins de 10 bénévoles
 - Plus ou moins 5 personnes, si entre 10 et 50 bénévoles
 - Plus ou moins 10 personnes, si entre 50 et 100 bénévoles

- Plus ou moins 25 personnes, si plus de 100 bénévoles
- **Autrement**, la réponse est totalement imprécise ou inconnue : inscrire Ne sait pas (NSP)

Définition de Bénévoles réguliers

*Il s'agit des personnes qui ne sont pas du personnel rémunéré de l'organisme mais qui ont donné gratuitement du temps à plusieurs reprises durant l'année (au moins 3 fois dans l'année), et de manière soit **ponctuelle**, ou de manière plus **régulière** (hebdomadairement, mensuellement, ou saisonnière).*

#14 Heures de bénévolat du dernier mois :

- En fonction du dernier mois même si ça chevauchait des vacances ou période estivale
- Il s'agit du nombre d'heures-personnes, soit le nombre d'heures données par tous les bénévoles au total :

Ex : 2 journées x 3 bénévoles = 42 heures; 2 journées x 1 bénévole + 3 heures x 2 bénévoles = 20)

- Un bon estimé est une approximation sûre à
 - Plus ou moins 5, si moins de 50 heures
 - Plus ou moins 10, si entre 50 et 100 heures
 - Plus ou moins 25, si plus de 100 heures
 - **Autrement**, la réponse exacte est totalement imprécise ou inconnue : inscrire Ne sait pas (NSP)

Section E. Le réseautage

#16 et #17. A), B) et C) Réseautage

- Suivre les consignes sur le nombre de choix à cocher
- **Ne pas forcer le répondant à remplir au complet si les lieux ne sont pas vraiment significatifs. Ce tableau peut même rester vide s'il le faut.**
- Chaque rangée du tableau pose exactement les mêmes questions

Définition de Lieux de concertation

Lieux où l'on entretient des liens avec d'autres organisations dans le but d'élaborer, d'un commun accord, des projets politiques ou des actions communes (telles que des tables de concertation locale ou régionale).

Définition de Lieux de représentation

Lieux où l'on se fait connaître ou se fait accepter par des organismes extérieurs, et où l'on porte le point de vue de son organisme dans le but de conscientiser ou sensibiliser à des problématiques portées par l'organisme; ils constituent souvent des lieux stratégiques de relais pour sensibiliser la population (comme, par exemple, les Chambres de commerce ou les Centres et Instituts internationaux)

Définition de Lieux de collaboration

Lieux où l'on tisse des contacts concernant l'aide, le concours, la coopération ou la participation de divers groupes à un travail en commun ou au travail de l'autre; ces contacts étant souvent créés en fonction de pratiques communes ou de rapports personnalisés.

Définition de Secteurs public ou para/péripublic ou gouvernemental**

Ces secteurs réfèrent généralement aux ministères, agences, sociétés publiques; et au réseau public de la santé ou de l'éducation (CLSC, Régie régionale, Commission scolaire)

Définition de Table de concertation non-incorporée versus une organisation incorporée

Il s'agit de différencier ici les lieux qui font l'objet d'une institutionnalisation formelle (organisation incorporée) versus des lieux plus spontanés, plus éphémères et plus ponctuels (table non-incorporée)

Section F. Activités, services et populations rejointes

#18 Activités

- Le mot *principales* réfère au volume des ressources que l'organisme consacre aux activités, que ce soit des personnes, du temps, ou de l'argent (comme par exemple : temps de préparation, durée de l'activité, argent alloué aux activités)

Définition de Activités

Contrairement aux services, il ne s'agit pas des actions s'adressant par mandat aux usagers ou clientèles. Les activités ont plutôt une fonction ou une nature réciproque et collective, qui peut être tournée vers l'intérieur de l'organisation (EX : création, réflexion, formation pour les personnes à l'interne) ou vers l'extérieur, et qui ont souvent un caractère spécial et temporaire (EX : événement telle fête populaire ou café rencontre)

#19 Services

- Le mot *principaux* : même définition qu'à #18

Définition de Services

Il s'agit des actions de l'organisme qui s'adressent par mandat aux usagers ou clientèles, donc de nature univoque, habituellement vers les personnes de manière individuelle (personne à personne) mais parfois aussi de manière collective (personne à groupe d'individus).

Définition de Tarification

*Il s'agit des montants d'argent, qu'ils soient partiels, minimaux ou même symboliques, exigés des usagers ou clientèles; inclure les services, même si seulement certaines tranches d'usagers paient pour ceux-ci alors que d'autres sont exemptées. Mais **exclure** les cotisations ou coûts des cartes de membres.*

#21 Définition de Ouvert

Il y a au moins un employé en poste durant ce nombre d'heures et il offre des services aux usagers.

Heures par semaine :

- En général réfère ici à un nombre moyen ou qui concerne la période régulière (i.e. non-estivale ou non exceptionnelle) d'offre de services de l'organisme.

#23 a) Définition de Rejointes directement ou indirectement

*Il s'agit de distinguer si les services s'adressent en personne à des individus (**directement**) ou seulement à des collectifs ou par l'intermédiaire de médias (**indirectement**). (EX : un organisme de défense des droits dans une localité peut toucher plus significativement un ensemble de familles de façon indirecte que traiter avec chaque chef de familles directement; une station de radio communautaire rejoint indirectement les populations)*

#23 b) Nombre de personnes rejointes

- Il faut compter **une seule fois les personnes**, même si elles sont rejointes par divers services ou diverses activités, ou qu'elles sont rejointes plus d'une fois pour un même service.
- Compter **minimalement** 3 individus par famille (un homme, une femme et un enfant)
- Un bon estimé est une approximation sûre à
 - Plus ou moins 5, si moins de 50 personnes
 - Plus ou moins 10, si entre 50 et 100 personnes
 - Plus ou moins 25, si entre 100 et 1000 personnes
 - Plus ou moins 100, si plus de 1000 personnes
- **Autrement, la** réponse est totalement imprécise ou inconnue : inscrire Ne sait pas (ou NSP)

#24 Groupes socioéconomiques joints

- Il s'agit ici de la **population rejointe dans les faits**, et non pas celle ciblée au départ

Section G. Impact économique

#25 Sources de financement

- Le **Revenu total est la case la plus importante** à remplir (au bas du tableau)
- Nous avons distingué 3 grands ensembles de sources : public, autofinancement et privé
- Par du **financement public**, on peut avoir bénéficié de subventions en argent ou encore de d'achats de services (en vertu de contrats en sous-traitance)
- **L'autofinancement n'est pas** le résultat de démarchage pour aller chercher du financement auprès de fondations privées ou de toute corporation/organisation privée, car cela est inclus dans les **sources privées**. Il s'agit plutôt de :
 - **Des cotisations des membres**
 - la vente de services, produits, activités spéciales,

- de placements,
 - ou d'une campagne d'autofinancement ayant résulté en des dons individuels.
 - Logiquement, le Revenu total devrait être égal au total des montants des diverses sources. Cependant, **ne pas forcer les répondants à remplir toutes les cases des diverses sources** s'il n'a pas de telles données; toutefois si le répondant est certain que le montant est nul, il doit inscrire « 0 ».
- #26 Inscrire toutes les ententes de financement qui ont cours durant l'année financière de référence avec le montant qui est dévolu à cette année.
- EX : Une entente de 3 ans a été signée avec la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux au montant de 90 000\$ au cours de l'année, et une autre entente de 9 000 \$ sur 2 ans avec Centraide se termine. Un montant de 30 000 \$ apparaîtra alors à la ligne Ministère de la Santé et un autre montant de 4 500 \$ vis-à-vis Centraide : ce qui correspond à un total de financement récurrent de 34 500 \$ pour l'année de référence.
- #28 Heures consacrées à la recherche de financement
- Fournir l'estimation la plus réaliste possible
 - Inscrire Ne sait pas (NSP) seulement si la réponse vous est inconnue
- #29 Difficultés de financement
- Il s'agit de répondre en fonction d'un financement permettant « de réaliser adéquatement » le mandat de l'organisme; non pas dans une vision maximaliste.
- #30 Montant des dépenses
- Ne vous forcez **pas à répondre à toutes les rangées du tableau si vous n'avez pas les chiffres.**
 - Toutes les réponses doivent être celles inscrites à l'état financier : aucune estimation ne doit remplacer le montant exact.
 - S'assurer que les Dépenses totales soient égales au total des différents montants

3.2 Le questionnaire

QUESTIONNAIRE SUR LES IMPACTS SOCIOÉCONOMIQUES DES GROUPES MEMBRES D'UNE CDC

Enquête préparée par

la Table nationale des Corporations de développement communautaire
et

l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)

Consignes importantes aux répondants

Les répondants doivent se concentrer sur le questionnaire, parce qu'on y trouve toutes les consignes essentielles à chaque question. Pour certaines questions, il indique clairement d'aller consulter le guide (par exemple, pour des définitions ou explications de termes).

La CDC peut donner des éclaircissements supplémentaires si le guide n'est pas suffisant, en raison de son rôle d'animatrice et de la demi-journée de formation qu'elle a reçue à ce titre.

Ceci dit, **tous les répondants doivent suivre les consignes générales suivantes :**

Les répondants cochent ou écrivent leurs réponses sur le questionnaire dans les cases ou sur les lignes prévues à cette fin.

Les **choix de réponses** (un seul vs plusieurs) et les définitions de mots doivent être suivis par les répondants. À cet égard, bien lire les questions et surtout les **consignes entre parenthèses**.

Les consignes concernant les « **chiffres exacts** », ou **chiffres estimés**, sont cruciales (c'est ce qui permet d'avoir des données robustes et homogènes à travers le Québec.) Dans le questionnaire, à chaque question où cela est crucial, il y a des **consignes entre parenthèses**, et parfois on réfère au guide pour donner des exemples de ce qui peut être considéré comme un estimé ou une approximation acceptable. Si les répondants n'ont pas de chiffres exacts (tirés de leurs documents officiels) ou d'estimés acceptables (voir les exemples dans le guide), ils doivent alors répondre **NSP ou « Ne Sait Pas »**.

Toujours répondre **en fonction de la période de temps indiquée** dans la question, même si elle ne reflète pas nécessairement ce qui se passe habituellement. Soulignons aussi que les répondants doivent, **à la question #5, spécifier l'année budgétaire de référence** et que cette même année revient dans les sections suivantes et doit demeurer leur référence.

Merci!

A- IDENTIFICATION DU GROUPE

Date d'aujourd'hui : _____

1. Nom du groupe : _____

De quelle CDC est-il membre? : _____

Adresse du groupe: _____

_____ Code postal : _____

Téléphone : () _____ Télécopieur : () _____

Nom de la personne répondante : _____

Fonction : _____

Depuis combien d'années occupez-vous cette fonction ? _____ ans

Depuis combien d'années œuvrez-vous dans l'organisme ? _____ ans

2. En quelle année votre groupe a-t-il été incorporé ? _____

3. Quel est le statut juridique actuel de votre groupe ? (1 choix)

Organisme sans but lucratif (avec charte) _____

Coopérative _____

Autre, précisez _____

4. Quel genre de groupe vous décrit le mieux ? (1 seul choix)

Groupe communautaire de promotion et défense de droits _____

Groupe communautaire d'entraide _____

Groupe communautaire de services (pop. spécifiques ou générale) _____

Regroupement d'organismes communautaires _____

Entreprise d'économie sociale _____

Centre de petite enfance (CPE) _____

5. Spécifiez les mois et l'année financière de référence utilisés pour ce questionnaire

Du _____ (mois/année) au _____ (mois / année)

6. Quels sont les trois principaux secteurs d'intervention de votre groupe ?

(Par ordre d'importance; «1» étant le plus important)

- Alcoolisme et toxicomanie _____
- Alimentation _____
- Apprentissage à la vie démocratique _____
- Communication _____
- Condition féminine _____
- Condition masculine _____
- Consommation _____
- Développement socioéconomique _____
- Éducation populaire et/ou alphabétisation _____
- Employabilité et réinsertion au travail _____
- Famille _____
- Environnement _____
- Hébergement _____
- Logement et habitation _____
- Pauvreté _____
- Réinsertion sociale _____
- Santé mentale _____
- Santé physique _____
- Socioculturel et loisir _____
- Autres, précisez : _____

7. Quel est le territoire couvert par les activités et les services qu'offre votre groupe ?

(1 seul choix)

- Quartier(s) ou arrondissement(s) _____
- Municipalité(s) _____
- MRC _____
- Région _____
- Province _____
- Canadien ou international _____

B- ORGANISATION, PRISE DE DÉCISION ET MEMBERSHIP

8. a) Quelles sont les instances présentes dans votre groupe ? (Plus d'une réponse possible, N/A si l'instance est absente, NSP = ne sait pas)

Instances	Nombre de réunions au cours de l'année	Fonctions *	Nombre de personnes
Assemblée générale			
Conseil d'administration			
Comité exécutif			
Comité divers			
Autres :			

* **Fonctions** : a) décisions par rapport aux orientations; b) planification des activités; c) réalisation des activités

8. b) Quelles sont les fonctions* remplies par :

- Les coordonnateurs _____
- La direction _____
- Les employés réguliers _____
- Les bénévoles _____
- Les membres _____

9. Quels sont les critères d'éligibilité pour devenir membre de votre organisme ? (Plus d'une réponse possible)

- Etre accepté par le Conseil d'administration _____
- Etre utilisateur de services _____
- Faire partie du groupe-cible _____
- Partager les objectifs de l'organisme(ou du regroupement) _____
- Payer une cotisation _____
- Représenter un autre organisme _____
- Autre, précisez _____

10. Durant la dernière année financière quel était le nombre de membres dans votre groupe ? (Si vous n'avez pas la réponse exacte ou un bon estimé, inscrire « Ne sait pas » : Voir le guide)

Membres corporatifs _____
 Membres individuels _____
 Nombre de femmes _____
 Nombre d'hommes _____

C- PERSONNEL RÉMUNÉRÉ

11. Votre personnel rémunéré est-il : (Plusieurs choix possibles)

Soumis à une politique interne de conditions de travail _____
 Régi par un contrat de travail ou une entente administrative _____
 Syndiqué _____
 Bénéficiaire d'un régime de retraite collectif (RÉER) _____
 Bénéficiaire d'un régime d'assurance-collective _____

12. Pour la dernière année financière, quel est le portrait du personnel de votre organisme ? (Si vous n'avez pas la réponse exacte ou un bon estimé, indiquez NSP ou Ne sait pas : Voir le guide.) Demandez une copie supplémentaire du tableau ci-dessous si l'espace est insuffisant.

	Fonction*	Hrs/sem	Sem./an	Salaire Horaire	Sexe	Âge	Diplôme Obtenu*	Ancienne té	Si moins d'un an, est-ce un nouveau poste, ou un remplacement	Est-ce un programme
1										
2										
3										
4										
5										
6										

***Fonction:** a) Coordination/direction; b) Secrétariat; c) Intervention / animation / travail communautaire / service direct aux membres ou collectivité; d) administration/comptabilité; e) agent de développement / liaison; f) Autre, précisez dans la case

****Diplôme obtenu :** a) Sans diplôme; b) Secondaire général ou professionnel; c) collégial général ou professionnel; d) universitaire

D- BÉNÉVOLAT

13. Pendant la dernière année financière, combien de bénévoles réguliers* avez-vous eu dans votre organisme ? (Réponse exacte ou bon estimé) (Voir le guide pour une définition*)

Nombre total de bénévoles réguliers _____
Nombre de femmes _____
Nombre d'hommes _____

14. Au cours du dernier mois, combien d'heures de bénévolat ont été réalisées dans votre organisme par les bénévoles réguliers ?

_____ heures durant le mois

15. Quelles sont les fonctions occupées par les bénévoles dans votre groupe ?
(Plus d'une réponse possible)

Administration/comptabilité _____
Coordination/direction _____
Secrétariat _____
Service direct aux personnes _____
Entretien _____
Participation aux comités de travail _____
Participation au C.A _____
Participation / organisation des activités _____
Autre(s), précisez _____

E- RÉSEAUTAGE ET COLLABORATIONS

16. Durant la dernière année financière, votre groupe a-t-il participé à des lieux de concertation*, ou de représentation*, ou à des collaborations moins formelles* avec

a) **le secteur communautaire*** ? (Voir le guide pour définitions*)

Oui (Remplir le tableau 17. A) Non

Nombre d'organismes total _____

b) **les secteurs public ou para/péripublic* ou gouvernemental *** ? (Voir le guide pour définitions*)

Oui (Remplir le tableau 17. B) Non

Nombre d'organismes total_____

c) **d'autres groupes ou organisations?** (Exemples : entreprise privée, communauté religieuse, syndicat, etc.)

Oui (Remplir le tableau 17. C) Non

Nombre d'organismes total_____

17 A) Indiquer les 3 lieux ou organismes collaborateurs les plus significatifs du secteur communautaire :

Nom du lieu / de l'organisme collaborateur	Type de collaboration (1 seul choix)	Quels bénéfices recherchez-vous? (les 2 plus importants)	Est-ce une table de concertation non-incorporée (T) ou une organisation incorporée (O)?
	<input type="checkbox"/> Représentation <input type="checkbox"/> Concertation <input type="checkbox"/> Collaboration informelle <input type="checkbox"/> Coalition <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Collaboration à projets / offre de services communs <input type="checkbox"/> Échange d'informations <input type="checkbox"/> Échange de services <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Formation / réflexion et échanges <input type="checkbox"/> Référence <input type="checkbox"/> Visibilité et reconnaissance accrues	
	<input type="checkbox"/> Représentation <input type="checkbox"/> Concertation <input type="checkbox"/> Collaboration informelle <input type="checkbox"/> Coalition <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Collaboration à projets / offre de services communs <input type="checkbox"/> Échange d'informations <input type="checkbox"/> Échange de services <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Formation / réflexion et échanges <input type="checkbox"/> Référence <input type="checkbox"/> Visibilité et reconnaissance accrues	
	<input type="checkbox"/> Représentation <input type="checkbox"/> Concertation <input type="checkbox"/> Collaboration informelle <input type="checkbox"/> Coalition <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Collaboration à projets / offre de services communs <input type="checkbox"/> Échange d'informations <input type="checkbox"/> Échange de services <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Formation / réflexion et échanges <input type="checkbox"/> Référence <input type="checkbox"/> Visibilité et reconnaissance accrues	

17. B) Indiquer les 3 lieux ou organismes collaborateurs les plus significatifs du secteur public, parapublic et gouvernemental :

Nom du lieu / de l'organisme collaborateur	Type de collaboration (1 seul choix)	Quels bénéfices recherchez-vous? (les 2 plus importants)	Est-ce une table de concertation non-incorporée (T) ou une organisation incorporée (O)?
	<input type="checkbox"/> Représentation <input type="checkbox"/> Concertation <input type="checkbox"/> Collaboration informelle <input type="checkbox"/> Coalition <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Collaboration à projets / offre de services communs <input type="checkbox"/> Échange d'informations <input type="checkbox"/> Échange de services <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Formation / réflexion et échanges <input type="checkbox"/> Référence <input type="checkbox"/> Visibilité et reconnaissance accrues	
	<input type="checkbox"/> Représentation <input type="checkbox"/> Concertation <input type="checkbox"/> Collaboration informelle <input type="checkbox"/> Coalition <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Collaboration à projets / offre de services communs <input type="checkbox"/> Échange d'informations <input type="checkbox"/> Échange de services <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Formation / réflexion et échanges <input type="checkbox"/> Référence <input type="checkbox"/> Visibilité et reconnaissance accrues	
	<input type="checkbox"/> Représentation <input type="checkbox"/> Concertation <input type="checkbox"/> Collaboration informelle <input type="checkbox"/> Coalition <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Collaboration à projets / offre de services communs <input type="checkbox"/> Échange d'informations <input type="checkbox"/> Échange de services <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Formation / réflexion et échanges <input type="checkbox"/> Référence <input type="checkbox"/> Visibilité et reconnaissance accrues	

17. C) Indiquer les 3 lieux ou organismes collaborateurs les plus significatifs pour les autres secteurs :

Nom du lieu / de l'organisme collaborateur	Type de collaboration (1 seul choix)	Quels bénéfices recherchez-vous? (les 2 plus importants)	Est-ce une table de concertation non-incorporée (T) ou une organisation incorporée (O)?
	<input type="checkbox"/> Représentation <input type="checkbox"/> Concertation <input type="checkbox"/> Collaboration informelle <input type="checkbox"/> Coalition <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Collaboration à projets / offre de services communs <input type="checkbox"/> Échange d'informations <input type="checkbox"/> Échange de services <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Formation / réflexion et échanges <input type="checkbox"/> Référence <input type="checkbox"/> Visibilité et reconnaissance accrues	
	<input type="checkbox"/> Représentation <input type="checkbox"/> Concertation <input type="checkbox"/> Collaboration informelle <input type="checkbox"/> Coalition <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Collaboration à projets / offre de services communs <input type="checkbox"/> Échange d'informations <input type="checkbox"/> Échange de services <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Formation / réflexion et échanges <input type="checkbox"/> Référence <input type="checkbox"/> Visibilité et reconnaissance accrues	
	<input type="checkbox"/> Représentation <input type="checkbox"/> Concertation <input type="checkbox"/> Collaboration informelle <input type="checkbox"/> Coalition <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Collaboration à projets / offre de services communs <input type="checkbox"/> Échange d'informations <input type="checkbox"/> Échange de services <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Formation / réflexion et échanges <input type="checkbox"/> Référence <input type="checkbox"/> Visibilité et reconnaissance accrues	

F- ACTIVITÉS, SERVICES ET POPULATIONS REJOINTES

18. Durant la dernière année financière, quelles sont les trois activités* principales que avez-vous tenues ? (1 = la plus importante) (Voir le guide pour le terme « activités »)

- Activité de création _____
- Atelier de réflexion thématique _____
- Atelier-plénière _____
- Café-rencontre _____
- Campagne de pression _____
- Comité de travail _____
- Conférence/séance d'information _____
- Cours/session de formation _____
- Fête populaire _____
- Participation aux consultations publiques, présentation de mémoires _____
- Journée d'étude ou de réflexion _____
- Table ronde _____
- Autres, précisez _____

19. Quels sont les trois principaux services offerts par votre organisme ? (1 = le plus important) (Voir le guide pour le terme « services »)

- Accompagnement et suivi _____
- Accueil _____
- Aide à la création d'emploi _____
- Aide à domicile _____
- Aide à l'employabilité _____
- Aide juridique _____
- Consultation budgétaire _____
- Défense de droits et lutte _____
- Dépannage alimentaire _____
- Dépannage/répit _____
- Documentation et recherche _____
- Écoute, soutien, et relation d'aide _____
- Entraide _____
- Formation de bénévoles _____
- Hébergement _____
- Information et référence _____
- Réadaptation _____
- Sensibilisation _____
- Support à des projets _____
- Recherche de financement _____
- Regroupement, représentation d'organismes _____
- Service de garde _____
- Service de transport _____
- Autres, précisez _____

20. Existe-t-il une tarification* pour certains des services qu'offre votre groupe ?
(Voir le guide pour précision sur le terme « tarifications »)

Oui

Non

21. En général*, combien d'heures par semaine votre organisme est-il ouvert aux usagers ? (Réponse exacte ou bon estimé, sinon Ne sait pas) (Voir le guide pour précisions du terme*)

_____ heures par semaine

22. À qui votre organisme s'adresse-t-il surtout ? (Indiquez les 3 populations le plus significatives)

L'ensemble de la population	_____
Enfants	_____
Familles	_____
Femmes	_____
Hommes	_____
Itinérants	_____
Jeunes	_____
Personnes âgées	_____
Pers. alcooliques et/ou toxicomanes	_____
Pers. analphabètes	_____
Pers. appauvries	_____
Pers. sans emploi	_____
Pers. handicapées	_____
Pers. ayant des problèmes de santé mentale	_____
Pers. ayant des problèmes de santé physique	_____
Communautés culturelles et/ou autochtones	_____
Autre(s), précisez _____	_____

23. a) Votre organisme rejoint combien de personnes par ses activités et services

Directement _____

Indirectement _____

23. b) Type de population (Nombre total ou approximatif)

Femmes _____

Hommes _____

Enfants _____

Jeunes entre 10 et 18 ans _____

24. Les personnes rejointes par votre organisme proviennent de quels groupes socio-économiques ? (Indiquez l'ordre des 3 plus importants, « 1 » étant le plus important)

Personnes sans chèque _____

Prestataires de la sécurité du revenu _____

Prestataires de l'assurance-emploi _____

Autres prestations (CSST, SAAQ, etc.) _____

Salariés _____

Retraités _____

Autre, spécifiez _____

G- FINANCEMENT ET DÉPENSES

25. Identifiez les sources de financement et les montants de la dernière année financière (Voir le guide pour explication*, Arrondir à la dizaine)

	Source*	Montant global
Public	1. Gouvernement fédéral :	
	2. Gouvernement provincial et réseau public	
	3. Municipalité ou MRC	
Auto financement	4. Cotisations des membres	
	5. Activités de levée de fonds (soupers, etc.)	
	6. Vente de biens et services	
	7. Intérêts de placement	
Privé	7. Centraide	
	8. Communautés religieuses	
	9. Fondations et autres sources non-gouvernementales	

REVENU TOTAL	
---------------------	--

26. Avez-vous une entente de financement récurrent avec un ministère ou un organisme ? (Voir guide pour définition)

Oui Non

<u>Si oui</u> , avec le(s)quel(s) :	Montant
Ministère de la Santé / Régie régionale / SOC	_____
Ministère de la Famille et de l'enfance	_____
Emploi-Québec	_____
Autres ministères du Québec	_____
SACA	_____
Municipalité	_____
Centraide	_____
Autres organismes (spécifier)	_____
TOTAL du financement récurrent	_____

27. De quelle(s) autre(s) forme(s) de soutien a bénéficié votre organisme dans la dernière année financière ? (Plusieurs choix possibles)

Prêt d'un local	_____
Dons d'équipements ou fournitures	_____
Services professionnels	_____
Autres avantages, précisez _____	_____

28. Durant la dernière année financière, combien d'heures estimez-vous* avoir consacrées à la recherche de financement ? (Voir le guide)

_____ heures

29. Avez-vous des difficultés * de financement ? (Voir le guide)

Pour le fonctionnement de base (pour survivre)	_____
Pour le fonctionnement d'appoint (pour offrir les mêmes services)	_____
Pour le fonctionnement de croissance (pour développer)	_____
Non, pas de difficultés	_____

3.3 La charte de codification

CHARTE DE CODIFICATION (SPSS)

***** Pour tout le questionnaire, les codes suivants s'appliquent :**

9999 : pas de réponse (PDR)

8888 : ne s'applique pas (NA)

7777 : réponse intraitable (RI)

6666 : ne sait pas (NSP)

I. IDENTIFICATION DU GROUPE

<u>Question</u>	<u>Nom de la variable</u>	<u>Codification suggérée</u>
Date d'aujourd'hui	date_quest	tel quel
Nom du groupe	nom_gr	numéro du questionnaire
CDC appartenance	cdc_mem	Lister
Code postal	code_post	Tel quel
Fonction répondant	fonc_rep	1= Coordination / Direction 2 = Secrétariat 3 = Intervention (service direct à la population) 4 = Éducation / gardiennage 5 = Entretien 6 = Administration / gestion / comptabilité 7 = Autres (lister)
Années dans la fonction	anc_fonc	Tel quel
Années dans l'organisme	anc_org	Tel quel
Incorporation du groupe	inco_gr	Tel quel
Statut juridique du groupe	stat_gr	1 = Organisme sans but lucratif 2 = Coopérative 3 = Autre, lister
Genre de groupe	genr_gr	1 = Promotion et défense de droits 2 = Entraide 3 = Services 4 = Regroupement d'organismes 5 = Entreprise d'économie sociale 6 = Centre de petite enfance (CPE)
Année financière de référence	anné_ref	tel quel (donnée de la fin de l'année)
Secteurs d'intervention	sect_1 sect_2 sect_3	(1) Alcoolisme et toxicomanie (2) Alimentation (3) Apprentissage à la vie démocratique (4) Communication (5) Condition féminine (6) Condition masculine (7) Consommation (8) Développement socioéconomique (9) Éducation populaire et/ou alphabétisation

		(10) Employabilité et réinsertion au travail (11) Famille (12) Environnement (13) Hébergement (14) Logement et habitation (15) Pauvreté (16) Réinsertion sociale (17) Santé mentale (18) Santé physique (19) Socioculturel et loisir (20) Autres, (lister)
Territoire couvert	terr_act	1= Quartier(s) ou arrondissement(s) 2 = Municipalité(s) 3 = MRC 4 = Régional 5 = National 6 = Canadien ou international

II. MODE D'ORGANISATION ET PRISE DE DÉCISION

<u>Question</u>	<u>Nom de la variable</u>	<u>Codification suggérée</u>
Instances présentes : A.G Réunion AG Fonction AG	inst_ag nbre_ag fonc_ag	1 = oui 2 = non tel quel 1 = décisionnelle 2 = planification 3 = réalisation 12 = D + P 13 = D + R 23 = P + R 123 = D + P + R
Membre AG	memb_ag	tel quel
CA Réunion CA Fonction CA	inst_ca nbre_ca fonc_ca	1 = oui 2 = non tel quel 1 = décisionnelle 2 = planification 3 = réalisation 12 = D + P 13 = D + R 23 = P + R 123 = D + P + R
Membre CA	memb_ca	tel quel

<p>CE Réunion CE Fonction CE</p>	<p>inst_ce nbre_ce fonc_ce</p>	<p>1 = oui 2 = non tel quel 1 = décisionnelle 2 = planification 3 = réalisation 12 = D + P 13 = D + R 23 = P + R 123 = D + P + R tel quel</p>
<p>Membre CE</p>	<p>memb_ce</p>	<p>1 = oui 2 = non tel quel 1 = décisionnelle 2 = planification 3 = réalisation 12 = D + P 13 = D + R 23 = P + R 123 = D + P + R tel quel</p>
<p>Comités Réunion comité Fonction comité</p>	<p>inst_co nbre_co fonc_co</p>	<p>1 = oui 2 = non tel quel 1 = décisionnelle 2 = planification 3 = réalisation 12 = D + P 13 = D + R 23 = P + R 123 = D + P + R tel quel</p>
<p>Membre comité</p>	<p>memb_co</p>	<p>1 = oui 2 = non tel quel 1 = décisionnelle 2 = planification 3 = réalisation 12 = D + P 13 = D + R 23 = P + R 123 = D + P + R tel quel</p>
<p>Autres Réunion Autre Fonction Autre</p>	<p>inst_au nbre_au fonc_au</p>	<p>1 = oui 2 = non tel quel 1 = décisionnelle 2 = planification 3 = réalisation 12 = D + P 13 = D + R 23 = P + R 123 = D + P + R tel quel</p>
<p>Membre Autre</p>	<p>memb_au</p>	<p>1 = décisionnel 2 = planification 3 = réalisation 12 = D + P 13 = D + R 23 = P + R 123 = D + P + R</p>
<p>Fonctions</p>	<p>fonc_coo fonc_dir fonc_emp fonc_ben fonc_mem</p>	<p>1 = décisionnel 2 = planification 3 = réalisation 12 = D + P 13 = D + R 23 = P + R 123 = D + P + R</p>

III. LE MEMBERSHIP

<u>Question</u>	<u>Nom de la variable</u>	<u>Codification suggérée</u>
Critères membership	memb_1 Accepté par CA	1 = oui 2 = non
	memb_2 Utilisateur de services	1 = oui 2 = non
	memb_3 Groupe-cible	1 = oui 2 = non
	memb_4 Partager les objectifs	1 = oui 2 = non
	memb_5 Payer une cotisation	1 = oui 2 = non
	memb_6 Représenter un organisme	1 = oui 2 = non
	memb_7 Autre, lister	1 = oui 2 = non
Nombre de membres	mbre_cor Membres corporatifs	tel quel
	mbre_ind Membres individuels	tel quel
	mbre_fem Membres femmes	tel quel
	mbre_hom Membres hommes	tel quel

IV. LE PERSONNEL RÉMUNÉRÉ

<u>Question</u>	<u>Nom de la variable</u>	<u>Codification suggérée</u>
Condition de travail	cond_1 Politique de travail	1 = oui 2 = non
	cond_2 Contrat	1 = oui 2 = non
	cond_3 Syndicat	1 = oui 2 = non
	cond_4 REER	1 = oui 2 = non
	cond_5 Assurance-collective	1 = oui 2 = non
	cond_6 Autres avantages (lister)	1 = oui 2 = non

Portrait du personnel

Une banque de données à part qui reprend l'identification du groupe, sa CDC d'appartenance pour chacun des emplois mentionnés. Numérotter les emplois de 1 à... X. Continuer la numérotation même si changement de groupe. Donc le nouveau fichier reprend le tableau suivant.

Dans la banque principale, mettre la variable du total des emplois dans le groupe :

Emplois totaux emp_tot tel quel

Employé	Nom gr.	CDC	Fonc.*	hres/sem.	Sem./Ann	Sal. Hor.	Sexe	Âge	Dipl. **	Ann. de serv.	Prog.	Poste (Oui / non)
1												
...												

Codification du tableau (fichier emplois)

<u>Question</u>	<u>Nom de la variable</u>	<u>Codification suggérée</u>
Employé	no_emp	1 à
Nom du groupe	nom_gr	même VAR 2)
CDC d'appartenance	cdc_mem	même VAR 3)
Fonction	fonc_emp	1 = Coordination / direction 2 = Secrétariat 3 = Service direct à la clientèle 4 = Administration / comptabilité 5 = Agent de développement / liaison 6 = Autres (lister)
Heures par semaine	heu_sem	tel quel
Semaine par année	sem_an	tel quel
Salaire	sal_hor	tel quel
Sexe	sex_emp	1 = femme 2 = homme
Age	age_emp	tel quel
Diplôme	sco_emp	1 = Sans diplôme 2 = Secondaire 3 = Collégial 4 = Universitaire
Années de service	anc_emp	tel quel
Programme d'emploi	prog_emp	1 = non 2 = lister selon réponses et codifier
Nouveau poste	emp_cre	1 = oui 2 = non

V. LES BÉNÉVOLES RÉGULIERS

<u>Question</u>	<u>Nom de la variable</u>	<u>Codification suggérée</u>
Bénévoles réguliers		
Total de bénévoles réguliers	ben_tot	tel quel
Nombre de femmes	ben_fem	tel quel
Nombre d'hommes	ben_hom	tel quel
Heures de bénévolat	heu_ben	tel quel
Fonctions des bénévoles	fonc_b1	Coordination / direction 1 = oui 2 = non
	fonc_b2	Secrétariat 1 = oui 2 = non
	fonc_b3	Service direct aux personnes 1 = oui 2 = non
	fonc_b4	Entretien 1 = oui 2 = non
	fonc_b5	Administration / comptabilité 1 = oui 2 = non
	fonc_b6	Participation / comités de travail 1 = oui 2 = non
	fonc_b7	Participation au C.A. 1 = oui 2 = non
	fonc_b8	Participation / organisation activités 1 = oui 2 = non
	fonc_b9	Autre(s) (lister) 1 = oui 2 = non

VI. LE RÉSEAUTAGE

<u>Question</u>	<u>Nom de la variable</u>	<u>Codification suggérée</u>
Collaborations	col_com	Secteur communautaire
	nbre_com	Nombre d'organisme
	col_pub	Secteur public
	nbre_pub	Nombre d'organisme
	col_priv	Secteur autre
	nbre_priv	Nombre d'organisme

17. A. B. C. Réseautage

Pour les trois tableaux, nous recommandons de faire la même chose que pour les emplois, c'est-à-dire de construire un autre fichier qui reprendrait les éléments suivants : Nom du groupe, CDC d'appartenance, le secteur de la collaboration, et les colonnes des tableaux. Les trois tableaux sont fondus dans un même fichier.

Codification

<u>Question</u>	<u>Nom de la variable</u>	<u>Codification suggérée</u>
No de collaboration	coll_n	1 à ...
Nom du groupe	nom_gr	même VAR 2)
CDC d'appartenance	cdc_mem	même VAR 3)
Secteur de collaboration	sect_col	1 = Communautaire 2 = Public 3 = Autre
Organisme collaborateur	org_coll	Lister
Type de collaboration	typ_coll	1 = Représentation 2 = Concertation 3 = Collaboration informelle 4 = Coalition
Bénéfices recherchés	ben1_coll ben2_coll	1 = Collaboration à projets 2 = Échange d'information 3 = Échanges de services 4 = Financement 5 = Formation 6 = Référence 7 = Visibilité
Incorporation	inco_coll	1 = Organisation incorporée 2 = Table de concertation non incorporée

VII. ACTIVITÉS, SERVICES et PERSONNES REJOINTES

<u>Question</u>	<u>Nom de la variable</u>	<u>Codification suggérée</u>
Activités principales	act_1 act_2 act_3	1 = Activité de création 2 = Atelier de réflexion thématique 3 = Atelier-plénière 4 = Café-rencontre 5 = Campagne de pression 6 = Comité de travail 7 = Conférence/séance d'information 8 = Cours/session de formation 9 = Fête populaire 10 = Participation aux consultations publiques, présentation de mémoires 11 = Journée d'étude ou de réflexion 12 = Table ronde 13 = Autres, listez
Principaux services	serv_1 serv_2 serv_3	1 = Accompagnement et suivi 2 = Accueil 3 = Aide à la création d'emploi 4 = Aide à domicile 5 = Aide à l'employabilité 6 = Aide juridique 7 = Consultation budgétaire 8 = Défense de droits et lutte 9 = Dépannage alimentaire 10 = Dépannage/répit 11 = Documentation et recherche 12 = Écoute, soutien, et relation d'aide 13 = Entraide 14 = Formation de bénévoles 15 = Hébergement 16 = Information et référence 17 = Réadaptation 18 = Sensibilisation 19 = Support à des projets 20 = Recherche de financement 21 = Regroupement, représentation d'organismes 22 = Service de garde 23 = Service de transport 24 = Autres, lister
Tarification des services	tar_serv	1 = oui 2 = non
Heures ouvert	heu_ouv	Tel quel
Populations cibles	pop_1 pop_2 pop_3	1 = L'ensemble de la population 2 = Enfants 3 = Familles 4 = Femmes 5 = Hommes 6 = Itinérants 7 = Jeunes 8 = Personnes âgées 9 = Pers. alcooliques et/ou toxicomanes

		10 = Pers. analphabètes 11 = Pers. appauvries 12 = Pers. sans emploi 13 = Pers. handicapées 14 = Pers. ayant des problèmes de santé mentale 15 = Pers. ayant des problèmes de santé physique 16 = Communautés culturelles et/ou autochtones 17 = Autre(s), lister
Nombre de personnes rejointe	pers_dir pers_ind fem_rej hom_rej enf_rej jeu_rej	tel quel tel quel tel quel tel quel tel quel tel quel
Groupes socioéconomiques	gr_soc1 gr_soc2 gr_soc3	1 = Sans chèque 2 = Sécurité du revenu 3 = Assurance emploi 4 = Autres prestations 5 = Salariés 6 = Retraités 7 = Autres, lister

VIII. IMPACT ÉCONOMIQUE

<u>Question</u>	<u>Nom de la variable</u>	<u>Codification suggérée</u>
Financement	fin_fed fin_pro fin_mun fin_cot fin_act fin_ven fin_pla fin_cent fin_rel fin_fon fin_tot	tel quel tel quel
Entente de financement récurrent Ministère de la Santé / Régie régionale / SOC Ministère de la Famille et de l'enfance Emploi-Québec Autres ministères du Québec SACA Municipalité Centraide Autres organismes (lister)	ent_fin ent_soc ent_fam ent_emp ent_min ent_saca ent_mun ent_cent ent_aut ent_tot	1 = oui 2 = non tel quel tel quel tel quel tel quel tel quel tel quel tel quel tel quel tel quel
Total		
Autres formes de soutien	don_loc don_fou don_prof don_aut	1 = oui 2 = non 1 = oui 2 = non 1 = oui 2 = non 1 = oui (lister) 2 = non
Heures de recherche de financement	fin_rech	tel quel
Difficultés de financement	dif_fin	1 = Fonctionnement de base

		2 = Fonctionnement d'appoint 3 = Fonctionnement de croissance 4 = Pas de difficulté
Dépenses	fra_sal fra_loc fra_adm fra_form fra_imm fra_aut fra_tot	tel quel tel quel tel quel tel quel tel quel tel quel tel quel

Conclusion générale

La recherche dont on a fait part dans ce rapport découle d'un besoin exprimé par les Corporations de développement communautaire à travers la Table nationale qui les réunit (la TNCDC). Ce besoin correspond à l'évaluation de la contribution des groupes communautaires, voire de l'action communautaire au développement des collectivités locales, notamment en milieu défavorisé. En réponse à ce besoin, une équipe de recherche rattachée à l'ARUC-ÉS s'est créée, avec la participation de la TNCDC. Dès lors, une recherche-action s'est amorcée avec un double mandat : dresser un portrait des activités communautaires des groupes faisant partie des CDC associées au développement de leur milieu et, construire des outils permettant à ces CDC de refaire l'exercice de façon autonome. Évidemment, la recherche a amené l'équipe à réfléchir sur la problématique dans laquelle s'insère l'action communautaire. Cette problématique concerne la société civile et le statut de partenaire que diverses restructurations socioéconomiques lui accordent successivement depuis près d'un quart de siècle. Aussi, avons-nous structuré ce rapport de façon à livrer l'essentiel de ces trois volets : la problématique entourant l'action des groupes communautaires, le portrait de ces derniers et les outils d'évaluation.

En ce qui concerne la problématique, nous avons placé l'espace de la société civile dans le cadre des transformations de la société fordiste et keynésienne. Des transformations multiples de nature aussi bien géoéconomiques que géopolitiques, à toutes les échelles (locale, régionale, nationale et mondiale), obligent les acteurs du développement des collectivités locales à se repositionner, à établir entre eux de nouvelles relations où se modifie le rôle qui leur a été traditionnellement attribué. Il en est ainsi du rôle de l'État national et providentialiste, comme celui des acteurs de la sphère privée et de celui de la société civile où s'insèrent les groupes communautaires. Il nous est apparu que l'analyse de la place du communautaire doit dépasser la perspective sectorielle, car les groupes communautaires ne sont pas un secteur. Ils font partie de la société civile, au même titre que les mouvements sociaux, les syndicats, les associations volontaires, les partis politiques, les ONG et les entreprises d'économie sociale. Ensemble et en interaction avec les acteurs des sphères privée et publique, ils contribuent à la production et à la reproduction de ce domaine de la vie collective qu'on appelle le social.

Le portrait de l'action communautaire qui est dressé dans la deuxième partie démontre comment, dans leur milieu géographique, les groupes communautaires tissent le social d'une façon spécifique, en articulation avec le politique et l'économique. Ce portrait montre comment ces organisations communautaires, à travers de leurs interrelations ainsi que des relations qu'elles établissent avec d'autres types d'organisations, mobilisent des ressources en faveur des populations locales les plus démunies. Leurs retombées tangibles en termes d'emplois directs et indirects, de dépenses réinjectées, de services, se combinent à leurs effets sur la dynamisation et la densification des réseaux de concertation et de partenariat, l'élargissement de la prise de parole et la mobilisation du bénévolat. C'est la vie sociale qu'ils dynamisent et, partant, la viabilité de milieux de vie et de travail.

Quant aux outils, la recherche devait favoriser l'*empowerment* des groupes communautaires en produisant des connaissances sur leur contribution au développement des collectivités locales mais aussi en leur permettant d'assurer, de façon autonome et réflexive, leur propre évaluation. C'est l'objectif des trois documents qui constituent la troisième section. Nous avons préféré livrer ces outils en tant que résultats de la recherche et non pas en tant qu'appui méthodologique — ce qui nous aurait amenés à les placer en annexe —, parce que leur élaboration constitue l'un des objectifs, voire le principal objectif de la recherche. D'ailleurs, c'est leur utilisation dans l'élaboration du portrait (deuxième partie) qui nous a permis de les rendre plus simples, mais aussi plus efficaces. Souvent, au sortir d'une recherche, on conclut que les outils méthodologiques devraient être revus, parce que soit l'on a posé trop de questions, soit des questions ne pouvaient pas être répondues ou soit des questions ont été posées d'une façon inadéquate relativement aux traitements prévus. Ces outils, aussi bien le questionnaire que le guide d'administration et la grille de traitement, ont été revus et améliorés. Ces outils, destinés au départ aux CDC, pourront être adaptés et utilisés par d'autres groupes et organisations dans une perspective auto-évaluative.

Quelle est donc la place des organisations communautaires dans le développement local ? Précisons qu'en général les groupes communautaires ne poursuivent pas le développement local comme objectif direct explicite. Mais ils y contribuent d'une façon importante par leur ancrage local et social, par leur combinaison et leur action réticulée, par l'addition de leurs pratiques, par le fait de desservir des populations démunies et par leurs nombreux effets

collatéraux mais néanmoins cruciaux, comme la création d'emplois par exemple. Leur action doit donc être reconnue, maintenue et appuyée à la hauteur de leur contribution directe et indirecte.

Et, pour terminer, une remarque qui s'adresse à la méthodologie elle-même. Celle de la recherche-action, qu'il ne faut pas confondre avec la recherche appliquée. Dans une démarche de recherche-action, les rapports entre universitaires et acteurs se doivent d'être constants, dans la réalisation de la recherche elle-même, ce qui n'est pas simple. Parce qu'ils divergent en termes d'objectifs, d'échelle temporelle, de culture organisationnelle, leurs rapports sont complexes et peuvent créer des insatisfactions et des déceptions de part et d'autre. En fait, c'est un rapport qui ne va pas de soi, qu'il faut construire socialement, dans l'interaction. Une fois construit, ce rapport entre chercheur universitaire et chercheur acteur, combien enrichissant, assure le transfert de connaissances dans les deux sens, ainsi que l'utilisation immédiate aussi bien des outils méthodologiques que des savoirs produits. C'est ce qui s'est produit dans ce cas-ci où la publication académique des résultats de la recherche a été précédée, et de loin, par leur utilisation et leur diffusion dans le milieu.

Textes étudiés

- CDC de L'AMIANTE inc. Profil socio-économique 1996-1997 des organismes communautaires de la région de L'Amiante, Thetford Mines, 1998, 24 p.
- CDC de la MRC D'ASBESTOS. Historique des groupes communautaires de la MRC d'Asbestos 1987-96, Document présenté au Secrétariat d'État à l'action communautaire autonome, Asbestos, 1996, 9 p.
- CDC du BAS-RICHELIEU. Le communautaire : un partenaire de poids, Document préliminaire, Sorel, 1995, 4 p.
- CDC DRUMMOND inc. Profil Socio-Économique : des organismes communautaires de la MRC Drummond, Drummondville, 1995, 19 p.
- CDC de L'ÉRABLE. Profil socio-économique des organismes communautaires de la MRC de L'Érable, Plessisville, 1997, 45 p.
- CDC de LAVAL. Portrait de l'impact social et économique de 51 organismes membres de la C.D.C.L, Laval, 1997, 4 p.
- CDC de LAVAL. Le mouvement communautaire lavallois; une force aidante, efficace et rentable, Résumé de la recherche sur les groupes communautaires lavallois, Laval, 1999, 25 p.
- CDC de LONGUEUIL. Impact économique des groupes communautaires à Longueuil, Longueuil, 1996, 7 p.
- CDC NICOLET-YAMASKA. L'impact social et économique des organismes communautaires du territoire de la MRC Nicolet-Yamaska, Rapport d'enquête, Nicolet, 1998, 41 p.
- CDC du ROC. Les contributions sociales et économiques des organismes communautaires de la Corporation de développement communautaire du ROC, GRIR Éditeur, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 1998, 184 p.
- CDC ROND POINT. L'empreinte des pratiques communautaires dans la Petite-Nation et la Vallée-de-la-Lièvre : impact social et économique, Buckingham, 1998, 73 p.
- CDC de ROSEMONT. Rapport synthèse de l'enquête réalisée auprès des groupes membres de la CDC de Rosemont 1998, dans le cadre de la démarche de portrait de quartier, Rosemont, 1999, 22 p.
- CDC SHERBROOKE-MÉTRO. Portrait des organismes communautaires de la MRC de Sherbrooke, Pochette de presse, Sherbrooke, 1999.
- ROC BEAUCE-ETCHEMINS. Portrait de l'apport des organismes communautaires au développement socio-économique, Ville Saint-Georges, 1995, 35 p.
- Commission des groupes communautaires du Conseil régional de développement de Lanaudière. Regard sur notre milieu communautaire. Exploration de l'identité et des préoccupations collectives des organismes communautaires de la région de Lanaudière, Rapport synthèse des étapes " portrait " et " animation ", Saint-Esprit, 1998, 243 p.

- COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE LG5 (ROSEMONT). Le quartier Rosemont – Portait d'un milieu dynamique, Rosemont, 1999, 121 p.
- COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE LG5 (ROSEMONT). Le quartier Rosemont – Portait d'un milieu dynamique, Document synthèse, Rosemont, 1999, 21 p.
- CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE. Étude de l'impact social et économique du milieu associatif, communautaire et coopératif en Abitibi-Témiscamingue " Les organismes, c'est la vie même de la communauté ", Rouyn-Noranda, 1999, 91 p.
- CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE. Étude de l'impact social et économique du milieu associatif, communautaire et coopératif en Abitibi-Témiscamingue " Les organismes, c'est la vie même de la communauté ", Résumé, Rouyn-Noranda, 1999, 8 p.
- CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE. Portrait de l'impact social et économique du milieu associatif, communautaire et coopératif, MRC Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda, 4 p.
- CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE. Portrait de l'impact social et économique du milieu associatif, communautaire et coopératif, MRC Vallée-de-l'Or, Rouyn-Noranda, 4 p.
- MATHIEU, R. L'impact économique et social du secteur communautaire dans quatre arrondissements de la Ville de Montréal, Document de consultation, AREPPS/SAC, UQAM, Montréal, 1996, 104 p.

Bibliographie

- Anderson, P. (1978) *Sur Gramsci*, Paris : Maspéro.
- Anheier, H.; M. Glasius; M. Kaldor (2001) « Introducing Global Civil Society », pp. 1-23 dans H. Anheier; M. Glasius; M. Kaldor (dir.), *Global Civil Society 2001*, Oxford: Oxford U.P.
- Amin, A (dir.) (1994) *Post-fordism : a Reader*, Oxford : Blackwell.
- Benko, G. et A. Lipietz (2000) *La richesse des régions*, Paris, PUF.
- Bertaux, D. (1977) *Destins personnels et structure de classe*, Paris : PUF.
- Bolle de Bal, M.(dir) (1996) *Voyages au coeur des sciences humaines: de la reliance*, Paris, Harmattan.
- Borja, J. et M. Castells (1997). *Local & Global: Management of Cities in the Information Age*. London, Earthscan Publications.
- Boyer, R. et D. Drache (1996) *States against Markets. The Limits of Globalization*, Londres: Routledge.
- Boyer, R. et J.P. Durand (1993) *L'après-fordisme*, Paris: Syros.
- Caillé, A. (2000) *Anthropologie du don*, Paris: Desclée de Brouwer.

- Caillé, A. (2001) « La société civile mondiale qui vient », dans J.-L. Laville, A. Caillé, P. Chanial et *al.*, *Association, démocratie et société civile*, Paris: La découverte - MAUSS.
- Calhoun, C. (1992) (dir.) *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge : The MIT Press.
- Castells, M. (1998) *End of Millenium (Information Age, vol. 3)*, Oxford: Blackwell.
- Castells, M. (1996) *The Rise of the Network Society (Information Age, vol. 1)*, Oxford: Blackwell.
- Castells, M. (1997) *The Power of Identity : The Information Age - Economy, Society and Culture (Information Age, 2.)*, Oxford: Blackwell.
- Chandhoke, N. (2002) « The Limits of Global Civil Society », pp. 35-54 dans M. Glasius M. Kaldor, H. Anheier (dir.) *Global Civil Society 2003*, Oxford : Oxford U.P.
- Cohen, J., A. D'Arato (1992) *Civil Society and Political Theory*, Cambridge : MIT Press.
- Cox, K.R. (1997) (Dir.) *Spaces of Globalization. Reasserting the Power of the Local*. New York, The Guildford Press, pp: 45-63
- Cox, K.R. (1997) *Spaces of Globalization. Reasserting the Power of the Local*. New York, The Guildford Press.
- Dionne, H. Klein, J.-L. et J. Larrivée (1986) *Vers des nouveaux territoires intermédiaires?* Rimouski, GRIDEQ.
- Donzelot, J. (1972) *L'invention du social*, Paris : Fayard.
- Douglas, M. et J. Friedmann (dir.) (1998) *Cities for Citizens*. Chichester, Wiley.
- Drache, D., H.J. Glasbeek (1990) « Le néo-fordisme : l'offensive du capital, l'alternative des travailleurs », pp. 237-271 dans Boismenu, G., D. Drache (dir.) , *Politique et régulation*, Paris/Montréal: L'Harmattan/Méridien.
- Dulong, R. (1978) *Les régions, l'État et la société locale*. Paris, Presses universitaires de France
- Fontan, J.-M. et Klein, J.-L. (2000) Mouvement syndical et mobilisation pour l'emploi : renouvellement des enjeux et des modalités d'action, *Politique et société*, 19,1 : 79-102.
- Fontan, J.-M., J.-L. Klein et B. Lévesque. (2003). (Dirs) *Reconversion économique et développement territorial : le rôle de la société civile*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Fontan, J.-M., Klein, J.-L. et D.-G. Tremblay (Dirs.) (1999). *Entre la métropolisation et le village global*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- Giugni, M., D. McAdam et C. Tilly (dir) (1999) *How Social Movements Matter*, Minnesota, U.M. Press.
- Glenn, John K. (2001) *Framing Democracy. Civil Society and Civic Movements in Eastern Europe*, Stanford: Stanford U. Press.
- Habermas, J. (1978) *L'espace public*, Paris : Payot.

- Hamel, P. et Klein, J.-L. (1996) « Le développement régional au Québec: enjeu de pouvoir et discours politique ». Dans Proulx, M.-U. Directeur. *Le phénomène régional au Québec*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Hirst, P.Q. (1997) *From Statism to Pluralism. Democracy, Civil Society and Global Politics*, London : UCL Press.
- Jessop, B. (1992) « Fordism and post-fordism: critique and reformulation », pp.43-65 dans A.J. Scott; M.J. Storper (eds), *Pathways to Regionalism and Industrial Development*, London: Routledge.
- Keane, J. (2001) « Global Civil Society ? », pp.23-50 dans Anheier, H.; M. Glasius; M. Kaldor (dir.), *Global Civil Society 2001*, Oxford: OUP.
- Klein, J.-L. (1999) « Mondialisation et État-nation : la restructuration territoriale du système-monde ». Dans Klein, J.-L et S. Laurin (Dir) *L'Éducation géographique. Conscience territoriale et formation du citoyen*. 2^e édition, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 34-70.
- Klein, J.-L. et B. Lévesque (dir) (1995) *Contre l'exclusion: repenser l'économie*. Québec, P.U.Q., 319 p.
- Klein, J.-L. et Gagnon, C. (1989) *Le social apprivoisé. Le mouvement associatif, l'État et le développement local*. Hull, Asticou.
- Klein, J.-L., Tardif, C., Carrière, J. et B. Lévesque (2003) « Les milieux d'appartenance au Québec : une perspective méthodologique ». Dans Frédéric Lasserre et Aline Lechaume (Dir.) *Le territoire pensé: géographie des représentations territoriales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp : 233-264
- Klein, J.-L., Tremblay, P.-A., Dionne, H. (1997) (Dir.) *Au delà du néolibéralisme : quel rôle pour les mouvements sociaux ?* Sainte-Foy, Qc, P.U.Q.
- Lash, S. et J. Urry (1994) *Economies of signs and spaces*, London: Sage.
- Lévesque, Benoît (2001) *Le modèle québécois. Un horizon théorique pour la recherche, une porte d'entrée pour un projet de société ?*, Montréal, UQAM : Cahiers du CRISES, Working papers, no. 0105.
- Lévy, J. (1999) *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin.
- Lofland, J. (1996) *Social Movement Organizations*, New York, Aldine De Gruyter.
- Marsden, D., Oakley, P., Pratt, B. (1994) *Measuring the Process : Guidelines for Evaluating Social Development*, London, INTRAC.
- Mathieu, R., V. van Schendel, C. Jetté, L. Dumais, D.G. Tremblay (2000). *L'Impact socioéconomique des organismes communautaires dans quatre arrondissements de la Ville de Montréal*. Montréal, LAREPSS / UQAM, 196 p.
- Offe, C. (1985) *Disorganized Capitalism*, Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Polanyi, K. (1944) *The Great Transformation*, Boston, Beacon press, 1957.
- Rifkin, J. (1996) *La fin du travail*, Montréal : Boréal.

- Robertson, R. (1992) *Globalization. Social Theory and Global Culture*, Newbury Park : Sage.
- Sassen, S. (2000) *Cities in a World Economy*, Thousand Oaks : Sage
- Scott, A. (2001) (Dir.) *Global City-Regions. Trends, Theory, Policy*. Oxford, Oxford University Press.
- Storey, D. (1998) “Towards an Alternative Society? The Role of Intermediary Non-government Organizations in Urban Poor Communities in the Philippines” *Urban Anthropology and Studies of Cultural Systems and World Economic Development*, 27, 3-4, 345-392.
- Storper, M. (1997) “Les nouveaux dynamismes régionaux : conventions et systèmes d’acteurs”. Dans Coté, S., Klein, J.-L., Proulx, M.-U. (Dir.) *Action collective et décentralisation*. Rimouski, GRIDEQ, pp: 1-17
- Therborn, G. (1976) *Science, Class and Society*, London : Verso books.
- Tremblay, M. , P.A. Tremblay (2000) “ Aux marges du développement ”, pp. 313-334 dans M. Carrier, S. Côté (dir.) *Gouvernance et territoires ruraux*, Sillery, Québec, P.U.Q.
- Tremblay, M. et P.A. Tremblay (1997) *Les impacts sociaux et économiques des activités des groupes membres de la CDC du Roc*, Rapport de recherche, Chicoutimi, Dép. Sc. humaines / UQAC, 217p.
- Tremblay, P.A. (1993) « La vivacité de la société civile en région », dans J.L. Klein, D. Plamondon, P.A. Tremblay (dir.) *Les régions après l’État: Chili, Pologne, Québec*, Chicoutimi; GRIR/UQAC, pp.5-21.
- Tremblay, P.A. (2003) « Qu’y a-t-il dans une communauté? L’exemple des groupes communautaires québécois », *Interventions économiques*, 30 (<http://www.telug.quebec.ca/interventionseconomiques>).
- Tremblay, P.A., J.L. Klein (1997) « De l’appauvrissement des lieux à la reconstruction des communautés », *Cahiers de recherche sociologique*, 29 : 103-118.

Annexe I — Liste des cahiers de l'ARUC-ÉS
